



Les professionnels de l'État accusent le gouvernement de confier à l'extérieur ce qu'eux-mêmes peuvent faire à meilleur compte



Le ministre Eric Kierans est devenu la cible des professionnels de la fonction publique, en grève depuis lundi, qui accusent le gouvernement de gaspillage parce qu'il n'utilise pas son personnel au profit des firmes privées.

Les professionnels de la fonction publique, qui sont en grève depuis lundi, ont accusé le gouvernement de gaspillage dans le domaine des travaux de génie, parce qu'il confie à des firmes d'ingénieurs conseil des travaux que ses propres ingénieurs pourraient faire. Il s'agit là de la politique la plus coûteuse pour les contribuables, affirme le conseil syndical des professionnels, en la comparant avec la politique suivie par la ville de Montréal qui a confié la réalisation du métro à ses propres ingénieurs qui sont beaucoup mieux payés que ceux du gouvernement. Cette politique s'applique aussi dans d'autres domaines, aux travaux juridiques et légaux par exemple.

Le conseil syndical, qui groupe six syndicats professionnels, avait laissé deviner son intention d'attaquer le gouvernement sur ce plan là, lors de la conférence de presse qu'il a donnée mardi pour expliquer la raison qui a poussé les professionnels à la grève, soit les salaires. Hier il a publié un communiqué sur le sujet, dont voici le texte intégral:

Le gouvernement de la province de Québec pratique, dans le domaine des travaux de génie, la politique la plus coûteuse imaginable pour les contribuables.

Cette politique consiste à engager un moins grand nombre d'ingénieurs permanents, au service de l'État, c'est-à-dire à salaires fixes, et de donner aux bureaux d'ingénieurs-conseils, à peu près tous les travaux de génie.

On sait que les bureaux d'ingénieurs-conseils sont des organismes privés qui marchent à bon profit. Le gouvernement pratique la même chose dans bien d'autres domaines professionnels, par exemple lorsqu'il remet une cause entre les mains d'un bureau d'avocat au lieu de la soumettre à un avocat-fonctionnaire, à salaire.

En deux mots, le gouvernement applique la politique la plus coûteuse possible et les honoraires qui sont versés à divers bureaux ou firmes professionnelles privées, annuellement, s'élèvent à des sommes impressionnantes.

C'est pourquoi la déclaration du ministre de la Santé, M. Eric Kierans, publiée dans tous les journaux sur la nécessité de maintenir à un niveau inférieur, les salaires des ingénieurs du gouvernement pour la raison que les revenus de Montréal sont plus élevés que ceux de la province, toute proportion gardée, une telle déclaration est une sinistre farce.

Le ministre, qui sait fort bien ce qui se passe au gouvernement au sujet des contrats de génie,

veut, selon toute évidence, créer l'impression que la province de Québec n'a vraiment pas les moyens de payer aussi cher que Montréal pour ses travaux de génie.

L'administration de la ville de Montréal, qui paie bien ses ingénieurs et ses professionnels, pratique une politique beaucoup plus économique que le gouvernement québécois en matière de génie.

De très grands travaux à Montréal, comme celui du métro, ont été exécutés par les ingénieurs à l'emploi de la ville, c'est-à-dire des ingénieurs à salaire, et des économies de plusieurs millions de dollars ont été ainsi effectuées au bénéfice des citoyens de Montréal.

En d'autres mots, il est plus économique pour la ville de Montréal d'avoir un personnel d'ingénieurs compétents et bien payés que d'avoir recours à peu près exclusivement à des bureaux d'ingénieurs-conseils.

Si Québec, à un exemple à suivre, c'est bien celui de Montréal et avec les économies réalisées, elle serait en mesure de payer décentement ses ingénieurs et ses autres professionnels.

Le raisonnement de M. Kierans ne tient donc pas d'aucune façon, sur ce point.

Mais M. Kierans s'est échappé. Il est allé encore beaucoup plus loin, lorsqu'il a déclaré, avec une candeur pathétique, que les salaires payés par la ville de Montréal ne pouvaient pas être payés aux 12,000 ingénieurs de la province.

Ici, M. Kierans s'est vraiment mis les pieds dans les plats. Car il insinue que si le gouvernement décide de payer ses professionnels au même niveau que Montréal, les ingénieurs qui travaillent à salaire pour diverses entreprises privées et pour les bureaux d'ingénieurs-conseils réclameront eux aussi cette égalité avec Montréal.

Or, la grande majorité des 12,000 ingénieurs de la province travaillent pour l'entreprise privée, c'est-à-dire les grandes compagnies et les bureaux d'ingénieurs-conseils. Seulement 430 ingénieurs sont à l'emploi du gouvernement. Le public doit donc retenir que le nombre d'ingénieurs qui travaillent pour le gouvernement n'est pas 12,000, mais un peu plus de 400.

C'est ainsi qu'on se rend compte que M. Kierans plaide la cause des ingénieurs conseils, précisément ceux qui retirent des profits du gouvernement, et de la grande entreprise privée.

La position de M. Kierans, nous l'espérons, n'est pas celle du gouvernement.

M. Johnson: je somme M. Lesage de faire la lumière sur SIDBEC avant le 5 juin



DRUMMONDVILLE — "Je somme M. Jean Lesage de faire la lumière sur SIDBEC avant les élections du 5 juin."

Cette sommation, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, l'a lancée hier soir lors d'un grand rassemblement de son parti à Drummondville. On se souvient que, dimanche dernier, il avait sommé M. Lesage de dire aux Québécois s'il approuvait les conclusions de la dernière tranche du rapport Parent.

Le chef de l'Union nationale a accusé M. Lesage, à Drummondville, de cacher au peuple, depuis quatre ans, le résultat des études en cours sur la sidérurgie.

"Que M. Lesage parle, enfin: nous voulons savoir à quel point nous en tenons", a-t-il dit. M. Johnson a ensuite posé une série de questions à M. Lesage:

"M. Gérard Filion, président de Sidbec, a déclaré que la sidérurgie ne sera pas construite sans l'appui moral et financier du gouvernement. Est-ce que le parti libéral se propose de donner cet appui moral et financier?"

"De plus, le gouvernement a-t-il les moyens d'accorder un appui financier à SIDBEC lorsque l'on sait que les contribuables sont surtaxés et que M. Lesage est obligé d'emprunter \$50 millions par mois?"

"Est-ce que SIDBEC sera un géant ou un nain? Est-ce que ce sera un complexe d'envergure ou une simple forge? Une fonderie ou une usine?"

"Quel sera le coût d'une usine à Bécancour?"

"Cette usine sera-t-elle laissée complètement à l'entreprise privée comme le veut M. George Marler ou deviendra une entreprise d'État comme le souhaitent MM. René Lévesque et Eric Kierans?"

Le chef de l'Union nationale s'est dit scandalisé de voir qu'après six années de régime libéral, nous n'en sommes qu'à un "avant-projet de SIDBEC", pour employer une expression de M. Gérard Filion lui-même. "La démocratie, a ensuite affirmé M. Johnson au cours de son discours, repose sur la libre circulation des idées et sur le dialogue. Le dialogue est ce qui permet de dégager des solutions de bon sens. Les spécialistes sont nécessaires, mais le bon sens est souvent la dernière chose à laquelle ils pensent."

"Rétablir l'ordre, le bon sens et la démocratie dans tous les domaines, c'est notre but", a précisé le chef de l'Union nationale.

JOHNSON ACCUSE:

On laisse "pourrir" les grèves

de notre envoyé spécial, Jean FRANCOEUR

DRUMMONDVILLE. — Le chef de l'Union nationale s'en est pris violemment hier soir à la politique de non-intervention du ministre actuel du travail dans les conflits ouvriers. "Ca n'a pas de bon sens de laisser des grèves pourrir pendant des semaines, des mois; des grèves que les ouvriers n'ont pas les moyens de porter. Une grève de 12 mois comme à La Grenade, c'est inhumain", s'est écrié M. Johnson devant plusieurs centaines de sympathisants qui sont venus l'entendre à une assemblée publique dans la cité industrielle de Drummondville où sévit une grève de tisserands à la Dominion Textile.

Dans les conflits ouvriers, a-t-il dit, M. Carrier Fortin ne veut pas intervenir tant qu'il n'a pas reçu une demande des deux parties à la fois. "Ca, c'est de la médecine comme on la pratiquait en 1900, a affirmé M. Johnson, alors que les gens allaient se faire soigner 15 minutes avant de mourir."

Ce qu'il faut au Québec, c'est de la médecine préventive, a-t-il ajouté, en expliquant que l'Union nationale avait mis à son programme la création d'un organisme tripartite (patrons, ouvriers et gouvernement) qui serait chargé de faire enquête dans les cas de différends et de faire des recommandations avant que la grève n'éclate.

"Je connais les ouvriers, a dit le chef de l'Union nationale. Il n'y en a pas un qui est heureux de faire la grève. Mais sous le régime libéral, ils n'ont pas d'autre alternative, car leur dignité est en jeu."

Voir page 2: Johnson



M. Lesage met en garde contre les vendeurs de "chasse aux sorcières"

de notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

THETFORD-MINES — A trois reprises hier, dans la région des Bois-Francs, M. Jean Lesage a demandé aux citoyens de ne pas "se laisser prendre par les vendeurs de chasse aux sorcières". Le chef du parti libéral a visité les comités d'Arthabaska et de Mégantic, en compagnie de ses candidats, MM. Albert Morissette et Emilien Maheu, s'arrêtant dans une dizaine de municipalités, serrant des centaines de mains et prononçant sept ou huit courtes allocutions, avant d'entamer en soirée le plat de résistance: deux discours d'une heure chacun à Thetford et à Lac-Mégantic.

Tout comme depuis le début de sa campagne, M. Lesage n'a pas fait allusion à ses adversaires, mais personne ne pouvait oublier, en entendant ses "avertissements" que l'adversaire de M. Morissette est le Dr René Jutra, co-leader du Rassemblement national, issu de l'alliance séparatiste-credentiste. A Victoriaville, le premier ministre souligna qu'il n'y a pas de mystère en finances publiques, et que les fonds du gouvernement proviennent de taxes et des emprunts, c'est-à-dire des citoyens. "Imprimer des piastres, ça marche pas. La monnaie doit s'appuyer sur la richesse d'un pays, sur la valeur internationale. Il faut être réaliste, et les Canadiens français le sont, puisqu'ils s'imposent actuellement de lourds sacrifices, notamment au chapitre de l'éducation, le

L'assurance-santé sera mise en oeuvre sans heurt au Québec

LAC MEGANTIC (de notre envoyé spécial) — En soirée, devant plus de 1,200 personnes, M. Lesage s'est dit convaincu que le régime d'assurance-santé sera mis en oeuvre sans heurt dans le Québec et que les médecins, soucieux du bien-être de la population, vont collaborer à son application dont la première étape est prévue pour l'an prochain. A cet égard, le chef du gouvernement a précisé qu'il ne craint pas au Québec des incidents comme ceux qui ont accompagné l'entrée en vigueur du programme d'assurance-maladie en Saskatchewan (où les médecins s'étaient mis en grève).

Voir page 2: M. Lesage

Pearson précise qu'il est trop tôt pour dire si le Canada appuiera l'entrée de Pékin aux Nations unies

OTTAWA — Il est encore trop tôt pour dire si le Canada endossera la demande d'admission de la Chine communiste aux Nations unies l'automne prochain, a déclaré aux Communes M. Lester Pearson, qui a ajouté que l'attitude de son gouvernement dépendra principalement des circonstances et de la teneur de la résolution qui proposera l'admission de la Chine.

Le premier ministre a esquivé la question de l'opposition à la suite du discours qu'il a prononcé mercredi soir à un banquet offert par l'université Columbia de New York, et au cours duquel il avait longuement insisté sur l'urgence de mettre fin à l'isolement de la Chine.

M. Wallace Nesbit, conservateur d'Oxford, a demandé à M. Pearson si son discours signifiait la reconnaissance de la Chine et l'appui du Canada à l'admission de Pékin au sein des Nations unies.

Le premier ministre a répondu que le sujet était actuellement à l'étude et qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations précédentes du gouvernement.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. Douglas, a, pour sa part, félicité M.

Pearson de son discours et a suggéré que le Canada reconnaisse au plus tôt la Chine communiste. "Cela prouvera que l'allocation du premier ministre n'était pas qu'un discours creux."

M. Douglas a également demandé s'il existait des obstacles à l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine.

M. Pearson a répondu que la Chine elle-même pouvait créer des difficultés en insistant sur l'expulsion de la Chine nationaliste de l'ONU.

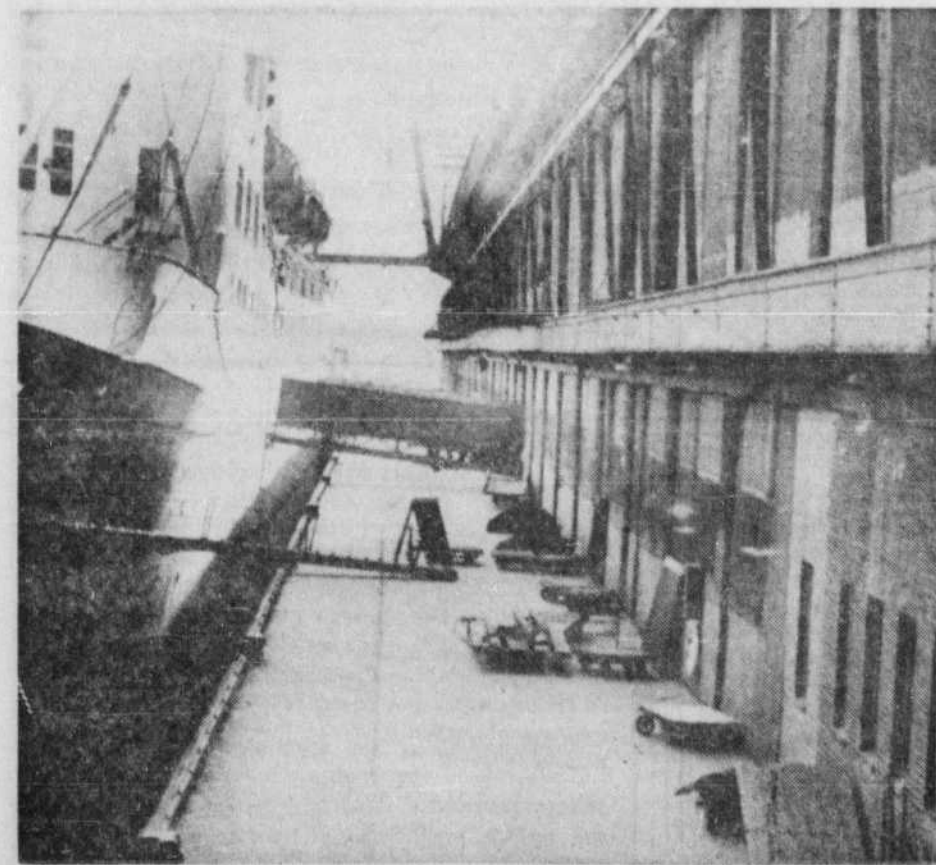
Il avait déclaré à New York qu'il fallait trouver, dans le plus bref délai, un moyen d'améliorer les relations entre l'Occident et les dirigeants de la Chine communiste qui sont, a-t-il dit, dangereusement isolés du reste du monde.

Baisse générale des ventes de voitures aux Etats-Unis

DETROIT — L'industrie américaine de l'automobile a fait savoir hier que la vente des voitures avait subi une forte baisse durant les premiers jours du mois de mai par rapport à l'an dernier. General Motors, Chrysler et American Motors ont enregistré des baisses sensibles tandis que Ford a contrairement augmenté légèrement ses ventes.

Au cours des dix premiers jours de mai les ventes de la General Motors ont été inférieures de 23,1% à celles de la même période de 1965 et celles de Chrysler ont été inférieures de 13,6%. Ces statistiques sont de nature à confirmer les craintes d'un sérieux ralentissement de la demande d'automobiles aux Etats-Unis. La production de voitures cette semaine sera inférieure de 2% à celle de la semaine dernière et de 7,6% à celle de la même semaine

de l'année dernière. Ford avait annoncé mercredi soir que ses ventes au cours du premier tiers de mai avaient atteint un nouveau record. Le public, inquiet de l'évolution de la première industrie nationale, attendait avec une certaine appréhension les chiffres de la General Motors et ceux de Chrysler afin de savoir si les inquiétudes précédentes étaient fondées. Ces chiffres ont été publiés après la clôture de Wall Street où les cours ont subi des baisses accusées depuis plusieurs jours à la suite de la décision de la Chine de ralentir leur production au cours des prochaines semaines afin de réduire les stocks de voitures invendues chez les distributeurs. La chute des cours boursiers a été due à la crainte que cette situation ne soit le signe avant-coureur d'une fin de l'expansion qui se prolonge depuis plus de cinq ans.



Le port de Montréal reste paralysé

Mouillés jusqu'au ventre, les cargos le resteront, tant que les débardeurs n'auront pas décidé de reprendre le déchargement dans le port de Montréal. Les armateurs demandent l'injonction en cour, ce matin.

On ne pourra pas "faire décharger des navires par des injonctions", répond l'Association internationale des débardeurs (CITC). Les 3,500 débardeurs du port de la métropole ont débrayé lundi dernier.

Officiellement, ils demandent plus d'espace de stationnement. Leur geste trouve peut-être l'inspiration ailleurs: l'AID, incidemment, prenait hier avec les armateurs à une première séance de conciliation en vue d'en arriver à la signature d'un nouveau contrat de travail.

Voir page 2: Johnson

Un appareil chinois est abattu en Chine par des avions américains

Pékin: acte délibéré de provocation belliqueuse

PEKIN — Cinq avions américains se sont introduits aujourd'hui dans l'espace aérien chinois au nord-est de Makwan dans la province du Yunnan à 16 heures 17 et ont lancé des missiles téleguidés contre des avions chinois qui effectuaient un vol d'entraînement. Un avion chinois a été abattu, a annoncé hier soir, l'Agence Chine nouvelle, qui ajoute que les "avions pirates" américains ont fui vers le sud quand les avions chinois ont contre-attaqué.

En fin de soirée, le gouvernement américain n'avait fait aucune déclaration, attendant le résultat d'une enquête immédiate ouverte à la suite de l'incident.

En attendant le résultat de l'enquête, on en est donc réduit aux hypothèses: le Pentagone peut catégoriquement démentir les allégations chinoises; il est possible, au contraire, qu'il reconnaisse qu'il y a eu un erreur de pilotage, et que des avions américains ont involontairement franchi la frontière sino-vietnamienne.

Si cela devait se confirmer, il est à prévoir que l'administration Johnson sera amenée à présenter des excuses au gouvernement chinois.

Autre hypothèse, plus grave, celle-là: les avions américains ont eu recours au "droit de poursuite" — qui n'a jamais été

jusqu'à présent clairement défini par les autorités de Washington — et ont pourchassé jusqu'en territoire chinois, des avions repérés au-dessus du Nord-Vietnam.

"C'est un incident extrêmement grave, un acte délibéré et systématique de provocation belliqueuse de la part de l'administration Johnson", a déclaré hier soir un porte-parole du ministère chinois de la défense, en protestant contre l'attaque que des avions américains, au-dessus de la province de Yunnan, ont lancée contre les avions chinois qui effectuaient un vol d'entraînement, rapporte l'Agence Chine nouvelle.

"Cet incident intervient au moment où les Etats-Unis envoient des renforts massifs au Sud-Vietnam, et intensifient leurs bombardements sur le Nord-Vietnam, a indiqué le porte-parole. Il intervient au moment où les Etats-Unis déclarent que la Chine est leur principal ennemi, où M. Dean Rusk affirme qu'il existe des risques de guerre avec la Chine, et confirme les intrusions d'avions militaires américains dans l'espace aérien chinois, dans un dessein de provocation."

"Le peuple chinois et l'armée populaire de libération chinoise sont profondément indignés par cette sérieuse provocation de l'aviation pirate américaine", a poursuivi le porte-parole.

Voir page 2: Un appareil chinois est abattu

Radio-Canada

(Suite de la 1ère page)

Dans un commentaire sur l'affaire de Seven Days, M. Thibault a déclaré: "Si le siège social de Radio-Canada, supervisé directement nos émissions, intervient dans nos opérations, congédie ceux que nous engageons, nous laissons engager ceux qu'il congédiera, décide qui doit faire telle émission, les éléments qu'il faut garder et ceux que nous devons en rejeter, s'il nous impose ses conceptions du programme et du milieu auquel il s'adresse, alors... c'est la pagaille."

Je défie tout superviseur, a ajouté M. Thibault, de ne pas se brûler à ce régime avec son personnel. Le jour où ce personnel de programme commence à croire que le siège social est leur boss, le superviseur et le directeur d'un service sont cuits.

Le superviseur d'un service du réseau français de Radio-Canada témoignant devant le Comité parlementaire qui examine l'affaire du renvoi, par la haute direction de Radio-Canada, des deux animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days", MM. Patrick Watson et Laurie Lapiere.

"Il est possible, voyez-vous, a repris M. Thibault, que le siège social, dans les conditions où il évolue, procède trop souvent à une évaluation réactionnaire et très conservatrice de notre milieu et de nos émissions."

"La ligne courte, brisée ou raccourcie" que suit la haute direction n'allait jamais permettre de confronter les points de vue de la haute direction à ceux des superviseurs.

Au sujet de Seven Days, M. Thibault a souligné qu'il avait, dans une lettre, formé à M. J.-Alphonse Ouellet, président de Radio-Canada, le point de vue que la haute direction n'a-

vait dans cette affaire, que le choix de s'en remettre à une supervision efficace pour satisfaire à ses exigences légitimes, ou supprimer le programme si elle ne pouvait y compter.

Ayant fait ses commentaires devant le comité sur la société qui l'emploie, le directeur du service des émissions éducatives et des affaires publiques a demandé: "Ne me reste-t-il plus maintenant qu'à démissionner?"

Invitant les membres du comité à "en juger" il a aussitôt ajouté qu'il ne lui semblait pas qu'il devait démissionner.

Il a précisé que ses griefs quant à une réorganisation faite il y a un an et demi des services de nouvelles et des affaires publiques. Depuis la réorganisation, ces services sont "coiffés d'un directeur de l'information qui relève directement du vice-président et du directeur-général et du siège social." (Ce directeur de l'information est M. Jean Grand-Landau.)

"Cette nouvelle structure, a ajouté M. Thibault, s'est avérée quasi inopérante au réseau anglais et a débouché dans l'impression la plus complète au réseau français."

Comme solution il a suggéré que les affaires publiques retournent "dans l'organisation générale des programmes de radio et de télévision."

Il a affirmé encore que la réorganisation faite il y a un an et demi "est déjà en train de provoquer de très graves tensions entre l'organisation générale de la télévision et de la radio et notre structure schizophrénique de l'information."

Dans son exposé M. Thibault a rapproché l'émission Seven Days des émissions "Aujourd'hui" et "Sel de la semaine" du réseau français. Ces émissions, a-t-il dit, créent "un journalisme nouveau qui prend une âme". Elles requièrent des animateurs capables de "choisir au public une matière vivante, dynamique, extrêmement personnelle."

Dans de telles émissions, a dit M. Thibault, la supervision était "d'une indicible complexité". Elle devait être "plus inspiration que contrôle, plus persuasion que contrainte, plus auto-conduite que censure."

La supervision de telles émissions, encore, devait "faire sentir les politiques plutôt que les décrets, laisser le programme et la production s'élaborer le plus possible par le personnel plutôt que les lui imposer."

Le Comité a écouté dans une atmosphère tendue la longue déposition de M. Thibault et a suspendu ses séances jusqu'à lundi soir.

Hier matin un des réalisateurs de l'émission "Le Sel de la semaine", M. Claude Desrosier, a déclaré au comité que les réalisateurs de télévision du réseau français de Radio-Canada partagent la frustration et le malaise général de leurs confrères du réseau anglais.

Il a ensuite fait part de la lenteur de l'administration à prendre ses décisions quant à l'usage d'éléments controversés pour les émissions. "Ils étudient l'affaire pendant deux, trois, quatre jours, sinon pendant des semaines, a-t-il dit."

"Ceci a pour effet de gêner notre génie créateur et nous perdons une partie de notre dynamisme, a poursuivi M. Desrosier."

Le comité porte son attention sur le réseau français après avoir enquêté sur les problèmes fonctionnels majeurs à Radio-Canada, à la suite du congédiement des animateurs de l'émission "The Hour Has Seven Days", MM. Laurier La Pierre et Patrick Watson.

M. Desrosier a de plus déclaré que les réalisateurs montagnais de programmes d'actualités se sentent opprimés et mal à l'aise.

Précisant que la direction a tendance à restreindre l'autorité des réalisateurs il a soutenu qu'elle était réticente à appuyer ses réalisateurs lorsque ceux-ci prennent les risques essentiels visant à accroître le nombre de téléspectateurs pour les émissions d'affaires publiques.

M. Desrosier a précisé à cet effet que la direction, tant à Montréal qu'à Ottawa, a peur des innovations et des nouvelles formes.

"La direction doit accepter la possibilité d'erreurs au niveau de la réalisation, à défaut de quoi nous nous enfonçons et risquons de perdre à jamais le public."

M. Lesage

(Suite de la 1ère page)

plus important de tous. Et ceux qui viennent vous dire le contraire content des balivernes."

N'êtes-vous pas, a-t-il demandé ailleurs, mieux que vous ne l'étiez en 1960? Pourquoi vous lanceriez-vous dans l'aventure? Vous nous connaissez, vous savez ce que nous avons fait, appuyez-vous sur du solide. Ce n'est pas le temps d'écouter des chasseurs de sorcières ou de se lancer dans des aventures qui peuvent nous mener on ne sait où. Suivez-moi."

"Suis-je un athée?"

Cette insistance nouvelle chez M. Lesage répond à une inquiétude qui s'est manifestée notamment à Princeville, où le premier ministre fut accueilli par des centaines d'écoliers. Conversant gaiement avec jeunes et moins jeunes, M. Lesage fut abordé par une femme qui lui demanda ce qu'il en était des allégations d'adversaires voulant que le parti libéral s'apprête à sortir Dieu de l'école. Ne se déparant pas du sourire qu'il accroche à sa figure dès le lever, M. Lesage la référa à la déclaration qu'il a faite mercredi, où il rappelle que son parti entend respecter inté-

gralement le droit inaliénable en matière d'éducation.

— Mais de quelle façon? — Par le choix de vos commissaires d'écoles, madame.

Et comme la dame ne semblait pas rassurée, il ajouta en s'éloignant: "Allez l'air d'un athée? Ou pensez-vous que mes enfants étudient? Non, madame, vous savez ce que vous avez à faire, ne prenez pas de risque."

M. Lesage a dit que sa campagne n'était pas une campagne de cabale mais d'information, "non pas de promesses, mais de propositions de solutions et de jalons nouveaux pour l'avenir. Ce n'est pas en se déchirant mutuellement qu'on apprend à connaître les aspirations et les problèmes des citoyens, bien qu'il arrive parfois que si l'on me parle sur les pieds un peu trop fort, je réponde assez vivement. Mais dix minutes après, je suis aussi serein et de bonne humeur qu'auparavant."

Le chef libéral insiste sur le fait que son gouvernement a établi depuis six ans l'infrastructure nécessaire au progrès du Québec, notamment dans les secteurs de l'éducation et des communications. "Je ne verrai probablement pas les résultats des ja-

lons que j'aurai posés avec mon équipe. Mais si je ne laisse que cette infrastructure qui fera du Québec un joyau de prospérité, d'humanisme, d'efficacité et de vigueur, je pourrai dire que j'ai fait quelque chose."

A Saint-Albert, M. Lesage a révélé que la nouvelle route transquébécoise, artère nord-sud de 500 milles de longueur, traversera cette municipalité, et non celle de Drummondville, comme on le craignait ici. La route mène depuis Chibougamau à la frontière américaine.

A Arthabaska, où tout le monde parle de l'imbroglio de l'hôpital, sujet dont le Dr Juras a fait un fort thème électoral, M. Lesage a rappelé que \$6 millions avaient été investis "dans le plus bel hôpital de la province" et que deux autres millions seraient dépensés pour y ajouter 80 lits.

Le premier ministre a fait part des projets ou des réalisations prochaines dans le secteur de l'éducation: à Victoriaville, une école polyvalente de \$5 millions logera 4.500 élèves; une école technique du moulin, au coût de \$2 millions; des écoles pré-universitaires à Thetford, Disraeli et Lac-Noir.

A Thetford, il a fait part d'un projet de construction d'un nouvel hôpital de 250 lits.

A Plessisville, il a rappelé que l'acquisition de Forano par la SGF avait permis de doubler la production de la société et augmenté le nombre des employés de 400 à 750. Il a ajouté que le gouvernement veut donner encore plus d'expansion à la SGF. Il a aussi fait part de nombreux travaux de pavage.

Deux incidents

A Victoriaville, trois jeunes admirateurs de l'homme politique s'attardèrent tant qu'ils arrivèrent en classe en retard. "Retournez-vous en trouver Lesage!" leur aurait dit le maître. Les garçons relancèrent M. Lesage dans la ville voisine et lui demandèrent un billet de rentrée en classe. Le premier ministre griffonna un message indiquant que leur retard était amplement justifié.

A Thetford, les autorités civiques avaient débouché le champagne en l'honneur de M. Lesage, oubliant des prescriptions de la nouvelle loi électorale. Le coordonnateur de la campagne de M. Lesage leur fit comprendre qu'il ne fallait pas.

Aujourd'hui, le premier ministre et sa suite vont dans les comités de Wolfe et Compton.

Johnson

(Suite de la 1ère page)

Un régime d'Union nationale encourage la syndicalisation de tous les travailleurs. "Je souhaite qu'il y ait des syndicats partout, a dit M. Johnson, mais il faudra dire aux unionistes, aux chefs des syndicats: vous n'êtes pas des gars pour faire faire des grèves. Nous les inviterons plutôt à venir au gouvernement, dans un organisme tripartite, pour nous aider à prévenir les conflits."

Il faut mettre fin aux grèves improvisées où les ouvriers se sentent même pas pourquoi ils sont en grève, a encore dit le député de Bagot.

Au sujet de la grève des professeurs de l'enseignement spécialisé, M. Johnson a repro-

ché au gouvernement d'avoir utilisé l'arme de l'injonction. Il a rappelé que M. Wagner avait fait amender — "fort mal d'ailleurs", a-t-il souligné — la loi des alcools pour empêcher que des centaines d'hôteliers ne soient traduits en justice. Est-ce parce que les professeurs ne souscrivent pas à la caisse libérale que M. Lesage ne veut pas faire la même chose pour eux, s'est-il demandé.

A Drummondville, où il était venu appuyer la campagne d'un jeune candidat, le notaire Marc-André Joyal, qui tente de vaincre l'actuel ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, le chef de l'Union nationale a posé hier le premier jalon d'une tournée qui l'entraînera en fin de semaine en divers points du bas du fleuve, de la Gaspésie et de la Côte Nord.

Un appareil chinois est abattu

(Suite de la 1ère page)

"Depuis longtemps, a-t-il dit, les impérialistes américains préparent les sinistres plans d'extension de leur guerre d'agression. La dette de sang contractée par l'impérialisme des États-Unis vis-à-vis du peuple chinois doit être acquittée."

Nous prévenons solennellement le gouvernement américain que le grand peuple chinois ne se laissera pas faire.

"Si l'impérialisme américain insistait pour étendre la guerre et l'imposait au peuple chinois, qu'il le fasse. Nous irions alors certainement jusqu'au bout", a conclu le porte-parole.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

ECHELLE DE TRAITEMENTS
\$5.821 — \$11.600RELEVEMENT
ANNUEL
\$323

ALLOCATION

Accordée à ceux qui ont de l'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde: \$323 par année jusqu'à maximum prévu.

AVANTAGES

Régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.

Faites parvenir votre demande IMMÉDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4. On peut obtenir des formules de demande CSC 100F au bureau le plus proche de la Commission du service civil ou du Service national de placement, ou encore dans les bureaux de poste.

Veuillez rappeler le numéro de concours 66-4412

UN INGENIEUR EN SECURITE NUCLEAIRE

FONCTIONS: Etudes de sécurité de la conception et de l'opération des réacteurs nucléaires.

COMPETENCES: Personne de langue française avec diplôme d'ingénieur ou de sciences avec spécialisation et plusieurs années d'expérience préférablement en rapport avec l'énergie atomique. Connaissances de l'instrumentation et du matériel de contrôle avancées.

TRAITEMENT INITIAL: Jusqu'à \$10.950 dépendant des compétences et expérience.

TRANSMETTRE "curriculum vitae" à:
L'Administrateur
Commission de contrôle de l'énergie atomique
B.P. 1046
Ottawa 4, Ontario

ON DEMANDE STENO DACTYLO BILINGUE

pour service de la publicité d'un quotidien de Montréal. Devra être en mesure de traduire de l'anglais au français.

Bénéfices usuels.

Ecrire à Case 332, Le Devoir, Mtl.

TECHNICIENS OU TECHNICIENNES EN RADIOLOGIE

demandés par
l'hôpital Hôtel-Dieu de MontréalS'adresser à: Service du personnel
3840, rue St-Urbain, Montréal
Tél. 844-0161 - Poste 218

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

5 ans d'expérience, ou

ARCHITECTE

MARC CINQ-MARS, ARCHITECTE

1980 ouest, Sherbrooke — WE. 3-3631

GERANT, ASSURANCE - VIE

L'organisation: société canadienne-française en pleine expansion, agence à Montréal.

L'homme: 30 à 45 ans, au moins 3 ans d'expérience en assurance-vie, agressif, ambitieux et désirant se bâtir un avenir comme gérant d'agence. Expérience comme gérant ou gérant d'unité avantageuse. L.U.A.T.C. requis.

Salaire et commission, occasion intéressante. Toute communication qui sera gardée confidentielle, doit être envoyée à: Case 330, Le Devoir, Montréal.

PHYSIOTHERAPEUTE EN CHEF

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke recherche les services d'une physiothérapeute en chef et de trois physiothérapeutes.

Les candidates intéressées à obtenir ces postes sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

Monsieur Paul Gervais
Directeur du personnel
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
580 sud, rue Bowen
Sherbrooke, P.Q.

CONSEILLER JURIDIQUE

Les candidats doivent être membres en règle du Barreau de la province de Québec; posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans la pratique générale du droit; être bilingues et âgés d'au plus quarante ans.

Les demandes ainsi qu'un curriculum vitae doivent être adressées au Chef du Personnel, CONSEIL DES PORTS NATIONAUX, PORT DE MONTRÉAL, 357 rue de la Commune, Montréal 1, P.Q.

LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE À OTTAWA

DEMANDE UN

CHEF DES COMPTES NATIONAUX

\$15.778 - \$16.900

Un poste intéressant d'Economiste senior est vacant au Bureau fédéral de la statistique. Le titulaire devra diriger des Economistes et des Statisticiens très compétents adonnés à la recherche et à l'élaboration des comptes nationaux. Il faut avoir le talent et le goût de dépouiller et de traduire en termes nets l'analyse et l'interprétation de la conjoncture économique. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance théorique de l'économie pour assurer l'intégration facile des comptes nationaux et leur coordination avec d'autres méthodes de données macroéconomiques.

Les intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de programme 66-430-28.

L'HOPITAL MAISONNEUVE

souhaite votre présence!

Si vous êtes intéressés à faire carrière dans un Hôpital universitaire renommé pour son ambiance progressive... Nous avons actuellement plusieurs postes vacants dans les classifications suivantes:

A — INFIRMIÈRES LICENCIÉES

— De préférence avec expérience en médecine ou chirurgie, salle d'opération.

— Rémunération \$4.160 - \$4.836, selon l'expérience.

B — AUXILIAIRE EN NURSING

— Gradué d'une école reconnue par l'A.I.P.Q.

— Rémunération \$3.276 - \$3.692, selon l'expérience.

Tous ces postes comportent de nombreux avantages sociaux: vacances, jours en maladie, assurance-groupe, intéressantes possibilités de promotion et/ou spécialisation, etc...

S.v.p. adresser toute demande (STAT!)

Directeur du Personnel,
5415, boulevard de l'Assomption,
Montréal 36.

Le Centre d'éducation et de recherches

demande

- 1 — Des éducateurs spécialisés en déficience mentale.
- 2 — Educateurs spécialisés pour classes maternelles.
- 3 — Un éducateur pour prendre la responsabilité d'un programme pré-occupational d'initiation au travail.

Bon salaire, bénéfices marginaux, locaux modernes avec gymnase et piscine à la disposition du personnel. Possibilités de perfectionnement.

La demande d'emploi devra être faite au:

Principal adjoint,
Département d'éducation,
Tél. 747-0686

CHEF DE PUBLICITE

LE POSTE: Chef de publicité qui sera responsable de la direction d'un programme complet de publicité pour une importante entreprise à Montréal.

Le postulant devra être capable de déterminer les moyens de communications les plus efficaces à l'échelle de la compagnie. Il doit également posséder un esprit créateur pour ce client.

LE CANDIDAT: Chef de publicité canadien-français ayant un sens aigu de la promotion et possédant un minimum de 8 ans d'expérience en publicité ou dans un domaine relatif.

Il devra être en mesure de coordonner, stimuler, reconnaître les idées créatives et d'en faire la vente.

Le candidat devra être capable de communiquer effectivement en anglais comme langue seconde.

Ecrire au:

BUREAU CANADIEN DE
PERSONNEL PUBLICITAIRE 2100 Drummond, Suite 860.

PROGRAMMEUR

Nous recherchons pour un poste à Montréal un programmeur possédant un minimum de deux années d'expérience, de préférence dans le travail avec les ensembles de traitement de l'information 1401/1440 à disques. Cependant, les demandes de candidats ayant de deux à trois années d'expérience sur tout autre système seront prises en considération.

Excellentes chances d'avancement avec une Compagnie possédant des services de traitement de l'information dans toute l'Amérique du Nord et dans d'autres pays à travers le monde.

Salaire en rapport avec l'expérience et les qualifications. Excellents avantages sociaux.

Prière de s'adresser, par téléphone, à 877-2475 ou, par écrit, à:

Alcan Aluminium Limitée
a/s M. C.-A. Armitage
C.P. 6090, Salle 710
Montréal 3 (Québec)

TRADUCTEURS SPECIALISES

BUREAU DES TRADUCTIONS

SECRETARIAT D'ETAT

OTTAWA

JUSQU'À \$10.500

Le Bureau des traductions, à Ottawa, a besoin d'un bon nombre de diplômés d'université dans les disciplines mentionnées plus loin. Les titulaires traduiront principalement de l'anglais au français pour les Divisions suivantes: Agriculture, Nord canadien, Forêts, Revenu national, Mines et Relevés techniques.

SPECIALISATIONS: génie forestier, entomologie, botanique, zoologie, ornithologie, géologie, anthropologie, sciences agricoles, y compris la science des sols, sociologie, biologie, hydrologie, géophysique, océanographie, métallurgie, arpentage, cartographie, astronomie, comptabilité, finance, fiscalité, sciences économiques, élevage, grande culture, horticulture, sylviculture, chimie agricole.

Présentez immédiatement votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en utilisant la formule CSC 100F. Veuillez mentionner le numéro de programme 66-480. On peut obtenir tout renseignement supplémentaire.

DÉCÈS

DEMERES — A Montréal, le 10 mai 1966 à l'âge de 53 ans, est décédée Yvette Germaine Demeres, épouse de M. Jean-Paul Demeres, directeur de funérailles. Les funérailles auront lieu samedi le 14 mai à 10h15, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE — A Montréal, le 10 mai 1966 à l'âge de 53 ans, est décédée M. Jean-Paul Lachance, demeurant à 1402 boul. Morgan. Les funérailles auront lieu samedi le 14 mai, à 10h15, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX — A Montréal, le 11 mai 1966 à l'âge de 72 ans, est décédé, Aimé Marcoux, époux de Jeanne Dumont. Père de Jean-Robert et Michel. Mme Yvonne Lachance (Thérèse), Mme Jean-Paul Germain (Lucie) et Hélène. Les funérailles auront lieu samedi le 14 mai, à 10h15, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD — A Montréal, le 11 mai 1966 à l'âge de 29 ans, est décédée, Denise Naud, épouse de Lisette Bellemare, demeurant au 285 rue Bellechasse, app. 212. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant, à 10h15, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE — A Montréal, le 11 mai 1966 à l'âge de 49 ans, est décédée, Mme veuve Emile Ouellette, née Lucie Truchon, demeurant au 1289, rue Palmaré. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant, à 10h15, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES

Magnus Poirier Inc.
6403 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135



COGNAC OTARD

Le seul qui soit vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac

PRODUIT DE FRANCE

la vie syndicale

L'auto: salaire annuel et parité Canada-E.-U.

DETROIT — Le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Walter P. Reuther, donnera le feu vert, la semaine prochaine, pour permettre aux 1.484.000 membres du syndicat d'entreprendre une campagne de propagande en vue d'obtenir deux gains importants lors des négociations collectives de 1967. Les deux objectifs principaux des prochaines conventions seront:

— l'obtention de salaires annuels, à la place des salaires horaires, pour les ouvriers affectés à la production;

— et l'égalité des salaires dans les usines de l'industrie de l'automobile au Canada et aux États-Unis. Les autorités du syndicat ont fait savoir qu'étant donné les records de ventes et de profits atteints dans l'industrie de l'auto au cours des deux dernières années, les employés s'attendent à des augmentations substantielles. "Ainsi, a déclaré un membre de la direction des TUA, les ouvriers n'ont pas l'intention d'écouter qui que ce soit — y compris LBJ — le président Johnson — leur parler de limiter leurs gains à seulement 3,2 pour cent, lors des prochaines négociations." Les principaux projets de conventions collectives se font lors d'un congrès l'an prochain, probablement à Detroit. Cette réunion marquera le 20^e anniversaire de M. Reuther comme président du syndicat, et son 30^e anniversaire comme membre du bureau de direction international.

Un conciliateur "x" pour les cheminots

OTTAWA — Le ministre du travail, M. Nicholson, a déclaré hier qu'il avait un nom de conciliateur en tête pour régler le différend monétaire qui oppose les cheminots de fer à la Fraternité canadienne des cheminots. Le ministre devrait recevoir au plus tard lundi la réponse de la personne dont il a sollicité les services de conciliation. On sait que les 22.000 travailleurs "non roulants" membres de la fraternité des cheminots ont voté la grève mercredi.

CCRO: nomination

Le ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson, annonce que la Commission du service civil a nommé M. J. Lorne MacDougall au poste d'assistant exécutif en chef du Conseil canadien des relations ouvrières, et M. George A. Lane au poste de secrétaire de ce conseil. M. MacDougall, diplômé de l'université Queen's, est entré au ministère du travail en 1938. Après avoir agi en qualité de conciliateur et d'enquêteur sur les salaires au Manitoba, en Saskatchewan, et dans le nord-ouest de l'Ontario, il est devenu membre du personnel de la direction des relations industrielles en 1942, travaillant pour le compte du Conseil national du travail en temps de guerre et de la Commission des relations ouvrières en temps de guerre. Il a été nommé secrétaire du CCRO en 1953 et a représenté le gouvernement du Canada à la Commission du génie civil et des travaux publics de l'Organisation internationale du travail.

Métallurgie: parité avec les États-Unis

SAULT SAINT-MARIE — Les Métallurgistes unis d'Amérique et la société Algoma Steel ont entrepris la négociation d'un nouveau contrat de travail. Un porte-parole syndical a fait savoir que l'un des objectifs visés, conformément aux nouvelles politiques décidées à une récente conférence à Winnipeg, est la parité des salaires avec les États-Unis. Le salaire moyen dans cette entreprise est présentement de \$274 l'heure et le salaire de base, \$220.

La grève est évitée à Gaspésie Pulp

CHANDLER — Les employés de Gaspésie Pulp, Paper, ont ratifié l'entente sur un contrat de travail intervenu entre leurs représentants syndicaux et l'entreprise. Les travailleurs, membres de la section 455 de l'Union internationale des travailleurs des pâtes et papiers (C.T.P.), devaient entrer en grève dimanche dernier. Le déclenchement de la grève a toutefois été retardé de 48 heures, à la demande du conciliateur du ministère du travail, M. Noël Bérubé, après quoi on en est arrivé à une entente sur les questions en litige, notamment les ajustements de salaire et la sécurité d'emploi.

Hôpitaux: rapport des négociations

La négociation collective intéressant 30.000 employés d'hôpitaux, affiliés à la CSN, s'est poursuivie cette semaine durant trois jours. À la suite de ces journées, le comité de négociation syndical, comportant une cinquantaine de représentants, soumettra un rapport au bureau fédéral de la Fédération nationale des services, ce matin, à 9h30, en la salle "Vieille France" du restaurant "Butch Bouchard", et samedi, le 14 mai 1966, à la même heure, au même endroit. À cette occasion, et pour la première fois dans son histoire, le bureau fédéral de la Fédération nationale des services, comportant la présence de délégués des employés de 126 hôpitaux, sera ouvert à la presse pour le rapport des négociations. Cette réunion durera vraisemblablement toute la journée de vendredi et une partie de la journée de samedi. Les journalistes sont donc invités à assister à ce rapport des négociations.

New York: grève du taxi

NEW YORK — Seulement un petit groupe de taxis, moins de 150, parcouraient les rues de la métropole américaine, hier matin, par suite d'une grève des quelque 18.000 chauffeurs syndiqués de la ville. New York compte 6.816 taxis appartenant à des compagnies et 4.956 appartenant à des particuliers. Presque tous ces derniers sont aussi demeurés dans les garages hier matin. Un problème se pose pour les citoyens qui désirent se rendre aux trois aéroports, car les chauffeurs d'autobus de ce service spécial ont cessé le travail depuis vendredi. Le maire de New York, M. John V. Lindsay, a indiqué qu'il essaierait de régler cette mécontente. Les chauffeurs réclament 50 pour cent des recettes inscrites au compteur; ils touchent actuellement entre 44 et 45 pour cent des sommes perçues.

Le régime de la négociation pour les fonctionnaires

OTTAWA — Deux projets de loi parrainés par le premier ministre et qui ont subi hier aux Communes leur première lecture complètent la trilogie nécessaire à l'établissement d'un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale.

Un premier projet de loi change l'actuelle Commission du service civil en Commission de la fonction publique et définit généralement les conditions d'emploi dans la fonction publique fédérale. Le deuxième projet de loi, lu une première fois hier, vise à conférer au Conseil du trésor des pouvoirs actuellement dévolus au gouverneur en conseil afin de lui permettre d'agir, dans les négociations collectives, au nom du gouvernement.

Le premier projet de loi a été déposé aux Communes il y a trois semaines et il détermine le régime de négociations collectives offert par le gouvernement aux fonctionnaires fédéraux. Ce projet de loi est présentement soumis à l'examen d'un comité mixte.

3,190,904 électeurs

QUEBEC — Le président général des élections, M. François Drouin, a déclaré hier que le nombre d'électeurs inscrits à l'élection du 5 juin sera supérieur de 17 pour cent à ce qu'il était aux élections de 1962. Aux dernières élections il y avait 2.721.783 inscrits et cette fois il y en a 3.190.904.

La cause de l'accroissement sensible du nombre d'inscrits est une conjugaison de deux facteurs: la croissance démographique normale et l'abaissement de 21 à 18 ans de l'âge minimum des votants.

La loi électorale permet à tous les partis de dépenser 25 cents par électeur dans chaque comté. Conséquemment les partis qui seront représentés dans chacun des 108 comtés auront le droit de dépenser \$800.000 chacun en publicité et autres frais électoraux.

Quatre partis ont annoncé qu'ils auront des candidats dans tous les comtés: les libéraux, l'Union nationale, le Rassemblement pour l'indépendance nationale et le Ralliement national. Seuls ces partis seront officiellement reconnus.

Le coût total des élections se situera entre huit et dix millions de dollars. M. Drouin a noté qu'à sa connaissance un journal a enfreint la législation interdisant de hausser les tarifs de publicité des journaux, de la radio et de la télévision durant une période électorale. Il n'a pas voulu identifier le journal.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 13 MAI 1966

TROIS

M. Lesage promet: avant un licenciement collectif, les employeurs devront donner un avis de six mois

THEFORD-MINES, (de notre envoyé, Gilles Lesage). — Désormais, les employeurs du Québec devront donner un préavis de six mois dans le cas d'un licenciement collectif, afin de permettre la tenue d'une enquête pour évaluer les besoins des employés mis à pied en vue de leur reclassement. Cette loi, qui sera présentée au parlement, vise à adapter le droit primordial à la disposition de l'industrie d'une main-d'œuvre qualifiée.

S'attachant surtout au reclassement des travailleurs, M. Lesage a dit que le ministre concerné verra à adapter et remplacer les travailleurs sur le marché du travail et à perfectionner la main-d'œuvre par un programme de formation professionnelle.

En cas de licenciement collectif, au terme du préavis de

six mois, un comité interministériel (travail, éducation, industrie, famille et bien-être social) fera les recommandations nécessaires au ministre du travail. Ce dernier, dans chaque cas, créera un comité consultatif qui administrera les fonds nécessaires au reclassement. Le service de reclassement du ministère, en collaboration avec le comité ad hoc, analysera le cas de chaque travailleur et indiquera la meilleure solution.

Les travailleurs mis à pied disposeront des services suivants:

- 1) une allocation de conversion visant à la formation professionnelle du travailleur et à des cours de récupération scolaire;
- 2) prime de transfert comprenant une indemnité pour le logement et pour les frais encourus par la famille à la suite d'un transfert;
- 3) une indemnité de frais de transport pour les personnes et le mobilier;
- 4) une allocation temporaire dégressive pour les travailleurs qui subissent une baisse temporaire de salaire à la suite

du changement d'emploi et pendant leur cours de perfectionnement;

5) un prêt de conversion. Des prêts seront mis à la disposition des travailleurs pour des fins particulières. M. Lesage a indiqué que le Québec est la première province au Canada à mettre sur pied un service de reclassement et à définir de façon aussi précise une politique en ce sens. Des expériences-pilotes ont été faites à Thetford, Windsor Mills, Val d'Or, Malartic, Montréal, Rivière-du-Loup et en Gaspésie.

Un conciliateur du gouvernement sera appelé à arbitrer un conflit intersyndical: CSN et FTQ

Il semble bien que ce soit la première fois dans l'histoire des relations de travail au Québec qu'un conciliateur du gouvernement soit appelé à arbitrer un conflit intersyndical. Ce rôle revient à M. Jean-Paul Lafleur, conciliateur du ministère du travail, dans le conflit qui oppose depuis la mi-mars à Alma, le syndicat national des travailleurs de la construction du Lac Saint-Jean (CSN) et le conseil des métiers de la construction du Québec (FTQ). M. Lafleur est intervenu à la demande du maire d'Alma, M. Léon Desmeules, qui a convaincu les deux syndicats d'accepter ses bons offices. Hier il a rencontré chaque syndicat séparément, et les a convoqués à une réunion conjointe aujourd'hui. Mais il n'est pas au Québec du syndicat de la FTQ se rendant à l'invitation à cause des services qu'ont subis ses représentants de la part d'une quinzaine de fiers-à-bras, mardi soir.

Voici le fond de l'affaire. Dans la région du Lac Saint-Jean, c'est la CSN qui représente la grande majorité des travailleurs. Les unions internationales n'y ont à peu près pas de racines. Or voici qu'à la mi-mars, la compagnie Rust Associates s'amène à Alma

pour agrandir le moulin à papier de la compagnie Price. Elle a besoin de travailleurs locaux. Mais ces derniers découvrent que pour être embauchés, ils doivent devenir membres du conseil des métiers de la construction, qui regroupe plusieurs unions internationales. Ils découvrent que le conseil a signé, avec la compagnie Rust, une convention collective qui lui accorde la juridiction exclusive sur les travailleurs qu'elle embauchera pour l'agrandissement du moulin, un travail qui prendra un an et demi à deux ans.

Les travailleurs locaux ont manifesté, la compagnie a obtenu une injonction, mais les manifestations ont continué, marquées par la violence à certains moments.

Le point de vue de la CSN a été exprimé hier par M. Jean-Paul Lalancette, directeur régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il part du fait qu'au moment de la signature de la convention, il n'y avait que trois ouvriers sur les chantiers, et que par conséquent les quelques 300 ouvriers qui seront là au plus fort des travaux n'auront jamais eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur le contrat de travail.

Contre cet argument, M. Roger Perreault, représentant du conseil des métiers répond qu'il y avait 17 travailleurs au moment de la signature de la convention, et que n'y en eût-il eu que deux, elle n'en serait pas moins valide.

Pour M. Lalancette, cette façon de procéder est dictatorial et empêche les travailleurs de choisir le syndicat qu'ils préfèrent. Dans cette affaire, il voit un pacte entre une compagnie et un groupe d'unions américaines sur le dos des travailleurs et qui

constitue une provocation pour la population d'Alma. "C'est avec un tel régime de dictature, a-t-il dit, qui consiste à imposer aux travailleurs des conditions de travail qu'ils n'ont pas négociées eux-mêmes, que la FTQ perd depuis quelques années des milliers de membres."

La Ligue d'action nationale invite les partis à se prononcer sur le centenaire

La Ligue d'action nationale a décidé de demander aux partis politiques et aux candidats en lice dans la présente lutte électorale de se prononcer clairement sur l'opportunité de fêter le centenaire de la Confédération. Elle invite la population à exiger des partis et des candidats une telle prise de position.

Elle demande au surplus aux partis et aux candidats de prendre l'engagement ferme qu'advenant leur élection, ils

feront adopter par la Législature du Québec une résolution préparatoire à une pétition qu'ils s'engageront à promouvoir auprès des citoyens du Québec pour qu'ils manifestent leur volonté d'obtenir en 1967:

- a) la reconnaissance claire et explicite du caractère national distinctif du groupe canadien-français du Québec, et de l'État du Québec, comme étant son État national;
- b) l'affirmation sans ambigüité

ge du droit de l'État national québécois à son autodétermination;

c) la mise sur pied immédiate des mécanismes de négociations et d'élaboration des textes constitutionnels, accords ou ententes en vertu desquels les deux nations, sur la base d'une représentation égale, conviendront de s'autodéterminer comme deux contractants entièrement libres de leurs décisions selon leur intérêt propre.

Le syndicat des ingénieurs de l'Hydro soumet une proposition

Le syndicat des ingénieurs a présenté hier à l'Hydro-Québec une proposition dont il n'a pas encore révélé la teneur. Il attend pour le faire que l'Hydro lui ait fait connaître sa réaction. On croit qu'il s'agit d'une proposition qui permettra un véritable rapprochement sur la question de la juridiction syndicale, qui a provoqué la grève le 13 avril.

Hier midi, une centaine de grévistes se sont rendus à St-Eustache pour demander au ministre tuteur de l'Hydro, M. Gaston Binette, d'intervenir

dans le conflit. Dans un grand déploiement de pancartes, ils ont défilé dans la paisible municipalité jusqu'au bureau du ministre, qu'ils ont attendu pendant une heure.

M. Jean-Guy Rodrigue, président du syndicat, a remis à M. Binette une lettre affirmant que l'Hydro-Québec n'a manifesté aucun désir de régler le conflit, qu'il crée chez les ingénieurs "un climat d'incertitude et de frustration qui risque d'avoir des conséquences graves sur la bonne marche de l'entreprise".

"Vous vous devez d'intervenir énergiquement afin d'empêcher que l'irresponsabilité et l'entêtement de quelques hauts dirigeants de l'Hydro-Québec ne compromettent les objectifs de la nationalisation réalisés par le gouvernement dont vous faites partie, dit la lettre. Nous ne voudrions pas que les pertes encourues par ces conflits soient soldées par les contribuables de la province sous une forme ou sous une autre".

La proposition qui a été présentée à l'Hydro au cours d'une séance de négociation hier après-midi a été adoptée par l'assemblée des grévistes, dans la matinée. Une autre séance de négociation doit avoir lieu aujourd'hui.

Objectif prioritaire de M. Gérin-Lajoie jusqu'en 1970: programme complet d'éducation d'adultes

ROBERVAL. — Le ministre de l'éducation, M. Gérin-Lajoie, a déclaré hier soir que la mise en œuvre d'un programme complet d'éducation des adultes, par l'entremise des commissions scolaires régionales, sera l'objectif prioritaire de son ministère au cours des quatre prochaines années.

Les besoins de la jeunesse, qui ont joui de la priorité depuis quatre ans, ne seront pas négligés pour autant, a-t-il précisé. Mais la politique d'éducation doit concorder avec l'ensemble de la politique gouvernementale et celle-ci prévoit notamment le développement économique régional. Ce développement pourrait être freiné par la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, a expliqué le ministre.

M. Gérin-Lajoie a invoqué des statistiques démontrant que 48 pour cent de la main-d'œuvre actuelle du Québec n'a pas poussé d'études au-delà de la 7^e année, et seulement 8 p.c. de la main-d'œuvre a dépassé le niveau de la

12^e année. Il est urgent dans ces conditions d'offrir aux adultes un programme de formation qui corresponde aux besoins présents et futurs du marché du travail.

Prénant la parole à un meeting du candidat libéral dans Roberval, M. Henri-Paul Brasseur, le ministre a précisé que deux expériences pilotes en éducation des adultes seront entreprises dès l'automne dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans celle du Bas-St-Laurent-Gaspésie.

Ces projets, qui seront élaborés en collaboration avec les

organismes régionaux, comporteront quatre étapes: inventaire des besoins en main-d'œuvre en fonction des objectifs de développement économique de la région; identification des travailleurs qui peuvent être recyclés; mise au point de programmes accélérés de formation; mise en œuvre de ces programmes par les commissions scolaires régionales.

Dans la mise au point des programmes de formation, a souligné M. Gérin-Lajoie, on devra tenir compte des problèmes pédagogiques particuliers soulevés par des étudiants adultes. Des chefs de famille ne peuvent pas se permettre de "perdre du temps" à l'école. Il faudra des méthodes et des manuels adaptés qui assureront une formation accélérée.

L'expérience pilote sera étendue progressivement à toute la province. L'un de ses éléments essentiels, c'est la responsabilité qu'on donnera aux commissions régionales "qui n'ont pas fini de prendre des responsabilités", ajoute le ministre.

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

Le dimanche au Ritz
SALLE OVALE
Buffet le soir — Trio Arys
CAFÉ DE PARIS
Dîner et souper
Maitre d'Hôtel
842-4212
HOTEL RITZ CARLTON

CHAMPAGNE Charles Heidsieck REIMS

BYRRH, un amour d'apéritif
...FRAIS DU SUR GLACE
LE VIN APERITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 540-B \$ 2.20

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES "PRIMEAU"
GALVANISÉE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

VIENT DE PARAÎTRE...

CHANT POÉTIQUE POUR UN PAYS IDÉAL

BILAN DE POÉSIE D'ANDRÉ-PIERRE BOUCHER

En vente partout à \$2.00 • Distributeur: La Cie de Distribution de La Patrie, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal — (Tél.: 861-8571)

ÉDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
V. 1-223

EDITORIAL

La responsabilité des partis dans la campagne électorale

Il est difficile de contester qu'une campagne électorale n'est pas une période particulièrement propice à l'analyse sereine et à la réflexion. Les partis politiques sérieux le savent bien avant la fièvre du combat et la sagesse populaire l'a depuis longtemps constaté qui qualifie de "promesses d'élection" les engagements souvent inconsidérés et les déclarations polémiques pendant la campagne. Tous les partis politiques ont, désormais, leur programme et trois d'entre eux présentent cette fois aux électeurs québécois un ensemble de propositions constructives, progressives, sérieuses.

On n'en est que plus enclin à regretter qu'un document aussi important, et aussi délicat à certains égards, que la dernière partie du rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement soit publié en un pareil moment. Le gouvernement en a pris le risque en décidant à la mi-avril d'en appeler au peuple. Il n'appartenait pas à la commission de modifier son calendrier dans l'unique souci de ne pas embarrasser le gouvernement et celui-ci, d'autre part, était moralement obligé de publier le rapport à l'instinct où il en était saisi ou peu après. On comprend que le premier ministre, en autorisant cette publication, ait annoncé que le gouvernement ne prendrait pas position sur le fond, dans l'immédiat, et ait formé le vœu que le document ne soit pas exploité à des fins électorales. Le danger est grand que cet espoir soit déçu : un parti a déjà engagé, au seul vu des recommandations sur la confessionnalité, une croisade qui éveille des souvenirs proches et amers.

Il est normal, il est nécessaire que le rapport d'une commission d'enquête, surtout dans un domaine vital comme l'éducation, fasse l'objet d'un large débat. Mais si le débat a lieu pendant la campagne électorale, il risque d'être vicié, du fait de l'affolement ou de l'incompréhension des uns, des calculs des autres, voire de l'espoir immodéré de quelques-uns. On a lieu de redouter que, surtout dans les dernières semaines de la campagne, le rapport Parent ne serve d'argument suprême à certains camps et que le gouvernement ne soit amené, malgré lui, à s'engager, donc à se lier sur des questions particulièrement explosives. Par l'attitude qu'ils adopteront en cette affaire, les partis d'opposition vont donner la mesure de leur maturité, de leur sens des responsabilités.

La coïncidence est d'autant plus malheureuse qu'on avait cette fois de bonnes raisons de s'attendre à une campagne électorale décente, centrée sur les problèmes et les besoins réels du Québec plutôt que sur des scandales vrais ou supposés et sur des accusations réciproques de gabegie ou d'incompétence. Non seulement plusieurs des formations offrent-elles un programme sérieux mais l'éventail est plus ouvert qu'il ne l'a jamais été chez nous, depuis une sorte de droite salazarienne avec le Ralliement national jusqu'au Parti socialiste du Québec, dont on souhaiterait que le contenu idéologique fût à la mesure de la ferveur et des grands desseins, sans mentionner le parti communiste québécois qui n'est guère là que pour prendre date. La diversité des options et le contenu des programmes marquent incontestablement un progrès par rapport à l'époque où nous n'avions le choix qu'entre un pale satellite du parti libéral fédéral et une formation mesquinement conservatrice, solide-

ment campée dans le passé et gaillardement rétrograde. Aujourd'hui, en face d'un parti libéral du Québec véritablement autonome (encore que subsistent quelques liens tenaces du fait de certains individus) et qui invoque le bilan des six dernières années, dont il peut être légitimement fier, il y a une Union nationale renouée, qui a fait son autocritique et pris le virage qu'elle imposait. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, seul parti indépendantiste sérieux, offre au peuple du Québec une option nouvelle et radicale dans un style qui consacre la dissociation du nationalisme et du conservatisme. La similitude des sigles R.I.N. et R.N. risque de semer la confusion dans une partie de l'électorat bien que l'opposition soit complète entre les deux idéologies. La naissance du Ralliement national traduit d'ailleurs une constante de l'histoire politique du Québec où, périodiquement, une tendance clerico-conservatrice et nationaliste cherche un moyen propre d'expression. C'est l'illustration contemporaine des "castors". Dans ce curieux amalgame, on trouve des indépendantistes qui ont préféré quitter le R.I.N. et même renoncer provisoirement au mot d'indépendance, plutôt que d'œuvrer pour l'indépendance dans une formation "de gauche et non confessionnelle". Il était normal que ce groupe fasse coalition — sans doute éphémère — avec l'aile un tantinet mystique du créditisme québécois et l'arrière-garde de l'U.N. pour qui celle-ci est devenue trop libérale... sinon un peu yé-yé.

Ainsi, nous sommes en face non pas d'un seul mais de deux éventails des partis, selon qu'on les envisage quant à leur option constitutionnelle ou quant à leur orientation idéologique. Dans le premier cas, le R.I.N. est nettement en pointe, suivi, à peu près à égale distance, par le P.S.Q. et le R.N. puis, loin derrière, par l'Union nationale et le parti libéral. Dans le second, on trouve, à l'extrême-gauche (si l'on peut encore dire) le parti communiste québécois, puis le P.S.Q., au centre-gauche, le R.I.N., au centre, inclinant très légèrement à gauche, le parti libéral, suivi aussitôt de l'U.N. qui continue de lorgner à droite, puis, après un grand vide, le R.N.

Cette diversité, jointe au contenu de quelques programmes et aux dominantes évoquées jusqu'ici par les chefs des partis : avenir constitutionnel du Québec, sécurité sociale, planification économique, relèvement de l'agriculture, etc., devrait nous autoriser à attendre de cette campagne un débat fructueux sur un ton élevé. Il n'est pas encore sûr qu'un total nous l'ayons : certaines déclarations, certaines orientations ne laissent pas de décevoir. Le gouvernement sortant a suffisamment de grandes innovations et de réalisations heureuses à rappeler pour ne point multiplier les promesses "d'élection". Et les partis d'opposition, le principal d'entre eux en particulier, doivent se défendre contre la tentation toujours présente du succès facile avec la dénonciation "du poids des taxes et des impôts".

Il appartient au parti libéral, à l'Union nationale, au R.I.N. et au P.S.Q. de donner au peuple du Québec une campagne électorale qui fasse progresser la conscience populaire, une campagne axée sur les grands thèmes du devenir du Québec : son statut futur, son progrès culturel, son développement économique et social.

Jean-Marc LEGER

Le problème agricole et les élections

L'agriculture est sans aucun doute le secteur économique le plus mal en point au Québec à l'heure présente : alors que les régions urbaines et industrialisées ont connu une activité et une prospérité croissantes au cours des dernières années, les choses vont moins bien dans le monde rural : dans les régions éloignées des grands centres et qui sont moins favorisées on peut même parler de marasme, même si le mot a offensé M. Lesage.

Ce retard de l'agriculture par rapport à l'essor général est le principal facteur qui a empêché la victoire du parti libéral de s'étendre à toutes les régions en 1962 : les comtés ruraux moins prospères sont demeurés fidèles à l'Union nationale, et il est assez plausible que le même phénomène se répète avec des variantes le 5 juin, à moins que les nouveaux partis viennent perturber cet équilibre.

Les partis d'opposition insistent donc sur ce thème et dénoncent la politique du gouvernement qu'ils jugent trop molle et apathique. Pourtant on retrouve dans tous les programmes plusieurs mesures assez semblables même si l'y a des divergences notables sur certains points et si tous ne placent pas l'accent au même endroit.

Consolidation des terres

L'une des principales réformes proposées par le parti libéral en matière agricole est la consolidation des terres. L'UN note que malgré l'accélération de l'exode depuis quelques années, M. Lesage

BLOCS NOTES

ner l'agriculture à leur avantage et au bénéfice de la collectivité, si on leur trouvait un autre emploi convenable.

Dans les dix régions du Québec étudiées, on a relevé que les cultivateurs ayant un revenu annuel de moins de \$2.500, n'avaient en moyenne que 64 acres améliorées, tandis que la moyenne pour ceux qui gagnaient \$5.000 et plus dans les mêmes régions, était de 109 acres améliorées. La même situation se retrouve dans les zones marginales des autres provinces, et le rapport conclut que ces petites fermes sont "irréductiblement peu rentables à cause de leur superficie" car elles ne justifient pas les crédits et investissements qui pourraient mettre en valeur des terres plus étendues.

Ce n'est là du reste qu'un des aspects du problème, car ces cultivateurs marginaux ne le sont souvent qu'à temps partiel et reçoivent une partie notable de leur modeste revenu soit d'occupations non agricoles ou de la sécurité sociale.

Syndicalisme agricole

Tous les partis s'accordent pour recommander, sous di-

Laïcité de l'Etat et liberté scolaire

par Pierre DERMINE

Le Mouvement laïc de langue française a tenu, il y a quelques jours, son cinquième congrès annuel. Y assistaient (je cite le *Devoir* du 18 avril) quelque 125 adhérents. Un peu mince comme succès de foule pour un mouvement qui se veut à l'avant-garde du renouveau idéologique et social du Québec! Bien entendu, le M.L.F. compte plus d'adhérents que cela, et il y en a même beaucoup plus en coulisses que sur la scène; mais même s'il s'agit d'une faible minorité, l'histoire nous fournit assez d'exemples d'une minorité parfois infime exerçant une influence disproportionnée avec son nombre, grâce à quelques complicités bien placées et à l'inertie d'une majorité mal renseignée.

Le fait est que cette poignée de laïcistes prétend transformer en agnostiques un peuple entier de croyants, en faisant sa formation chrétienne à sa source même qui est l'école. Car, nous ne nous y trompons pas plus que M. Marcel Rioux : quand on supprime l'enseignement chrétien, c'est toute la vie catholique qui s'effondre, c'est la pratique religieuse qui se meurt, l'expérience a réussi ailleurs, et c'est cette inspiration que, pour les mêmes fins, le professeur Rioux et ses partisans voudraient mettre à la base de notre système scolaire.

A l'origine, le M. L. F. réclame tout légitimement, selon nous — la création d'un secteur d'enseignement neutre; laïcistes formant maintenant de découvrir qu'il est irréalisable pratiquement. Ce qui compte pour eux, il ne faut pas l'oublier, c'est de lancer leurs revendications à l'escalade et on verra maintenant à la laïcité complète pour tous, croyants ou non; sous prétexte de faire respecter la liberté de conscience de la minorité, on supprimerait celle de la majorité et le tour serait joué.

La neutralité pour les seuls neutres ne suffit plus, on veut l'étendre à tout le système scolaire; autrement dit serait "discriminatoire" (parce qu'elle isolerait les enfants non croyants dans une sorte de ghetto laïque), "économiquement impraticable" (parce que ses bénéfices éventuels sont trop peu nombreux et trop dispersés), et "extremement nocive au point de vue de la société globale québécoise" (parce que celle-ci continuerait d'être globalement catholique). Au surplus, toujours d'après M. Rioux, "cette solution repugne au principe de la laïcité des Etats modernes, les citoyens ne demandant aucun privilège mais simplement que les institutions publiques soient ouvertes à tous".

Le grand mot est lâché : "laïcité de l'Etat", espoir suprême et suprême pensée des laïcistes! Que M. Rioux revendique comme son idéal la laïcité intégrale, libre à lui, mais c'est loin d'être l'avis de tout le monde. En matière d'enseignement, ce principe postule le monopole de l'Etat par l'instauration forcée de l'école unique, laïque et neutre. Ce monopole, ne le possède-t-il jusqu'ici que les pays d'obédience marxiste (après vingt ans, la Pologne n'a pas encore réussi à le dégriser)?

D'autre en ont fait l'essai, y compris la mère du laïcisme, la France qui, après plus d'un demi-siècle de laïcité intégrale en est revenue au principe de la liberté d'enseignement. Aucun privilège pour un groupe quelconque, mais le droit pour chaque groupe de citoyens d'être éduqué selon ses convictions : voilà ce que nous réclamons, et nous remercions M. le professeur Rioux de nous avoir donné l'occasion de l'affirmer une fois de plus.

Les partis d'opposition

Bien que l'UN reproche à M. Lesage de vouloir accentuer l'exode rural, l'opposition officielle évite de s'engager quant à la consolidation des terres; du moins dans son programme, ce qui ne garantit pas que les orateurs la causeraient pas plus loin. Il va de soi que le parti ne tient pas à valoriser, si peu que ce soit, la promesse-clé du gouvernement.

L'UN prend comme principe que les solutions exigent une étroite collaboration entre l'Etat provincial et les cultivateurs organisés. En plus du syndicalisme et d'autres mesures comme un office des produits laitiers, une augmentation du crédit agricole, l'assurance récolte-bétail, elle entend instaurer une Chambre agricole comprenant des représentants de l'UCC, des coopératives, de la faculté d'agriculture et de la corporation de Dieu de S. Thomas.

Or, la cinquième voie ou preuve de Dieu de S. Thomas, le Cosmos et remonte à Dieu comme condition de possibilité ultime de cet ordre; c'est une voie dite de finalité, que confirme sérieusement la théorie de Teilhard. Cette dernière se trouve à transposer l'antique preuve thomiste dans un style nouveau et plus en conformité avec la mentalité des hommes de notre temps. — Nous ne voulons pas la prouver qu'un point : à savoir qu'actuellement, même les milieux les plus traditionnels savent voir Teilhard d'un oeil positif et accueillant, ce qui, dans le domaine de l'esprit, est synonyme de compréhension et d'intelligence.

Le suppose panthéisme de Teilhard

Revenons maintenant à l'accusation portée contre Teilhard dans l'article d'Aujourd'hui Québec. Selon Teilhard, y lit-on, la Création aurait achevé Dieu. Ou est la transcendance divine? On pouvait lire cette affirmation dans un article signé de Louis J. Guenet. C'est la Revue Aujourd'hui Québec (février 1966) qui le publiait. Puisqu'il y est question aussi de Rome et de "condamnations", nous aimerions en profiter pour faire à ce propos des mises au point, pour aborder ensuite (brièvement) la transcendance divine, en nous demandant si la vision teilhardienne de l'Univers et de Dieu donne prise à la si grave accusation portée contre Teilhard.

Du six au onze septembre 1965, avait lieu à Rome, on le sait, le Sixième Congrès Thomiste International. Dieu dans la philosophie de S. Thomas et dans la philosophie contemporaine, tel était le thème à traiter. Nous n'avons pas l'intention de donner ici un compte rendu de ce Congrès, qui causa à tous une agréable surprise par son ouverture d'esprit et la qualité de plusieurs de ses communications. Il y fut question de Pierre Teilhard de Chardin. Un théologien renommé, Henri de Lubac, jésuite, était chargé de la dernière conférence du Congrès, et il donna un aperçu magistral sur Tradition et nouveauté dans la position du problème de Dieu chez le Père Teilhard de Chardin. L'exposé fut positif, nuancé, et lava le grand paléontologue de toute hérésie.

L'essentiel des propos du Père de Lubac sera intégré à ce que nous dirons dans un instant sur le problème de Dieu. Mais il vaut la peine de signaler que la présence du P. de Lubac à Rome, pour une telle conférence, était l'effet d'une invitation formelle et insistante de la part du Secrétaire du Congrès (le P. C. Boyer); bien plus, elle rencontra le désir du Pape lui-même. Voilà qui devrait faire réfléchir un peu les chevaliers d'une "orthodoxie" statique, nuisible et anti-conciliaire, brandissant sans cesse des mises en garde d'avant Vatican II.

Il y eut aussi, de la part d'un théologien espagnol cette fois, une seconde étude constructive sur Teilhard : Evolutionisme teilhardien et cinquième voie (c'est-à-dire la cinquième preuve de Dieu selon S. Thomas) (1). La nouvelle forme d'évolutionisme élaborée par Teilhard nous met en présence d'un Univers qui évolue toujours dans le sens d'une vaine ascendance et, par conséquent, selon la loi de complexité-conscience. Or, cette évolution, ou bien est appelée à se clore sur elle-même et devient alors absurde, ou bien elle est ouverte vers quelque Fin consciente, réellement existante, transcendant l'espace et le temps. L'orthogénèse humaine, telle que les sciences anthropologiques la démontrent, n'est rien d'autre qu'une évolution dirigée par quelque Un. Bien sûr, la représentation teilhardienne de l'évolution est phénoménologique, mais elle fait voir avec une force suffisante qu'elle a un sens, une orientation; ce qu'en d'autres termes on pourrait appeler sa condition de possibilité. Ainsi, l'existence du terme du but de cette évolution (le point Oméga, Dieu) est postulée, exigée, mais, toujours selon l'auteur de la conférence dont nous donnons un bref résumé, cette exigence est rationnelle et objective.

Or, la cinquième voie ou preuve de Dieu de S. Thomas, le Cosmos et remonte à Dieu comme condition de possibilité ultime de cet ordre; c'est une voie dite de finalité, que confirme sérieusement la théorie de Teilhard. Cette dernière se trouve à transposer l'antique preuve thomiste dans un style nouveau et plus en conformité avec la mentalité des hommes de notre temps. — Nous ne voulons pas la prouver qu'un point : à savoir qu'actuellement, même les milieux les plus traditionnels savent voir Teilhard d'un oeil positif et accueillant, ce qui, dans le domaine de l'esprit, est synonyme de compréhension et d'intelligence.

Le suppose panthéisme de Teilhard

Revenons maintenant à l'accusation portée contre Teilhard dans l'article d'Aujourd'hui Québec. Selon Teilhard, y lit-on, la Création aurait achevé Dieu. Ou est la transcendance divine? On pouvait lire cette affirmation dans un article signé de Louis J. Guenet. C'est la Revue Aujourd'hui Québec (février 1966) qui le publiait. Puisqu'il y est question aussi de Rome et de "condamnations", nous aimerions en profiter pour faire à ce propos des mises au point, pour aborder ensuite (brièvement) la transcendance divine, en nous demandant si la vision teilhardienne de l'Univers et de Dieu donne prise à la si grave accusation portée contre Teilhard.

Du six au onze septembre 1965, avait lieu à Rome, on le sait, le Sixième Congrès Thomiste International. Dieu dans la philosophie de S. Thomas et dans la philosophie contemporaine, tel était le thème à traiter. Nous n'avons pas l'intention de donner ici un compte rendu de ce Congrès, qui causa à tous une agréable surprise par son ouverture d'esprit et la qualité de plusieurs de ses communications. Il y fut question de Pierre Teilhard de Chardin. Un théologien renommé, Henri de Lubac, jésuite, était chargé de la dernière conférence du Congrès, et il donna un aperçu magistral sur Tradition et nouveauté dans la position du problème de Dieu chez le Père Teilhard de Chardin. L'exposé fut positif, nuancé, et lava le grand paléontologue de toute hérésie.

L'essentiel des propos du Père de Lubac sera intégré à ce que nous dirons dans un instant sur le problème de Dieu. Mais il vaut la peine de signaler que la présence du P. de Lubac à Rome, pour une telle conférence, était l'effet d'une invitation formelle et insistante de la part du Secrétaire du Congrès (le P. C. Boyer); bien plus, elle rencontra le désir du Pape lui-même. Voilà qui devrait faire réfléchir un peu les chevaliers d'une "orthodoxie" statique, nuisible et anti-conciliaire, brandissant sans cesse des mises en garde d'avant Vatican II.

Ensuite, parce qu'Oméga, "pour satisfaire aux exigences suprêmes de notre action" doit "être indépendant de la chute des puissances dont se tisse l'Evolution"; il doit être, dans son noyau central, "hors série." Et c'est cette face transcendante d'Oméga qui est Dieu (VII, 152, 1946), le "nouveau Dieu évolutif" dont "il faut (...) maintenir à tout prix (et de nécessité cosmique) la transcendance primordiale; car s'il n'était pas pré-émergé du Monde, comment pourrait-il lui servir d'issue et de Consommation en avant?" (VII, 271, 1951).

Les faux défenseurs de l'orthodoxie

Nous pourrions citer des douzaines de textes qui parlent le même langage. Le lecteur comprendra facilement que cela est impossible dans les limites d'un si modeste article. Mais ce que nous en avons dit doit suffire à montrer l'étréité d'une certaine lecture intégriste de Teilhard, et son inanité aux yeux de la critique.

A partir d'un certain degré, l'ignorance et l'incompétence deviennent révoltantes. Teilhard a traité du problème du panthéisme tellement souvent, tellement clairement, qu'on ne peut trouver aucune excuse à ceux qui lui font dire exactement le contraire de sa pensée. Il est facile de dire, il n'avait qu'à écrire de façon à être entendu clairement. Mais c'est ignorer qu'une grande pensée, vraiment riche et féconde, novatrice et prophétique, est toujours susceptible d'incompréhension. C'est, à l'échelle de la pensée, le scandale des faibles. Et puis, Teilhard a parlé très clairement, mais sans simplification infantile. Les problèmes complexes demandent des nuances et des développements complexes. Nous ne prétendons même pas que Teilhard n'a pas à être repris, complète sur certains points, corrigé sur certains autres, au moins dans la formulation. Mais l'acharnement de certains esprits nains à ne pas comprendre la pensée d'un génie de la taille de Teilhard, à le déformer systématiquement, ne peut qu'engendrer l'indignation.

L'Eglise demande, aux croyants d'avoir le courage et l'humilité du dialogue avec les non-croyants, nos frères, Roger Garaudy, dans un livre récent (2) fort instructif, montre comment ce dialogue est possible et peut être très fécond, avec des chrétiens comme Teilhard; il parle aussi de Jean XXIII, de Paul VI, des Pères Dubarle, Cottier, Rahner, Ruiz, Segundo, etc. Il n'est pas question de céder sur quoi que ce soit de ce que l'on croit être la vérité; il est question, après tant de débats inutiles, de se comprendre et d'accepter, pour établir les bases d'une collaboration pratique pour l'avènement de l'humanité et la construction de la terre, dans le respect et l'amour. Le scandale, c'est qu'un nom d'une Eglise qui vient encore de nous inviter au dialogue loyal, des chrétiens englobant des capitaux considérables dans la dénonciation, l'anathème, et même ainsi la discorde au sein même de notre communauté chrétienne.

(1) On pourra trouver les textes des PP. de Lubac et Valadier dans la revue *Recherches Communales* (1966), qui paraît sous un retard assez considérable, vol. II.

(2) Le panthéisme au dialogue. Un marxiste s'adresse au concile. Juin 1965. Nous n'approuvons pas tout ce que contient ce petit livre, fort bien fait; nous voulons seulement souligner qu'il contient des réflexions fort positives et dignes de nos préoccupations.

MONTREAL, VENDREDI 13 MAI 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1919

Claude RYAN
Directeur
Rédacteur en chef adjoint : Paul SACHRIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est titulaire. Seul autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger : 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en nominal et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La seule façon
commode d'acheter la
**SPEARMINT
WRIGLEY**
...le populaire
gros paquet à 10¢



Le populaire gros paquet à 10¢
de Spearmint Wrigley vous permet de goûter
plus souvent sa saveur fraîche et vive!

Achetez-en
bientôt!

Bourgault invite Lesage à un débat télévisé

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, convie le chef du parti libéral, M. Lesage, à un débat public télévisé. M. Bourgault a adressé "au premier ministre actuel du Québec" le télégramme suivant: "Monsieur: je crois qu'il est de notre devoir, à vous et à moi, de confronter nos doctrines et nos programmes devant l'électorat québécois. C'est pourquoi je vous offre de venir me

rencontrer dans un débat télévisé, au temps où il vous conviendra, pour discuter de nos options respectives. J'ose espérer que vous daignerez répondre le plus tôt possible à mon invitation."

Promesses aux femmes

LECLERCVILLE — Le ministre des transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain, participant à un meeting électoral pour la première fois depuis le début de la campagne, a déclaré mercredi soir que les libéraux amélioreront le statut de la femme québécoise s'ils s'en repartent au pouvoir. Elle a affirmé que son parti légifèrera pour assurer un salaire égal aux femmes faisant le même travail que les hommes, et pour protéger les droits des femmes en emploi rémunéré qui s'absentent pour un congé de maternité. Mme Casgrain appuie la campagne de M. Raymond Blais, candidat libéral dans Lotbinière.

Pinard promet des fonds pour les rues de Québec

QUÉBEC — Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, a annoncé que son ministère contribuera d'une somme maximum de \$200.000 pour la rectification de trois artères de la ville de Québec qui ont été complètement détériorées par les intempéries au cours de l'hiver.

Le ministre a expliqué que ces rues desservent le trafic interurbain et qu'elles sont situées dans la capitale "envers laquelle le gouvernement a quand même des obligations morales".

Le ministre a précisé que selon l'estimation du maire de Québec, il coûtera au total \$500.000 pour remettre en état le boulevard de la Canardière, la 18e rue et la rue de La Montagne.

Vente d'alcool interdite à compter de minuit le 5

Le samedi 4 juin, veille des élections, les détenteurs de permis de la Régie des alcools du Québec devront cesser de vendre des boissons alcooliques à minuit afin de se conformer à la loi de la Régie et à la loi électorale qui stipulent que "nul permis ne peut être exploité le jour du scrutin jusqu'à une heure après la fermeture des bureaux de vote".

En conséquence, le dimanche 5 juin, les détenteurs de permis de la Régie des alcools du Québec ne pourront vendre aucune boisson alcoolique entre minuit et neuf heures du soir.

Me Gabias ouvrira sa campagne samedi

Le député sortant du comté de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, ouvrira sa campagne électorale samedi soir, à huit heures, à l'école Saint-Sacrement, à Trois-Rivières. Il sera le seul orateur de cette assemblée d'ouverture et son discours sera suivi d'une période de question. Il y aura ensuite danse et léger goûter. Il s'agit d'une nouvelle formule, a commenté le député de Trois-Rivières.

Bourgault: Ottawa sacrifie les chantiers maritimes du Québec aux intérêts étrangers

LAUZON — Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a accusé le gouvernement fédéral hier soir d'avoir laissé périr les chantiers maritimes du Québec, au profit d'intérêts étrangers.

Le leader indépendantiste prenait la parole à une assemblée de son parti, en faveur de M. Edouard Gagné, candidat du RIN dans le comté de Lévis.

Le chef du RIN a déploré le dépeuplement des chantiers maritimes du Québec.

"On oublie trop facilement, de dire M. Bourgault, que le Québec a une longue tradition dans la construction des navires. Avant la conquête, les chantiers maritimes de la Nouvelle-France étaient un atout précieux pour la petite colonie. Ils continuèrent à prendre de l'expansion après 1760. Mais, depuis les débuts de la Confédération en 1867, ils périclitent.

"Ottawa, asservi économiquement à des puissances étrangères, n'a pas hésité, depuis plusieurs années, à priver les chantiers maritimes du Québec de la construction de la plupart des navires canadiens," a ajouté le chef du RIN.

"Invoquant de fallacieux arguments économiques, Ottawa n'hésite pas à faire construire ces navires ailleurs que chez nous. Les chantiers maritimes de Lauzon, autrefois parmi les plus actifs d'Amérique du Nord, ne cessent aujourd'hui de perdre de l'importance. En plus des pertes économiques considérables que nous causons une pareille politique, nous devons subir, en plus, l'élimination progressive et rapide d'une profession entière. Le constructeur de navires se fait de plus en plus rare au Québec."

Selon M. Bourgault, il faut donc réagir avant qu'il ne soit trop tard. Il est, en effet, prévisible que, si les choses continuent ainsi, nous serons obligés, dans ce domaine, de recommencer à zéro. Il est devenu évident, aujourd'hui qu'Ottawa est décidé à sacrifier nos chantiers maritimes. Seul un Québec indépendant peut redonner vie à ces industries. Québec, alors muni de tous les pouvoirs, pourra commander la construction chez nous, de tous les navires dont nous aurons besoin.

Le chef indépendantiste a noté que la construction massive de chalutiers de pêche est déjà au programme du RIN.

"A cela, dit-il, viendra s'ajouter la construction de navires côtiers, de brise-glaces importants, de navires touristiques, de navires marchands, voire même de paquebots transatlantiques. Nous devons immédiatement reprendre en main cette industrie qu'Ottawa a abandonnée servilement aux étrangers. Pendant que le gouvernement du Québec se désintéresse totalement de la question, le RIN, pour sa part, n'entend pas reculer devant ses responsabilités à l'endroit des travailleurs de l'industrie maritime."

M. Bourgault parlera ce soir à 8 heures au collège Basile-Moreau à Montréal; demain, samedi, il se rendra dans le comté d'Iberville pour y prononcer un discours.

Candidat RN au Saguenay

HAUTERIVE — Le candidat élu à la convention du Rassemblement national pour le comté de Saguenay est M. Lucien Lessard, professeur au Collège de Forestville, diplômé en sciences économiques et politiques de l'université Laval.

REDUCTION SUR LES LOTS JUSQU'AU 31 MAI

DE

\$500

AUX

Immeubles Far Hills
VAL MORIN, QUE.

Développement exclusif sur deux lacs privés. Un million de dollars ont été dépensés, à date, en amélioration. Taux s'élevant entre \$2,995 et \$6,995. Facilités de paiement.

POUR RENDEZ-VOUS OU RENSEIGNEMENTS, APPELEZ

Montréal — 866-2219

ou Val Morin — 322-5122

JOHN MCMASTER — AGENT EXCLUSIF

Me Dollard Dansereau, candidat de l'UN dans Notre-Dame-de-Grâce

Me Dollard Dansereau, criminaliste et professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal, sera candidat officiel de l'Union nationale dans Notre-Dame-de-Grâce. M. Roland Comtois, courtier en assurances, sera le candidat du parti dans le comté de Verchères.

Sur 96 candidats de l'Union nationale qui ont été choisis officiellement, neuf sont des professeurs; ce sont: MM. Roch Gardner (Arthabaska), 27 ans, professeur de mathématiques et de sciences, échevin de Saint-Norbert depuis 1962; Jean-Noël Tremblay (Chicoutimi), 39 ans, professeur à la faculté des sciences humaines de l'université Laval; Fernand Grenier (Frontenac), 38 ans, professeur au collège Bourget de Rigaud; Roger Dufault (Jonquière), 49 ans, principal de la régionale de Jonquière depuis six ans; Jean-Marie Morin (Lévis), 36 ans, professeur au collège classique de Lévis et directeur du camp-école Trois-Saumons; Marcel Masse (Mont-

calm), 29 ans, professeur à la régionale de Joliette; Antonio Flammant (Rouyn-Noranda), 32 ans, professeur à Rouyn; Denis Bousquet (St-Hyacinthe), 38 ans, docteur en histoire politique, professeur au collège Sainte-Marie de Montréal; Réal Labonté (Bonaventure), professeur à St-Charles de Caplan.

Voici un produit importé tellement exceptionnel qu'il est difficile à décrire. Son nom est pourtant facile à retenir: il s'agit du rhum White Hart. Sa couleur? Limpide et à reflets d'argent, comme un bon vin blanc sec. Son goût? Une saveur aromatique très subtile, qui rafraîchit sans blaser le palais. Comment on le boit? Avec de l'eau gazeuse pour remplacer le scotch... avec du tonique pour remplacer le gin... ou encore, selon l'inspiration du moment (par exemple, comme liqueur ou sur glace). Le White Hart est un rhum léger, au goût délicat et très agréable, qui a mis sept ans à atteindre sa perfection. Il a été créé, distillé, vieilli dans des fûts de chêne blanc, et embouteillé par les spécialistes de Lemon Hart qui possèdent des générations et des générations d'expérience. Le White Hart n'est pas toujours disponible au Canada et cela se comprend... c'est un rhum très spécial.

Un bon rhum... comme un bon scotch... doit être importé.

6 trains du CN

Ottawa

quittent la gare Centrale

à 8h10 A.M. (sauf le dim.)

à 10h30 A.M. (sauf le dim.)

à 12h10 P.M.

à 5h00 P.M.

à 8h45 P.M.

à 11h20 P.M.

Ottawa

Ces trains s'arrêtent à Dorval

Ottawa

Oui, chaque jour, 6 trains du CN quittent la gare Centrale de Montréal à destination de la gare Union, située en plein cœur d'Ottawa. Les voitures coach et les voitures-salons sont climatisées. Délicieux petits déjeuners, déjeuners et dîners sont servis dans la plupart des trains. Billet simple de voiture coach: \$2.90 Billet simple de voiture-salon: \$6.90 (les jours de tarif Rouge)

CN



LE PREMIER LIVRE (144 pages) PUBLIÉ AU CANADA SUR LES MÉTHODES PRATIQUES DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE

COMMENT ORGANISER UNE ÉLECTION

PAR NORRIS DENMAN

Un livre indispensable à quiconque est mêlé de près ou de loin à l'organisation d'une élection fédérale, provinciale ou municipale

(PRIX: \$1.50)

- L'illustration graphique de tous les documents utilisés par une organisation électorale.
- Comment empêcher les fraudes et utiliser avec efficacité les travailleurs d'élection.

LES ÉDITIONS DU JOUR
3411, Saint-Denis, Montréal (849-2228)

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir
Payable sur livraison (C.O.D.)
Montant ci-inclus.

...ex. de "Comment organiser une élection", à \$1.50.

(nom en lettres majuscules)

(adresse)

(ville)

Premier congrès national de la commission d'œcuménisme

La commission épiscopale d'œcuménisme (secteur français) tiendra un premier congrès national, les 7, 8 et 9 juin prochains, dont le but sera de faire le point en ce qui touche l'application au Canada du décret sur l'œcuménisme adopté par le concile.

Ce congrès, dont la responsabilité a été confiée au père Irénée Beaubien, s.j., directeur du secrétariat national d'œcuménisme, aura lieu au centre marial monfortain, rue Bossuet.

Le programme de ces journées comporte une conférence du père Gilles Langevin, s.j., professeur de théologie, ainsi que des groupes de discussion sur divers sujets: mariages mixtes, baptêmes des convertis, principes d'union entre l'E-

glise anglicane et l'Eglise unie du Canada, la semaine de l'unité, le Pavillon chrétien de l'Expo, etc.

Les délégués étudieront également les besoins de coordination des initiatives œcuméniques au Canada et pourront exprimer leurs suggestions quant au rôle de la commission d'œcuménisme et de son secrétariat national.

La commission d'œcuménisme a été créée, l'automne dernier, par la Conférence catholique canadienne. Elle comprend deux secteurs linguistiques, français et anglais. Elle se compose du côté français de Mgr Paul Grégoire, auxiliaire de Montréal, président; Mgr Antoine Macaul, et Mgr Adolphe Proulx.

Informations religieuses

Session de pastorale scolaire à Sherbrooke

Aucun organisme n'offrait une formation spécialisée pour les aumôniers d'école. La faculté de théologie de l'université de Sherbrooke a voulu mettre un tel centre de formation au service des aumôniers et leur offrir, au niveau universitaire les bénéfices des travaux, recherches et expériences les plus récentes.

Dès cet été, du 4 au 22 juillet, une première session d'initiation à la pastorale scolaire réunira, au campus de Sherbrooke un groupe considérable d'aumôniers. Un programme de cours, de séminaires et de travaux pratiques a été planifié pour préparer les participants à leur fonction pastorale dans toutes ses dimensions.

Considérant la théologie pastorale comme une science

pratique, les cours visent à une formation adaptée précisément au milieu de travail; la pastorale sera conçue et développée par et pour des gens d'ici; les professeurs et spécialistes invités à donner les cours et diriger les séminaires ont été choisis tant pour leur connaissance et expérience du milieu que pour leur compétence académique.

Pour assurer qu'elle réponde aux préoccupations et besoins très concrets des aumôniers, cette session a été préparée avec l'étroite collaboration de l'Association provinciale des aumôniers. Les crédits universitaires attachés à ces cours constitueront un bénéfice additionnel pour ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation.

Colloque des frères enseignants à Cap-Rouge

Le samedi 14 mai se tiendra, à l'école normale des Frères à Cap-Rouge, un colloque qui réunira les Frères enseignants de l'Est du Québec. La recherche portera principalement sur leur place dans les écoles régionales. Le panel auquel participeront, outre M. Fernand Dumont, sociologue, les FF. Clément Lockwood, c.e., Laurier Labonté, i.c., et Laurent Potvin, m.i. introduira une réflexion sur le statut général des Frères au Québec.

L'abbé N. Lacoste, curé de Saint-Germain

M. l'abbé Norbert Lacoste, professeur titulaire au département de sociologie de l'université de Montréal, et principal artisan du recensement de la pratique religieuse dans la région métropolitaine, a été nommé curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont. Parmi les autres nominations annoncées par l'archevêché de Montréal, on note: MM. les abbés Roger Simard, curé de la paroisse Saint-Bruno; Jean

Joubert, curé de la paroisse Saint-Albert-le-Grand; Paul Chausse, vicaire à la paroisse Saint-Esprit de Rosemont; Gérard Lamarche, curé de la paroisse Saint-François-Solange; Jacques Dorval, vicaire à la paroisse Sainte-Dorothée; ainsi que les pères Louis Labelle, o.f.m. cap., vicaire économique de la paroisse Sainte-Hélène, et Félix Mazur, o.f.m. conv., curé de la paroisse Holy Trinity.

Mgr Coderre rencontre divers groupes laïcs

Les meilleurs laïcs, ce ne sont pas ceux qui font ce que l'évêque veut qu'ils fassent; ce sont ceux qui pensent, disent, agissent, ce sont ceux qui sont capables de dire ce qu'ils pensent quand ils sont consultés. Tels sont quelques-uns des propos que l'évêque de Saint-Jean-de-Québec, Mgr Gérard-Marie Coderre, a tenu lors d'une rencontre, le 2 mai dernier, avec les responsables de divers conseils de bien-être

et d'apostolat laïc. Cette rencontre avait lieu dans le cadre du jubilé conciliaire. Au cours des prochains semaines, Mgr Coderre rencontrera plusieurs autres groupements diocésains, dont l'Union catholique des femmes rurales (19 mai), les caisses populaires (21 mai), les dirigeants syndicaux (22 mai), la Fédération des professeurs du diocèse de Saint-Jean (23 mai), et les marguilliers (29 mai).

Notes de lecture: Antoine de Padoue

Fernand Lequenne, un écrivain belge dont deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie française, vient d'écrire une vie du grand thaumaturge franciscain du XIII^e siècle. Il replace le personnage dans le contexte de son époque: comme Antoine a vécu d'abord au Portugal où il est né, et qu'après un séjour au Maroc, il a exercé son talent incomparable de prédicateur en France, et dans diverses régions de l'Italie, en particulier à Padoue, ce contexte historique, riche et varié, rend le personnage plus présent et plus proche.

Antoine a été célèbre par sa prédication et non moins par les miracles qui ont marqué son apostolat: sa pénitence et sa pauvreté ajoutaient à son éloquence auprès des humbles, et surtout auprès d'hérétiques du temps qui reprochaient la richesse et la luxure. Il est mort

à 36 ans, épuisé par ses courses apostoliques et son zèle inlassable. Une quarantaine de miracles obtenus à son tombeau l'ont fait canoniser moins d'un an après sa mort.

C'est un saint qui est demeuré populaire dans le monde entier à travers les siècles: son culte a pu donner lieu à des abus, mais il a continué de multiplier les faveurs; on peut utiliser à son sujet la phrase fameuse de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et dire qu'il a lui aussi passé son ciel à faire du bien sur la terre. Cela explique qu'il est invoqué encore aujourd'hui non seulement par les chrétiens mais aussi chez les musulmans et les hindous. On retrouve dans ce livre un personnage qui demeure d'une remarquable actualité. (Éditeur: "Messager", Basilique du Saint, Padoue, 1966).

L'émission TMOIGNAGE

du 16 au 21 mai 1966

LUNDI: Jean Galot, S.J.: "On se retrouve seul" (J. Brel)
MARDI: Marcel Marotte, S. J.: Infidélité conjugale.
MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M.: Que vaut la parole sans l'exemple?
JEUDI: François Varillon, S.J.: Actualité de l'Ascension.
VENDREDI: Gustave Thibon: Spiritualité de l'amour.
SAMEDI: Abbé Maurice Ouellette, curé: Je bâtis ma communauté paroissiale.

A Montréal et aux environs, écouter
CKAC 730 à 1 h. 30 du soir.
CKRS 1240 à 2 h. de l'après-midi



QUÉBEC en marche!

PROGRAMME POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC-1966

Le Parti Libéral du Québec, qui appartient aux Québécois et n'existe que par eux, présente à la population un programme complet de gouvernement qui fera du Québec la patrie chaque jour plus fraternelle et plus forte d'un peuple d'avant-garde.

1. — POUR UN QUÉBEC PLUS HUMAIN

Le Parti Libéral du Québec croit que tout homme a un droit fondamental à la dignité d'un niveau de vie convenable: santé, éducation, travail, logement, justice et sécurité sociale. Les droits et le bien-être du citoyen ont fait l'objet depuis 1960 de législations progressives et dynamiques dont les bienfaits sont évidents pour tous. En 1966, voici ce que le Parti Libéral du Québec s'engage à faire en vue d'un Québec de plus en plus humain:

Droits de l'Homme

Adoption d'une DÉCLARATION QUÉBÉCOISE DES DROITS DE L'HOMME. Cette déclaration déterminera les droits fondamentaux du citoyen québécois.

Création d'une COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME qui verra à faire respecter scrupuleusement la Déclaration.

Sécurité sociale

De manière à assurer un niveau de vie suffisant à chaque citoyen et à chaque famille québécoise, le Québec poursuivra sa politique de justice et de sécurité sociale afin que chacun soit en mesure de satisfaire à ses besoins essentiels.

INSTITUTION D'UN RÉGIME D'ASSURANCE-SANTÉ PUBLIC ET UNIVERSEL. DES 1967, qu'il s'appliquera à tous les soins médicaux et chirurgicaux, y compris aux soins à domicile.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS À LOYER MODIQUE SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT.

La construction commencera dès 1966 et ces logements seront destinés en priorité aux familles à faible revenu, aux veuves chargées de famille et aux couples âgés.

HAUSSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES À \$16. PAR MOIS POUR TOUT ENFANT DE 13 À 15 ANS À COMPTER DU 3^eème DANS LA FAMILLE.

L'ALLOCATION MENSUELLE AUX ÉTUDIANTS DE 16 ET 17 ANS SERA PORTÉE DE \$10. À \$20.

INSTITUTION D'UNE ALLOCATION MENSUELLE DE \$20 POUR LES ÉTUDIANTS DE 18 ANS.

ADOPTION D'UNE LOI GÉNÉRALE D'ASSISTANCE SOCIALE qui englobera l'assistance publique, l'assistance-chômage, l'assistance aux mères nécessiteuses, aux aveugles, aux invalides et aux personnes âgées. Cette loi dispensera l'assistance financière en fonction des besoins réels des individus et des familles.

REVENU MINIMUM GARANTI AUX PERSONNES AGÉES qui recevront, en plus des bénéfices de toutes les lois sociales existantes, des suppléments basés sur leurs besoins pour assurer leurs vieux jours dans la dignité et la sécurité matérielle.

REFONTE DE LA LOI DE L'ADOPTION. CODE DE LA PROTECTION DES ENFANTS qui permettra aux enfants négligés ou sans famille de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

CRÉATION DE FOYERS NOURRICIERS DE TYPE FAMILIAL dans chaque région du Québec.

CRÉATION D'UN OFFICE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS qui aura pour tâche de conseiller le gouvernement et d'informer le public.

ADOPTION D'UNE LOI EXIGEANT QUE LES CONTRATS D'EMPRUNT ET DE VENTE À TEMPERAMENT INDIQUENT CLAIREMENT LES TAUX D'EMPRUNT ET LE TAUX VÉRITABLE D'INTÉRÊT.

ADOPTION D'UNE LOI PERMETTANT D'ANNULER SOMMAIREMENT TOUT CONTRAT DE VENTE À TEMPERAMENT AVEC UN VENDEUR DE "PORTE-EN-PORTÉ" DANS UN DÉLAI DE TROIS JOURS ce qui protégera les consommateurs contre les "ventes sous pression".

CRÉATION DE COOPÉRATIVES D'ÉCONOMIE FAMILIALE.

ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE COMPLET D'ASSISTANCE JUDICIAIRE qui permettra à chaque citoyen d'avoir recours à la justice, indépendamment de ses moyens financiers.

CRÉATION DE TRIBUNAUX FAMILIAUX. DÉCENTRALISATION DES SERVICES SOCIAUX de sorte que, dans chaque région, on puisse apporter à chaque cas une attention suivie en réduisant au minimum la procédure et les frais.

Éducation

L'ÉDUCATION DES ADULTES tiendra une place prioritaire et sera accessible à tous les adultes du Québec, qu'il s'agisse de récupération scolaire ou de perfectionnement professionnel.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ FRANÇAISE AU CENTRE DE MONTRÉAL qui se consacrera en priorité à l'éducation des adultes.

CRÉATION DE CENTRES UNIVERSITAIRES DANS NOS PRINCIPALES RÉGIONS qui se consacreront aussi à l'éducation des adultes et à la formation des enseignants.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL sera développé de manière à offrir un éventail complet des métiers requis par une économie nouvelle.

L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE fera l'objet d'une attention particulière. Des institutions spécialisées seront créées partout où ce sera nécessaire.

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET TECHNIQUE DANS TOUTES LES INSTITUTIONS PUBLIQUES. AUGMENTATION DES SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS PRIVÉES.

CRÉATION D'UN RÉGIME GÉNÉRAL D'AIDE AUX ÉTUDIANTS qui permettra aux étudiants d'assurer, dans tous les cas, leurs frais de subsistance.

CRÉATION D'UN SERVICE PERMANENT DE PLACEMENT DES ÉTUDIANTS.

Vie culturelle

DÉCONCENTRATION DE LA CULTURE pour que tous les citoyens, où qu'ils habitent, puissent avoir accès à la culture.

PLAN D'UTILISATION DES CENTRES CULTURELS ET ARTISTIQUES.

CRÉATION D'UN SERVICE DE LA CULTURE POPULAIRE.

BILLETS À PRIX POPULAIRES qui seront mis à la disposition du public par toutes les compagnies de théâtre et de concert subventionnées par l'État.

CRÉATION D'UNE RÉGIE QUÉBÉCOISE DU CINÉMA qui aura pour tâche de faciliter

le développement de la création et de la production cinématographiques.

CONSTRUCTION DE CENTRES DE RENCONTRES ET DE COLLOQUES à l'intention des artistes.

Le Québec français

LA LANGUE FRANÇAISE DEVIENDRA AU QUÉBEC LA PRINCIPALE LANGUE DE TRAVAIL ET DE COMMUNICATION. Le Québec reconnaîtra ainsi la priorité du français sans toutefois porter atteinte aux droits indéniables de la minorité anglophone.

L'AFFICHAGE PUBLIC, SOUS TOUTES SES FORMES, DEVRA ACCORDER UNE PLACE PRIORITAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE.

Loisirs, sports et tourisme

CRÉATION D'UN MINISTÈRE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU TOURISME. RÉCUPÉRATION DU DOMAINE PUBLIC de manière à permettre aux Québécois de profiter au maximum de nos territoires de chasse et de pêche.

PUBLICATION D'UN GUIDE TOURISTIQUE avec classification des hôtels, auberges et restaurants.

MISE SUR PIED D'UN CONSEIL SPÉCIAL DU TOURISME 1967 en vue de l'Expo '67.

PROGRAMME PERMANENT DE RESTAURATION DE NOS SITES HISTORIQUES.

CRÉATION D'UNE ÉCOLE D'HÔTELLERIE.

2. — POUR UN QUÉBEC PLUS PROSPÈRE

Le Parti Libéral du Québec croit que l'État québécois est l'instrument principal de l'émancipation et du progrès de notre peuple. C'est à lui de mettre en marche et de coordonner les indispensables politiques de développement économique et social. Depuis 1960, il s'est appliqué à assurer le développement économique au profit de chacun. En 1966, voici ce que le Parti Libéral du Québec s'engage à faire en vue d'un Québec de plus en plus prospère:

CRÉATION D'UN MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE qui sera doté de tous les moyens requis pour stimuler l'expansion de notre industrie secondaire et qui travaillera en étroite collaboration avec deux organismes qui viennent d'être créés: Le Conseil de la recherche scientifique et le Centre de recherches industrielles.

CRÉATION D'UN OFFICE DES PARCS INDUSTRIELS qui équipera des parcs industriels dans chacune de nos régions.

CRÉATION D'UN OFFICE DE L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ÉCONOMIQUE AURA DE NOUVEAUX POUVOIRS qui lui permettront, entre autres, de rendre publics les travaux et documents qu'il jugera utiles de publier.

INTENSIFICATION DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ÉTRANGER.

Travail

CRÉATION D'UN MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU TRAVAIL qui comportera une Direction générale de la main d'œuvre.

ÉTABLISSEMENT DE PRIMES ET ALLOCATIONS DE MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

LE SALAIRE HORAIRE MINIMUM SERA PORTÉ GRADUELLEMENT À \$1.25 D'ICI 1968.

LA SEMAINE RÉGULIÈRE DE TRAVAIL SERA RÉDUITE GRADUELLEMENT DE 48 À 40 HEURES sans diminution de salaire.

LES VACANCES ANNUELLES PAYÉES SERONT DE 2 SEMAINES APRÈS 1 AN DE SERVICE, DE 3 SEMAINES APRÈS 5 ANS DE SERVICE.

APPLICATION DU PRINCIPLE "À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL".

ÉTABLISSEMENT D'UN CONGÉ-MATÉRIEL, SANS PÉRIODE DE DROITS ACQUIS.

Transports et communications

INTENSIFICATION DU PLAN DIRECTEUR DE VOIRIE ET DE TRAVAUX PUBLICS de manière à doter le Québec de voies de communication rapides, sûres et bien coordonnées.

RESTRUCTURATION DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS ET DE LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS.

LÉGISLATION OBLIGANT TOUTE COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE FAISANT AFFAIRE AU QUÉBEC À SE SOUMETTRE AU CONTRÔLE DE LA RÉGIE QUÉBÉCOISE DES SERVICES PUBLICS.

Richesses naturelles

EXERCICE DE LA JURIDICTION QUÉBÉCOISE EXCLUSIVE SUR LES RICHESSES NATURELLES y compris celles qui sont situées en eaux territoriales et sur le plateau continental.

PROGRAMME D'UTILISATION ET DE MISE EN VALEUR DES EAUX.

PROGRAMME D'EXPLOITATION RATIONNELLE DE LA FORÊT en vue d'un rendement maximum des stocks de bois et de la meilleure utilisation possible des terres à vocation forestière.

REDISTRIBUTION DES CONCESSIONS FORESTIÈRES SELON LES BESOINS.

CONCESSIONS LIMITÉES À 25 ANS.

INCORPORATION AUX FORÊTS DOMANIALES DE TOUTES LES TERRES VACANTES.

PROGRAMME DE PROTECTION DE LA FORÊT ET DE CLASSIFICATION DES ESSENCES.

INTENSIFICATION DE LA POLITIQUE D'EXPLORATION MINIÈRE.

Agriculture

CRÉATION D'UNE ASSURANCE-RÉCOLTE. PROGRAMME DE RÉORIENTATION DES CULTIVATEURS DÉPLACÉS ET UN SYSTÈME DE PENSION ACCELERÉE.

INTENSIFICATION DE LA FUSION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES.

ÉTABLISSEMENT D'UN OFFICE DES GRAINS DE PROVENANCE.

ZONAGE DU TERRITOIRE AGRICOLE en fonction de la nature des sols et des marchés.

ÉTUDE PERMANENTE ET SCIENTIFIQUE DES MARCHÉS.

INTENSIFICATION DES PROGRAMMES D'OCTROIS ET DE SUBSIDES EN FONCTION DES BESOINS NOUVEAUX DU CULTIVATEUR.

CRÉATION D'UN CRÉDIT AGRICOLE SPÉCIAL: JUSQU'À \$10,000 PAR EXPLOITANT sur le nantissement du bétail et de la machinerie.

POLITIQUE COMPLÈTE DE CONSOLIDATION DES TERRES.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS RÉGIONALES D'EXPLOITATION AGRICOLE qui se consacreront à l'achat et la consolidation des terres et à la formation de fermes pilotes; au développement de la mise en marché; à la création d'usines d'emballage et de conservation, etc.

RECONNAISSANCE ACTIVE DU SYNDICALISME AGRICOLE.

MODERNISATION DES PÊCHERIES.

Dans ce domaine une politique globale assurera au pêcheur et à sa famille une plus grande sécurité et de meilleurs revenus.

3. — POUR UN QUÉBEC PLUS EFFICACE

Le Parti Libéral du Québec croit que l'administration publique doit atteindre un maximum d'efficacité pour bien servir le citoyen. Il croit aussi que le régime administratif doit être pleinement démocratique. Depuis 1960, il a entrepris des réformes en profondeur dans ce domaine. En 1966, voici ce que le Parti Libéral du Québec s'engage à faire en vue d'un Québec de plus en plus efficace:

Le Parlement

ABOLITION DU CONSEIL LÉGISLATIF. POURSUITE DE LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

UN COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE CHARGÉ D'EXAMINER LES DÉCISIONS DU CONSEIL DE LA TRÉSORERIE S'ENGAGERA EN PERMANENCE de manière à assurer un contrôle plus efficace des finances publiques.

Administration publique

CRÉATION DE CENTRES ADMINISTRATIFS RÉGIONAUX qui permettront la coordination de tous les services gouvernementaux dans chaque région.

CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Le municipal

ÉTABLISSEMENT DU DROIT DE VOTE UNIVERSEL À 18 ANS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES.

DISPARITION DE LA QUALIFICATION FONCIÈRE POUR BRIGUER LES SUFFRAGES.

INTENSIFICATION DU REGROUPEMENT MUNICIPAL pour que chaque municipalité ait le moyen de fournir à ses citoyens tous les services municipaux nécessaires, de la meilleure qualité et au meilleur prix.

ADOPTION D'UNE LOI PROVINCIALE D'URBANISME.

UNIFORMISATION, PARTOUT AU QUÉBEC, DE L'ÉVALUATION MUNICIPALE, RÉFORME DES CONSEILS DE COMITÉ qui auront des responsabilités accrues spécialement dans les domaines de l'évaluation, de l'urbanisme, de l'épuration des eaux, du service de la police et de la protection contre les incendies.

La capitale

CONSTRUCTION DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE.

PROGRAMME DE CONSERVATION DU VIEUX QUÉBEC.

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAIN.

AMÉNAGEMENT DU QUÉBEC MÉTRO-POLITAIN.

4. — POUR UN QUÉBEC PLUS FORT

Le Parti Libéral du Québec croit que notre État québécois doit jouer à fond son rôle de point d'appui du Canada français. Il s'y est appliqué avec vigueur depuis 1960 et, à cette fin, il revendique tous les pouvoirs qui sont nécessaires au Québec et entend affirmer sa présence partout où elle est indiquée. En 1966, voici ce que le Parti Libéral du Québec s'engage à faire en vue d'un Québec de plus en plus fort:

Fiscalité

RÉCUPÉRATION MAXIMUM DU POUVOIR FISCAL, particulièrement l'impôt sur les successions, l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les bénéfices des sociétés, en commençant par les sociétés qui exploitent nos richesses naturelles.

AMÉLIORATION DU RENDEMENT DE LA PÉQUÉVATION.

ÉQUIVALENCE FISCALE INCONDITIONNELLE dans le cas de tous les programmes conjoints ou à venir, lorsqu'ils portent atteinte à l'exercice de compétences québécoises.

TRANSFERT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET DES PENSIONS DE SÉCURITÉ DE LA VIEillesse.

CONSULTATION DU QUÉBEC PAR LE FÉDÉRAL DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES FISCALES, MONÉTAIRES ET TARIFAIRES.

RÉGIME DE DÉGREVEMENT D'IMPÔT À LA PLACE DES EXEMPTIONS DE BASE ACTUELLES, EN VUE D'ALLÉGER LE FARDEAU FISCAL DU CONTRIBUABLE À REVENU MODESTE QUI A CHARGE DE FAMILLE.

Main-d'œuvre et immigration

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

TRANSFERT AU QUÉBEC DES SERVICES FÉDÉRAUX DE PLACEMENT.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'IMMIGRATION EN VUE DE FAVORISER L'INTÉGRATION DES Néo-Canadiens AU MILIEU FRANCOPHONE.

Avenir constitutionnel

RÉTABLISSEMENT DU COMITÉ PARLEMENTAIRE DE LA CONSTITUTION qui a pour mandat de proposer une redéfinition de notre régime constitutionnel.

ENGAGER, AU NOM DE TOUS LES QUÉBÉCOIS, LES DIALOGUES FONDAMENTAUX DES MOIS ET DES ANNÉES QUI VIENNENT.



Pour obtenir le texte complet de ce Programme, s'adresser à

Parti Libéral du Québec
2600 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal 26, Québec

Le Québec à l'heure du 5 juin

Lotbinière: une véritable lutte à trois

de notre envoyé spécial, Marcel THIVIERGE

SAINT-CROIX. — Dans le comté de Lotbinière, on assiste à une véritable lutte à trois. On avait l'impression que le candidat du Ralliement national n'ajouterait qu'un peu de couleurs à la campagne électorale; mais une visite à travers le comté donne la nette impression que le jeune avocat de Saint-Amand de Tilly, Me Gérard Grenier, se révèle un adversaire redoutable.

Depuis 1944, alors qu'il l'emportait sur le libéral Guy Roberge, ex-président de l'Office national du film et nouveau député général du Québec à Londres, M. René Bernatchez règne en roi et maître sur ce comté agricole. Il est l'un des rares, sinon le seul, de ce parti qui a réussi à obtenir en 1962 une majorité plus considérable qu'en 1960. Cette majorité est passée de 161 à 849.

Son adversaire libéral est un comptable de 32 ans, originaire du comté, et professeur à l'université Laval.

Les problèmes du comté

Lotbinière n'est pas un comté pauvre ni un comté de luxe fleuri à toutes les portes. L'industrie laitière réussit à y faire vivre la plus grande partie de sa population. Le luxe y est rare; mais ce comté est un paradis à comparer, par exemple, aux régions pauvres de la Gaspésie. On y trouve même des industries petites et moyennes dont chacune emploie de 20 à 100 employés: une briqueterie à Deschambault, des manufactures de meubles à Saint-Croix, Laurier Station, Sainte-Agathe et Deschambault, des manufactures de portes et châssis à Saint-Gilles, Saint-Agapit, Val Alain, Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Sainte-Agathe.

Ce n'est véritablement que dans les anciens villages de colonisation que la misère se laisse voir: Villerville dont près de la moitié de ses 137 familles doivent recourir à l'assistance sociale, Joly et, partiellement, Sainte-Françoise et Val-Alain.

M. Bernatchez estime que le revenu net moyen des cultivateurs du comté se situe entre \$1.200 et \$1.500. Cependant, selon des renseignements recueillis auprès de la Compagnie Vermette et Fils de Saint-Agapit qui recueille le lait de plus de 1.400 fermiers du comté, le propriétaire d'un troupeau de vingt vaches a un revenu brut annuel moyen d'environ \$3.500 ce qui lui laisse un gain net de \$2.000, et cela sans compter la vente des veaux, le printemps.

Quant aux fermiers dont le troupeau n'est que de cinq à dix vaches, ils doivent gagner leur vie en travaillant à la construction ou dans les manufactures. Ce ne sont pas de véritables fermiers.

Le comté de Lotbinière a, comme la plupart des autres, son problème scolaire. Discussions, rivalités, jalousie et esprit de rancœur ont marqué les pourparlers pour le choix de l'école régionale. Lotbinière est attaché à

la régionale de Tilly, à Sainte-Foy. Cependant, il y aura bientôt un sous-centre régional à Sainte-Croix et un autre, plus tard, à Saint-Agapit.

Où trouver la solution à ces problèmes? Le candidat de l'Union nationale propose des changements radicaux: arrêter la hausse du coût de la vie, diminuer les taxes et revenir à l'ancien système scolaire en l'améliorant.

La voirie rurale dans le comté est dans un état pitoyable. Tous l'admettent: l'Union nationale, libéraux et créditistes. La population est heureuse de la construction de la transcanadienne; mais déplore les chemins cahoteux, troués et poussiéreux qui relient les municipalités. On raconte même, et c'est un libéral qui l'affirme, que l'automobile qui transportait, mercredi dernier, le premier ministre, sur la route de Saint-Gilles à Saint-Agapit, a dû faire un malencontreux arrêt, son réservoir d'essence ayant été crevé par une pierre.

L'Union nationale va exploiter cette carence. Cependant les libéraux ripostent que M. Bernatchez, durant ses seize ans au pouvoir, n'a pas fait davantage pour la voirie rurale. "Ça fait 30 ans, disent les gens, qu'on ne fait rien dans le comté."

Une lutte intéressante...

Les trois candidats se disputent le vote de 15.877 électeurs, dont près de 4.000 jeunes qui iront aux urnes pour la première fois. On note dans le comté une hausse du nombre des électeurs, alors qu'il y avait une baisse de 1956 à 1962. En effet, en 1956, on comptait 13.264 électeurs et 13.264 en 1960. Le droit de vote accordé aux jeunes de dix-huit ans a compensé la perte d'adultes qui quittent régulièrement le comté pour chercher fortune dans les grands centres.

Le vote des 4.000 jeunes pose un point d'interrogation. Le candidat U.N. prétend qu'ils voteront comme leurs parents; le libéral se dit assuré d'en récolter le plus grand nombre tandis que les partisans du Ralliement national sont convaincus que les 18-24 rejeteront les deux vieux partis.

Les candidats libéral et créditiste jouissent sans aucun doute, auprès de la jeunesse, d'une popularité que n'a pas le représentant de l'Union nationale.

Chose révélatrice: le candidat créditiste, Me Grenier, a fait depuis l'âge de 20 ans, de nombreuses campagnes électorales en faveur de l'Union nationale. Aux dernières élections fédérales, il a appuyé activement le candidat créditiste, M. Adrien Lambert, qui a recueilli 3.500 voix.

Que le jeune avocat n'en récolte que 2.000, cela suffira pour débalancer le scrutin et faire élire le candidat libéral. Cependant, nul ne peut actuellement affirmer fermement que le candidat du Ralliement arrivera bon dernier. Lotbinière pourra causer quelques surprises aux observateurs de la politique.

L'unification des trois armes est presque complétée

OTTAWA. — L'intégration des forces armées a désormais atteint l'étape finale de l'unification des trois armes, a révélé hier le ministre de la défense nationale, M. Paul Hellyer, à la Commission de la Chambre des communes sur la défense. Le ministre n'a pas encore arrêté sa décision, encore qu'il y ait mûrement réfléchi.

L'unification, a-t-il dit, suscite des problèmes délicats, tels le choix d'un uniforme, la standardisation des grades, etc.

Le ministre a reconnu d'emblée que le projet d'intégration

entrepris en 1963 ne s'était pas réalisé sans difficultés. Il existait beaucoup de disparités entre les trois armes quant aux conditions d'engagement, à la hiérarchisation des tâches, aux perspectives de promotion, à la préparation des officiers jusqu'à l'âge de la retraite.

La prospérité et le plein emploi ont, d'autre part, mis en évidence diverses inégalités entre le régime civil et le régime

militaire: frais de déplacements, paie, rétribution des tâches, allocations de vêtements, facilités de logement et d'éducation.

Le ministre, a dit M. Hellyer, entend corriger ces inégalités aussi promptement que possible.

"L'unification des trois armes nous aidera considérablement dans cette tâche," a-t-il dit.

Il a expliqué que la simplification de l'appareil administratif résultant de l'intégration avait déjà permis de réaliser une économie de \$29 millions et de consacrer \$34 millions de plus à l'équipement.

Durant les trois premiers mois de l'année, le recrutement a marqué une augmentation de 17 p.c. par rapport à 1964 et de 5 p.c. par rapport à 1965, bien que les conditions d'engagement soient plus ri-

goureuses et que la concurrence de la vie civile soit plus forte.

Quatre-vingt-deux p.c. du personnel devant être démobilisé cette année ont renouvelé leur engagement comparativement à 73 p.c. durant la période correspondante de l'an dernier. Le nombre des retraités volontaires a diminué du tiers comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

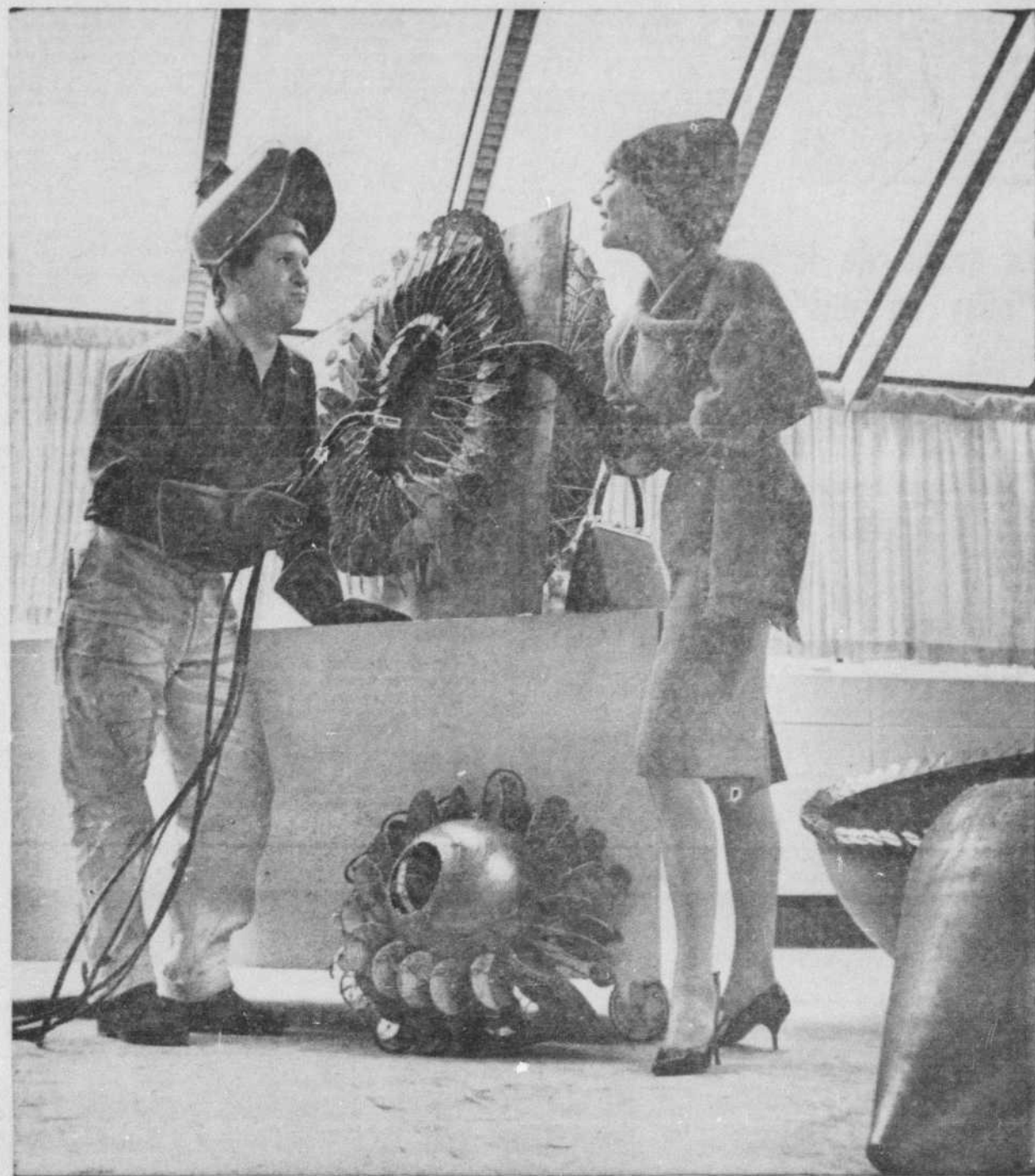
Etablissement d'industries dans les zones sous-développées

QUEBEC. — Quelque 500 sociétés ont manifesté leur intention de profiter des stimulants fiscaux et des subventions accordées par le gouvernement fédéral aux industries qui désirent s'implanter dans les régions particulièrement désavantagées, a révélé M. W.-A.-J. Lavigne, commissaire de l'Agence de Développement régional du ministère de l'Industrie d'Ottawa.

M. Lavigne, qui participait à Québec, au congrès de l'Association des manufacturiers de bois de sciage de la province, a fait remarquer que si les projets soumis par ces sociétés manufacturières se réalisaient, ces nouvelles industries représenteraient un investissement de \$365.000.000 et fourniraient de l'emploi à plus de 30.000 travailleurs.

En expliquant en détail la nouvelle loi favorisant l'implantation d'industries dans les régions sous-développées, M. Lavigne a tenu à préciser que l'Agence de développement régional gère le programme de développement régional qui met en pratique le plan du gouvernement fédéral lancé à l'automne de 1963 et qui offre entre autres, des avantages fiscaux aux nouvelles entreprises de fabrication et de transformation qui s'établissent dans les régions désignées par le gouvernement.

Ces stimulants fiscaux consistent surtout en une exemption d'impôt sur le revenu pendant trois ans. Selon le conférencier, ce système profite surtout aux entreprises qui sont en mesure de réaliser des bénéfices peu de temps après la mise en marche de leur nouvelle exploitation.



"Qu'est-ce qui fait tenir tout cela?"

C'est la soudure électrique. A l'instar de Gerald Gladstone les sculpteurs commencent à découvrir ce que l'industrie connaît depuis un certain temps, à savoir: qu'il n'existe pas de moyen plus solide, plus propre, plus rapide d'assembler le métal.

De nos jours, tous les métaux du commerce peuvent être soudés à l'électricité. Grâce aux nombreuses techniques mises au point, la soudure électrique peut servir à assembler n'importe quoi, depuis les cafetières jusqu'aux coques des navires. Par exemple, la nouvelle machine à souder Laser, mise au point par Union Carbide, concentre des faisceaux lumineux pour assembler avec une précision remarquable les minuscules fils électroniques.

L'usage du matériel de soudure électrique Linde d'Union Carbide est largement répandu au Canada. On y trouve des pistolets à souder pratiques et rapides comme l'éclair, aussi bien que des machines automatiques à commande par ruban. La soudure électrique est un de nos nombreux champs d'activité: elle participe à la croissance de l'industrie et au mieux-être des Canadiens.

UNION CARBIDE

PRODUITS DE SOUDURE

U-64-107F

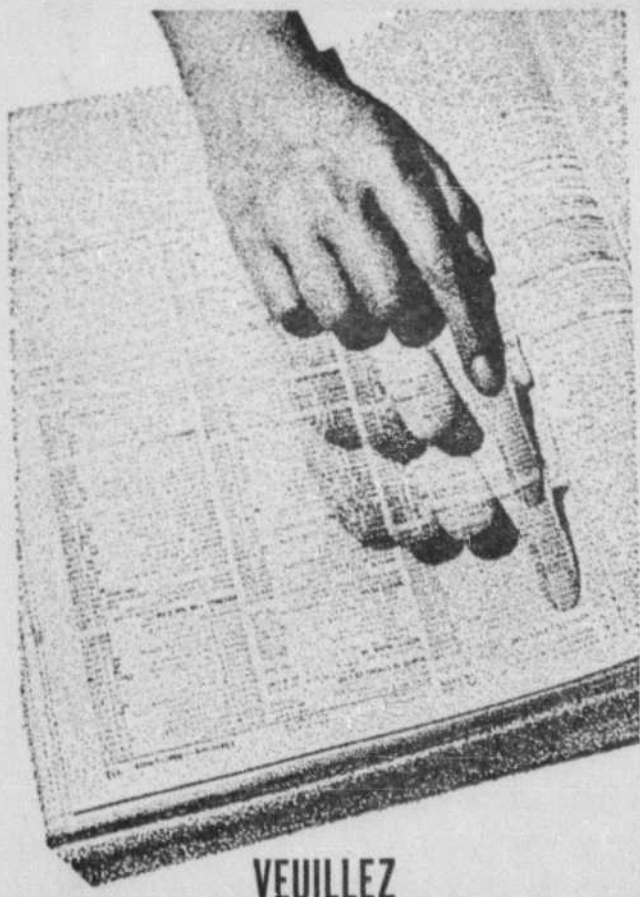
UNION CARBIDE CANADA LIMITED, TORONTO: Gaz • Produits chimiques, résines et fibres • Plastiques • Métaux et carbone • Produits pour le consommateur

Rougeau: j'y suis, j'y reste

Le lutteur montréalais Johnny Rougeau a affirmé hier qu'il se considèrerait toujours le candidat du parti libéral dans le comté de Dorion, aux élections québécoises du 5 juin. Mercredi soir, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, avait répudié l'assemblée de mise en candidature qui avait choisi M. Rougeau, et il avait annoncé qu'il choisirait lui-même un nouveau candidat libéral dans cette circonscription.

"Mon comité central est ouvert depuis quatre jours, mes affiches sont étalées un peu partout et mon nom est inscrit comme candidat libéral officiel, a dit M. Rougeau. Je continue ma campagne comme si rien n'était arrivé et je me prépare à la victoire". Il a affirmé que 500 personnes, à l'unanimité, l'avaient choisi dans Dorion, un nouveau comté de l'île de Montréal, et que "jusqu'à preuve du contraire, je me considère toujours candidat".

Dans sa déclaration, M. Lesage a donné comme l'une des principales raisons de cette "difficile décision" que les membres du parti qui avaient assisté à la convention ne représentaient pas les différents groupes ethniques de la nouvelle circonscription.



VEUILLEZ

VÉRIFIER SANS TARDER

L'EXACTITUDE DE VOTRE INSCRIPTION
DANS L'ANNUAIRE DU TÉLÉPHONE!

LE NOUVEL ANNUAIRE SERA BIENTÔT IMPRIMÉ

Nous comptons sur votre collaboration pour que vos nom, adresse et numéro de téléphone apparaissent correctement dans le nouvel annuaire téléphonique! Vérifiez immédiatement votre inscription dans l'annuaire actuel et avisez notre bureau d'affaires de tout changement que vous désirez y apporter.

Pour une somme très modique, VOUS POUVEZ AJOUTER DES DÉTAILS TRÈS UTILES! Par exemple:

TÉLÉPHONE D'AFFAIRES: des numéros de téléphone où on peut atteindre chez eux les principaux membres de votre personnel; d'autres raisons sociales sous lesquelles vos clients peuvent également vous téléphoner; des numéros où l'on peut vous rejoindre après les heures d'affaires.

TÉLÉPHONE PRIVÉ: les noms de parents ou d'autres personnes qui habitent chez vous en permanence; un numéro de ligne supplémentaire pour vos adolescents, par exemple.

Pour tout renseignement, correction ou addition, veuillez appeler notre bureau d'affaires!



une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

MAINTENANT AVEC ANNEAU!

Une cannette qu'on ouvre
facilement...dans un carton
facile à transporter!

O'Keefe

La bière douce
Essayez-la!



"Un produit canadien vendu d'un océan à l'autre."

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

ATHÈNES — M. Georges Melas, ministre grec des finances a offert jeudi matin sa démission, pour raisons de santé au premier ministre, M. Stephanopoulos. Le premier ministre a jusqu'à présent refusé cette démission.

VARSOVIE — Plus de six millions de Polonais dont 3,2 millions de citoyens d'origine juive ont péri au cours de la seconde guerre mondiale.

Ce bilan des pertes subies par la population polonaise a été publié jeudi à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Le bilan précise qu'un dixième seulement des pertes globales provoquées par la guerre — environ 640.000 personnes — est dû aux opérations elles-mêmes. Dans ce dernier nombre sont incluses 520.000 personnes civiles et 120.000 militaires.

Le trafic de la "mise en plis"

WASHINGTON — Le directeur des services d'approvisionnement militaires à Saigon a été relevé de ses fonctions pour avoir autorisé une importante commande de produits de beauté, en l'occurrence 142.000 vaporisateurs pour mise en plis.

M. Robert McNamara, secrétaire à la défense, témoignant devant la Commission des affaires étrangères du Sénat présidée par le sénateur J. W. Fulbright, a reconnu que seules 750 femmes étaient en droit de faire de tels achats à la cantine militaire de Saigon.

Le Pentagone a par la suite confirmé qu'une commande de 500.000 vaporisateurs et de 15.000 imperméables en plastique pour dames avait été passée et que deux enquêteurs avaient été envoyés à Saigon pour tirer l'affaire au clair. Le Pentagone avait révélé la semaine dernière qu'une vingtaine d'Américains avaient été condamnés au Vietnam pour marché noir.

WASHINGTON — La Commission des services armés du Sénat américain a approuvé jeudi la nomination du général Earle Wheeler, chef des états-majors réunis, pour un nouveau mandat de deux ans.

LONDRES — La menace d'une grève illimitée des 70.000 marins de commerce de Grande-Bretagne s'est précisée jeudi soir, avec la décision du comité exécutif de la Fédération nationale des marins de confirmer leur ordre d'arrêt de travail à partir de dimanche minuit.

PARIS — La session ministérielle de l'OTAN, qui devait se tenir en principe du 6 au 8 juin 1966 à Bruxelles, a été officiellement fixée aux 7 et 8 juin, annonce-t-on à l'OTAN. Les quatorze pays membres autres que la France se réuniront le 6 à Bruxelles. Le gouvernement français, indiquant qu'il n'est pas d'accord avec la source française en a été informé et a donné son accord à cette procédure.

GENÈVE — Des représentants du Comité international de la Croix-Rouge ont récemment visité des lieux de détention au Sud-Vietnam où se trouvent des prisonniers politiques.

M. Alain Modoux, délégué du CICR, a visité la prison de Danang où étaient incarcérés une soixantaine de personnes. Peu après, un autre délégué, M. André Tschiffel, a visité le pénitencier de Conson, dans l'île de Poulo Condore, où sont internées quelque 3.650 personnes. Il s'est entretenu sans témoin avec cinq d'entre eux et, selon l'usage, a formulé après la visite, diverses propositions au directeur du pénitencier en vue d'améliorer le régime de la détention.

LONDRES — L'assentiment royal a été donné jeudi soir à la loi concédant l'indépendance à la Guyane britannique qui accèdera à la souveraineté internationale le 26 mai.

Thant: l'ONU ne peut rien pour le Vietnam

NATIONS UNIES — "Je n'abandonnerai jamais les efforts que j'ai accomplis en privé depuis trois ans pour trouver une solution honnête et juste à la guerre du Vietnam," a déclaré hier le secrétaire général U Thant dans une allocution improvisée devant la conférence des organisations non gouvernementales.

U Thant a déclaré qu'il serait peut-être en mesure de révéler bientôt ce qu'il avait fait en privé pour amener des dialogues, des conversations, des conférences préliminaires et même des conférences entre les pays engagés dans le conflit vietnamien.

L'organisation des Nations unies est impuissante à intervenir au Vietnam pour y ramener la paix parce qu'au moins deux grandes puissances, l'Union soviétique et la France, et probablement une troisième aussi, le Royaume-Uni, sont opposées à son intervention.

U Thant a ajouté qu'il croyait d'ailleurs que "la grande majorité des pays membres de l'ONU, grands et petits" sont d'accord qu'à l'heure actuelle les Nations unies ne pourraient rien accomplir d'utile au Vietnam.

Répondant indirectement aux critiques formulées contre son "inaction" mercredi par le sénateur américain Wayne Morse, le secrétaire général a affirmé qu'il ne pouvait que "relâcher le point de vue des membres de l'organisation, des grandes puissances en particulier", et que lorsque l'une ou plusieurs de ces dernières refusaient de laisser l'ONU intervenir, comme ce fut encore le cas récemment en République dominicaine, l'organisation internationale ne pouvait rien faire.

SAIGON — Les pertes américaines et gouvernementales au cours de la semaine se terminant le 7 mai ont été de 82 tués et 615 blessés pour les Américains et 61 tués, 22 disparus et 154 blessés pour les Sud-Vietnamiens, a indiqué hier un porte-parole militaire américain.

Quant au Vietcong, déclaration de même source, il a eu pendant la même période 456 tués et 121 de ses hommes ont été faits prisonniers.

Les pertes américaines et gouvernementales, a souligné le porte-parole américain, sont les moins élevées de ces quatre derniers mois.

Explosion inévitable de la colère des Noirs dans le sud des E.-Unis

WASHINGTON — La colère monte chez les Noirs du Sud, et l'inévitable explosion semble de plus en plus proche. Le miracle que constitue l'absence de représailles de la part des Noirs ne peut durer toujours, affirme un rapport sur la situation dans les États du sud des États-Unis préparé par le "Conseil régional du Sud" et la "Commission israélienne américaine". La réalisation effective des promesses faites aux Noirs serait le seul moyen d'éviter une explosion de violence à plus ou moins longue échéance, ajoute le rapport.

Depuis qu'est passée en 1964, la loi sur les droits civiques, le ressentiment n'a fait qu'augmenter chez les Noirs des classes moyenne et populaire.

McNamara: "confusion complète" au sujet du futur bombardier stratégique américain

WASHINGTON — Le secrétaire à la défense, Robert McNamara, a déclaré hier soir qu'une "confusion complète" s'était manifestée il y a quelque temps au sein du comité des chefs d'état-major américains au sujet du futur bombardier stratégique destiné à remplacer les actuels "B-52" menacés d'être inadéquats dans les années qui viennent.

Le chef du Pentagone a ajouté, au cours d'une conférence de presse, qu'il voulait "davantage de clarté" avant d'aller de l'avant et de donner l'ordre de construire les bombardiers stratégiques de l'avenir. Il désire aussi

Répondant aux critiques du représentant démocrate de Louisiane, M. Edward Hebert, d'après qui le secrétaire à la défense avait pris des "décisions majeures concernant le futur bombardier américain dans le cadre du budget

1966-1967 contre l'avis même de la majorité des chefs d'état-major, M. McNamara a souligné que de telles vues sont "sans fondement".

Le chef du Pentagone a ajouté que le général Earle Wheeler, président du comité

des chefs d'état-major a lui-même déclaré que ce comité "moins le chef d'état-major de l'aviation" (le général John P. McConnell) a convenu avec le secrétaire à la défense qu'il est prématuré pour le moment de prendre des engagements en vue de la construction de cet appareil.

M. McNamara a attribué la "confusion complète" qui s'est produite au Pentagone à propos du bombardier de l'avenir à un "aide-mémoire mal rédigé".

L'état-major interarmes, a dit encore le secrétaire à la défense, s'était prononcé pour l'affectation de 22 millions de dollars de crédits 1966-1967 destinés aux études préliminaires sur le bombardier qui est attendu au stade opérationnel en 1974. Le chef du

à tout prix éviter une répétition de l'annulation du missile stratégique air-air "Skybolt" qui a eu lieu lors de la rencontre entre le président Kennedy et le premier ministre britannique Harold McMillan aux Bermudes à la fin de 1962.

Le chef du Pentagone a également rappelé les travaux extrêmement coûteux entrepris en vue de la mise au point du bombardier mach-3 "B-70" dont la production a été fixée par la suite à deux exemplaires seulement; il a évoqué aussi l'annulation du planeur orbital "Dyna-soar" qui a fait couler beaucoup d'entre aussi il y a quelques années.

Pentagone toutefois a réduit cette somme de moitié. Une grande partie de la confusion totale qui a eu lieu au sujet de cet appareil réside dans le fait que les experts aériens du Pentagone ne sont pas d'accord entre eux sur le type de bombardier qui succèdera au "B-52" a ajouté M. McNamara.

S'agira-t-il d'un appareil de pénétration à haute ou basse altitude? Sera-t-il armé de projectiles nucléaires ou conventionnels, et à la destruction de quel genre d'objectifs sera-t-il affecté? M. McNamara a laissé ces questions sans réponse, mais a-t-il dit, le Pentagone sera vraisemblablement en mesure cet été ou cet automne de fixer les grandes lignes du bombardier perfectionné américain de l'avenir.



Faites le tour du monde avec la Lufthansa

Le choix n'a jamais été plus vaste, ni les prix plus bas!

N'hésitez plus à parcourir le monde, tout ou au moins en partie!

La Lufthansa vous y aidera. Nos prix n'ont jamais été plus modiques, nos voyages jamais mieux organisés. Profitez-en car les voyages vous ouvriront des horizons nouveaux.

Et comme rien n'est pour les mortels plus pénible que d'errer à l'aventure, voici ce que nous vous proposons. Si l'Europe vous attire, nous tenons à votre disposition 12 itinéraires de 15 à 21 jours chacun à des prix défiant toute concurrence. Pour 410 dollars canadiens seulement, le prix le plus bas qu'il ait jamais offert la Lufthansa, vous visiterez l'Allemagne, la Suisse et le Danemark, prix du voyage compris, bien entendu, à partir de Montréal.

Des Vacances Allemandes? Pourquoi pas! Nous avons trois tours au choix: l'Allemagne médiévale et l'Allemagne moderne, l'Allemagne romantique et les sites les plus renommés de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche. Can. \$163,5 plus avion en cours.

Vous préférez les Balkans. Qu'à cela tienne. Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie et Grèce, vous n'avez que l'embarras du choix, et vous pouvez même y inclure l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne! A partir de 566 dollars canadiens, vous pouvez visiter trois contrées balkaniques.

Tous les chemins mènent à Rome et si vous rêvez de

Vacances Romaines, la Lufthansa vous y conduira pour 581 dollars canadiens seulement.

Et ce n'est là qu'un avant-goût de ce que la Lufthansa tient à votre disposition. Votre agent de voyages se fera un plaisir de vous documenter à fond. Consultez-le donc sans plus tarder, ou bien envoyez-nous ce coupon.

LUFTHANSA GERMAN AIRLINES, M.L.D.
1250, rue Peel, Montréal 2, P.Q.

Messieurs: Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le pays de mes rêves, tel qu'indiqué ci-dessous.

☐ Europe ☐ Balkans
☐ Vacances allemandes ☐ Vacances romaines

Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____

Mon agent de voyages est _____

 **Lufthansa**
Lignes Aériennes Allemandes

Les prix sont basés sur le tarif économique d'excursion 14-21 17\$, au départ de Montréal.

offre un article de collection
unique en son genre: deux des toutes
premières pièces de
monnaie décimale
des Iles
Bahamas.



Pour les obtenir, ouvrez
simplement un compte d'accumulation
d'épargne à 4½% en faisant un
dépôt minimum de \$100.

Les Bahamas viennent d'abandonner le système monétaire britannique (livre - shilling - penny) pour adopter le système monétaire décimal américain. Le Trust Royal vous offre l'occasion de vous procurer, comme article de collection, deux des premières pièces de cette nouvelle monnaie: deux pièces d'argent de \$1 et \$2 présentées dans un joli écrin. (1 dollar des Bahamas vaut 7 shillings ou \$1.08 canadien).

Ces pièces dessinées par Arnold Machin portent chacune un symbole des Iles: sur la pièce de \$1, c'est une conque; sur celle de \$2, des flamants. L'avers porte l'effigie de sa Majesté la Reine dessinée par le même artiste.

Elles vous sont offertes toutes deux, si vous ouvrez un compte d'accumulation d'épargne à 4½%, en déposant un minimum de \$100. Ou encore, pour un dépôt minimum de \$200, vous recevrez la nouvelle pièce d'argent de cinq dollars dont le revers porte les armoi-

ries des Iles Bahamas. Cette pièce de monnaie est la plus grande de l'hémisphère occidentale. Pour vous procurer ces pièces de collection (et obtenir le taux d'intérêt d'épargne le meilleur en ville), il vous suffit de remplir la formule ci-dessous et de nous l'envoyer en y joignant votre chèque à l'ordre du Trust Royal; ou venez faire votre dépôt en personne.

L'intérêt, calculé à 4½% par an sur le solde minimum de chaque mois, est versé les 30 avril et 31 octobre. Ce compte ne permet pas de tirer de chèques, mais son titulaire peut faire des retraits n'importe quand.

voyez le **TRUST ROYAL**
il y va de votre intérêt

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Tél.: 849-4741.

Ci-joint un chèque de \$..... pour ouvrir un compte d'accumulation d'épargne à 4½%.

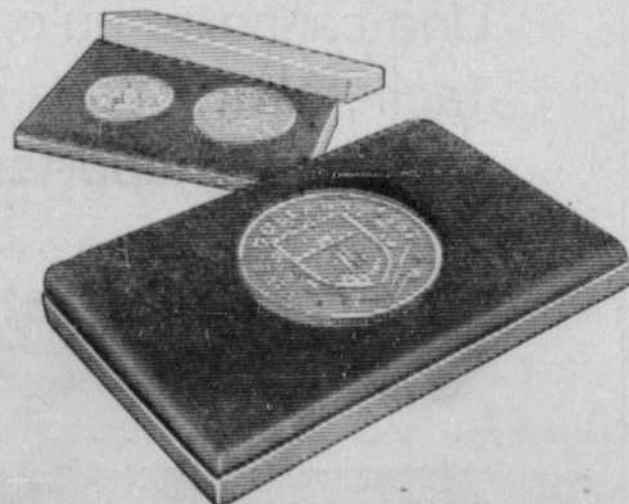
Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Signature spécimen: _____

Vous recevrez sous peu les nouvelles pièces des Bahamas avec un livret consignait votre dépôt.



LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE
SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous
pour rencontrer la personne
la plus renseignée sur le
voyage que vous projetez

VOYAGES
TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À
9 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'À
4 HRES

UN SEUL BUREAU
À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272



L'EXP

Le ministre Winters réclame pour l'Expo \$35,000,000 de plus à l'entreprise privée

C'est avec beaucoup de fermeté que le ministre fédéral du commerce, M. Robert Winters, a dit aux hommes d'affaires canadiens que l'Exposition universelle et internationale était en droit d'attendre de l'industrie privée une participation financière plus importante.

"La compagnie canadienne de l'Exposition universelle a contribué à faire savoir au public qu'elle avait l'appui du monde des affaires", a dit M. Winters. Et plusieurs exposants ou commanditaires, par leur intelligente participation, illustrent cet appui. Mais pourtant, a ajouté le ministre, "nous sommes bien obligés de le reconnaître, l'appui du monde des affaires à l'Expo 67 et la commission du Centenaire n'est pas ce que nous en attendions."

Le ministre du commerce, qui parlait à des représentants de l'entreprise privée réunis à Montréal pour se rendre compte de l'avancement des travaux sur l'emplacement, a rappelé que "l'Expo n'est pas uniquement une entreprise de l'Etat" et qu'elle devrait démontrer l'esprit de "collaboration entre le monde des affaires et le gouvernement".

"Certains secteurs du monde des affaires ne semblent pas avoir l'attitude qu'il faudrait en ce qui concerne l'Exposition et le Centenaire, manifestations qui postulent pourtant en faveur d'une économie basée sur l'entreprise privée et qui donne au monde une démonstration de la force qu'elle représente."

C'était sans doute aller un peu loin, c'était même ignorer les "règles du jeu" du Bureau international des expositions, règles en vertu desquelles, il est interdit de faire valoir un régime économique plutôt qu'un autre. Mais c'était parler d'or à des hommes d'affaires dont beaucoup (est-ce tout à fait de leur faute?) n'ont pas encore compris ce que leur propre industrie, en même temps que leur pays, peut tirer d'une telle manifestation.

M. Winters a expliqué dans quelle proportion les pouvoirs publics et l'entreprise privée contribuent au financement d'une Expo: Les expositions universelles précédentes ont appris que la nation qui l'organise, dépense pour sa propre participation autant que les participants étrangers et que le gouvernement de cette nation débourse deux dollars par dollar versé par l'entreprise privée. J'ai demandé à la compagnie de l'Exposition d'aller chercher, dans le secteur privé de l'industrie canadienne, \$35 millions additionnels, soit presque le double de ce qu'elle avait déjà obtenu.

C'est le pays qui fait les frais de la timidité du monde des affaires

Le ministre du commerce n'a pas hésité à mettre les hommes d'affaires devant des réalités très révélatrices: "A la foire de New York, il y avait deux pavillons dont le coût individuel dépassait la somme totale de la participation de l'industrie privée à l'Expo 67 (n.d.l.r.: \$40,000,000, sous forme de participation et de commandites).

"A la foire de New York, il y avait six pavillons dont le coût individuel dépassait le total de la participation à l'Expo 67 des sociétés affiliées à des entreprises américaines. Et 50% de nos visiteurs seront des Américains."

"Afin de réaliser une exposition de haute qualité, la compagnie canadienne de l'Exposition universelle a dû porter sa mise de fonds de \$110 millions à \$211 millions. La cause principale de cette augmentation réside en ce que la Compagnie doit entreprendre elle-même des projets qui, à l'occasion d'expositions universelles précédentes, furent entrepris par les exposants."

"Si l'on emploie le chiffre de 2% de profit annuel net comme point de comparaison, seulement quelque 30 exposants et commanditaires privés participent à l'Expo 67 dans la mesure où l'on s'y attendait."

M. Winters, qui sait assurément que l'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, a tenté d'adoucir son avertissement en disant qu'il savait, bien sûr, "que les sociétés canadiennes doivent faire face à d'innombrables demandes de fonds," mais il a ajouté, dans un même souffle, que "l'entreprise est si importante qu'elle réclame le maximum de ce que chacun peut y apporter."

Le ministre a aussi demandé aux hommes d'affaires canadiens de profiter de leurs liens avec les Etats-Unis pour provoquer chez nos voisins un intérêt plus grand pour l'Expo, un intérêt qui soit mieux en rapport avec la nature de nos relations.

"Le Canada est le meilleur ami des Etats-Unis dans les affaires internationales. Nous sommes le meilleur client des Etats-Unis et c'est chez nous qu'ils font leurs placements les plus avantageux. Nous sommes des voisins si paisibles et si prospères, que les citoyens américains se sont habitués à notre présence et ne nous connaissent guère."

L'autorité des propos de M. Winters aura peut-être étonné ceux qui, lorsque l'ancien président directeur général de la Brinco a remplacé M. Sharp au commerce, se sont dit que l'Expo y perdrait!

Ce ne semble pas devoir être le cas.

En annonçant sa participation à l'Expo, le Pérou (ci-dessus: l'ambassadeur Victor Proano, en compagnie de Mlle Marie Choquet) a donné au service des exposants l'assurance que la Plaza de las Americas sera bientôt une réalité. On croit savoir, en effet, que plusieurs pays latino-américains attendaient la décision de Lima pour annoncer la leur. L'importance de la participation péruvienne et le fait qu'elle donne ainsi l'exemple aux voisins du Pérou rappelle le rôle de chef de file qu'a longtemps tenu ce pays en Amérique du Sud.

L'UCC réclame des modifications aux règlements de l'assurance-chômage en faveur des forestiers

QUEBEC — L'Union catholique des cultivateurs a réclame du gouvernement fédéral le jeu de des amendements à des règlements de l'assurance-chômage qu'elle juge discriminatoires et injustes.

Dans un mémoire présenté à la commission d'assurance-chômage et au service national de placement, l'UCC réclame que le montant des contributions hebdomadaires versé au fonds de l'assurance-chômage par les compagnies forestières et les travailleurs forestiers du Québec soient portées de \$1.56 à \$1.88 par semaine.

L'organisme qui représente 15,000 travailleurs forestiers, affirme qu'en limitant la contribution hebdomadaire à \$1.56 dans le Québec, on fait perdre aux travailleurs près de \$3,000,000 par année en prestations.

L'UCC juge le règlement discriminatoire parce qu'en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies, la contribution hebdomadaire est de \$1.88, versée à part égale par les compagnies et les travailleurs.

Cette contribution de \$1.88 s'applique dans les régions où le salaire hebdomadaire moyen est de \$89 et plus.

L'UCC dit que le salaire moyen hebdomadaire dans le Québec est présentement de

\$85. On réclame également des amendements aux règlements qui déterminent la méthode de calcul des contributions. Les règlements actuels prévoient que le nombre de jours travaillés dans une période d'emploi doit être divisé par six.

L'UCC croit que cette division devrait se faire par cinq, tenant compte ainsi de la semaine de travail possible.

La méthode actuelle a pour effet de diminuer le nombre de contributions que devraient payer les compagnies et les travailleurs et privent des milliers de forestiers des avantages des prestations.

Le mémoire souligne que les prestations perçues par les travailleurs en chômage sont devenues insuffisantes, dû principalement à l'augmentation du coût de la vie.

Une injustice non moins explicable, ajoute le mémoire, est l'exclusion par la loi, aux bénéfices de l'assurance-chômage, des propriétaires de camions et de machines lourdes qui travaillent en forêt au même titre que leurs confrères.

L'UCC affirme, d'autre part, que certaines grandes compagnies forestières et plusieurs petits entrepreneurs abusent des travailleurs en utilisant le service national de placement, c'est-à-dire en faisant des of-

fres d'emploi souvent inacceptables ou inappropriées, donnant au bureau local de placement des informations trop souvent erronées ou non conformes à la réalité.

En d'autres termes, dit le mémoire, ces compagnies peuvent ainsi faire leur coupe à meilleur compte, la loi obligeant les travailleurs forestiers à accepter ces offres d'emploi.

"Qu'on le veuille ou non, c'est un peu le régime du 'crois ou meurs' dans un pays où les droits de l'homme doivent être respectés."

En conséquence, l'organisme demande que les règlements soient amendés afin d'obliger tout bureau local de placement à faire une enquête sérieuse sur chaque offre d'emploi faite par une compagnie forestière et obligeant celle-ci à assumer les frais de transport et de pension au travailleur qui accepte l'emploi.

On devrait également obliger les compagnies à donner plus d'informations sur leurs offres d'emploi et on devrait laisser la liberté au travailleur forestier de refuser ou d'accepter tout emploi en forêt qui nécessite un déplacement de plus de 100 milles de son foyer.

En conclusion, l'UCC croit que la loi de l'assurance-chô-

mage serait mieux appliquée si elle tombait sous la juridiction provinciale.

"Pour le moment, ce n'est pas la solution que nous envisageons mais plutôt les amendements que nous proposons dans le présent mémoire."

Après avoir entendu les représentants de l'UCC, M. Laval

Fortier, commissaire en chef de la commission d'assurance-chômage, a déclaré que des changements seront apportés dans un avenir rapproché à la loi et aux règlements de l'assurance-chômage.

Il n'a pas fourni de précisions sur la nature des modifications qui seraient envisagées.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

À QUÉBEC:

un million de gallons de bonne bière détruite inutilement?

De fortes rumeurs reliaient la bière à une étrange maladie dans la ville de Québec. Cependant Dow

savait que sa bière à Québec était bonne, et cela avant de se décider à la détruire. Des tests de contrôle de la qualité et des analyses gouvernementales avaient clairement établi la parfaite condition du produit... ceci, le public l'a depuis appris de source officielle.

Dow était au courant que d'autres brasseries étaient impliquées... un autre fait qui a été confirmé publiquement depuis. Dow le savait mais n'en dit rien, préférant garder le silence jusqu'à la publication des faits plutôt que s'associer à des rumeurs non fondées.

Cette maladie n'étant limitée qu'à un secteur particulier de la ville de Québec, Dow n'a jamais pensé que la bière, quelle que soit la marque, puisse en être la cause. Toutefois, Dow étant la brasserie la plus importante de la région de Québec accepta, à ce titre, ses responsabilités et retira volontairement sa bière du marché.

Malheureusement, ce geste fut mal interprété, et provoqua une réaction défavorable du public.

Mais tant qu'il existait l'ombre d'un doute, et

- si le public consommateur a été rassuré,
- si l'industrie de la bière s'en est trouvée grandie,
- si nous avons fait honneur à notre bonne réputation acquise à produire des bières de qualité depuis 176 ans,
- si nous avons agi de manière à justifier la confiance que vous avez en nous, quels que soient les circonstances et le coût impliqué

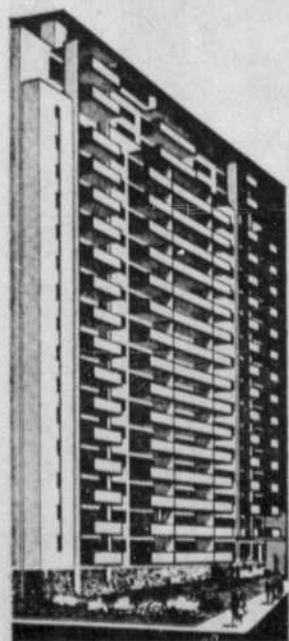
alors, peut-on vraiment conclure que notre geste a été inutile? Nous ne le croyons pas!

Notre bière était bonne. Notre bière est bonne. Et si une telle situation devait se reproduire, nous croyons qu'il serait de notre devoir d'agir de la même façon.

Telle est l'importance que nous attachons à nos obligations envers le public.

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

en devenir



QU'EST
CE QUI REND
LE TRIANON SI
DIFFÉRENT?

Un simple coup d'oeil ne peut vous le laisser voir. Car même si Le Trianon est fier de son architecture, il s'enorgueillit encore plus de tout ce qu'il offre à l'intérieur... toutes ces petites gâteries si importantes. Un autre sujet de fierté, l'adresse au centre de la ville, entre l'élégante rue Sherbrooke et le Métro. Comment Le Trianon peut-il rendre la vie plus agréable? Un simple coup d'oeil ne permet pas d'en juger; il faut y promener un long regard attardé.

Appartements de 3½, 4, 5, 6 pièces et hors toit

• Au salon, bar-étager encastré • Sur la toit, une piscine avec vue sur la ville, utilisable à l'année longue • Salles de bain supplémentaires • Service de portier et intercom

932-8533

LE TRIANON

2300, RUE ST-MATHIEU
près Sherbrooke — une rue à l'ouest de Guy

L'univers féminin

Tête neuve... malgré le froid



Cheveux courts, ligne géométrique mettant en valeur les yeux: une coiffure de fête qui peut être facilement adaptée en coiffure de ville.

Ce n'est pas un printemps en retard qui vous empêchera de faire tête neuve. Voici les deux plus récents modèles créés pour vous par Pierre Taylor de Deauville, Qué. au nom de l'Institut de la coiffure Inc. Au cours d'une présentation qui avait lieu à Montréal, le créateur expliquait qu'il n'existe pas de femmes quelconques, sans attrait, mais seulement des femmes qui ne prennent pas assez soin d'elles-mêmes. C'est pourquoi, dit-il, nous cherchons à former des coiffeurs qui sauront apprendre à leurs clientes à soigner leur nouvelle coiffure après une visite au salon. Elles pourraient ainsi facilement demeurer, pendant au moins une bonne semaine aussi attrayantes qu'au moment où elles sortaient de chez le coiffeur pour essayer les nouvelles lignes de coiffure qu'il leur suggère. Garder toute sa vie une tête identique, équivaut à se laisser vieillir sans crier gare.

Un dernier conseil de votre coiffeur: présentez-vous au début de la semaine quand vous désirez une coupe nouvelle. Celle-ci demande de la part de votre coiffeur imagination et temps, deux choses qui lui sont difficiles quand il est bousculé par une trop nombreuse clientèle, celle des fins de semaine.

L'Institut de la coiffure donnera en juin une série de cours de perfectionnement pour les coiffeurs qui désirent se renseigner sur les nouvelles tendances de la mode.



Cheveux longs ou cheveux courts à conditions de posséder un postiche. Les mèches longues que les adolescentes adorent peuvent être relevées et donner beaucoup de style à une figure très jeune.

GASTRONOMIE

Un restaurant ad hoc mais sans prétention

Je suis allée, il y a quelques jours, déjeuner au Languedoc, 6877, rue St-Hubert, établissement dont quelques lectrices m'avaient dit beaucoup de bien. Je ne fus pas déçue.

L'entrée du restaurant, d'allure modeste, se cache entre les magasins de la plaza. Chez M. et Mme Jeannin, lui est Parisien, elle Champenoise, on a conservé les traditions de la simplicité et du bon goût. Le service est sans appareil, mais la table est excellente. Quant à la cave, elle n'est pas à négliger: elle offre un choix original qui fera la joie des amateurs. La presque totalité des crus est importée directement de France.

Le patron aime bien discuter cuisine avec ses clients. Si vous désirez un menu gastronomique, il le préparera pour vous, sur commande.

Pour \$125, j'ai mangé, l'autre jour, un potage maison absolument délicieux, de la cervelle de veau au beurre noir avec câpres, accompagnée de pomme de terre en purée et des carottes fraîches, et au dessert de la compote de pomme. A noter: le plat du jour ne coûte que \$120 et, chaque jeudi, on sert un rôti de bœuf qui fond sous la dent.

En attendant d'aller au Languedoc voici, pour vous madame, la recette de bœuf braisé telle que nous l'a donnée M. Jeannin.

Temps de préparation

15 MINUTES

Temps de cuisson

3 HEURES

Proportions pour

6 A 8 PERSONNES

- 4 livres de bœuf
- 1 à 2 c. à table d'huile
- sel, poivre
- un peu de farine
- 2 oignons et 2 carottes
- 1/2 bouteille de vin rouge
- 1 boîte de tomates (28 onces)
- 1 chopine de bouillon
- un bouquet garni

Choisissez un bon morceau de viande dans la bavette ou, à défaut, dans le paleron (partie de l'épaule). Faites dorer à l'huile après l'avoir assaisonné de sel, poivre et épices. Enfilez légèrement la viande auparavant. La retirer. Fondez dans la casserole de cuisson 2 oignons et 2 carottes coupés en dés. Faire dorer. Remettre le bœuf, y joindre une bonne demi-bouteille de vin rouge. Ajoutez une boîte de tomates pelées et une chopine de bouillon ainsi qu'un bouquet garni (branches de persil, thym, une feuille de laurier, une gousse d'ail). Portez à ébullition, cuire très doucement environ 2 heures et demie. Il ne reste plus qu'à trancher et servir avec des nouilles ou tout simplement un bon légume qu'on aura pu cuire en dernier avec le bœuf.

RENÉE

Mlle Hazel Bennett, déléguée à Téhéran

Mlle Hazel Bennett, professeure agrégée à l'Institut de diététique et de nutrition de l'université de Montréal, sera une des dix déléguées canadiennes au congrès triennal du Conseil international des femmes. Ce congrès tiendra ses assises du 12 au 26 mai 1966, à Téhéran en Iran.

Le thème du congrès "Les traditions dans nos temps modernes" amènera les déléguées de tous les pays à approfondir plusieurs aspects de notre société à savoir la place de l'illettré dans le monde actuel et celle des femmes dans la vie moderne et le monde du travail. Les déléguées espèrent que ces entretiens permettront de mieux redéfinir le rôle de la femme dans notre société.

LA CONTROVERSE EST UN STIMULANT EN ARTS

OTTAWA — La première femme nommée à la direction de la Galerie nationale estime que la controverse joue un rôle important pour susciter l'intérêt du public en matière d'art.

Jean Sutherland Boggs, ex-conservateur de l'"Art Gallery" de Toronto, exprimait cette opinion devant les journalistes, à la suite de sa nomination, la semaine dernière.

Spécialiste en histoire de l'art, cette femme de 43 ans détient un baccalauréat en beaux-arts de l'université de Toronto, et un doctorat de Radcliffe College, de Harvard.

Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat a annoncé à la Chambre des communes que Mme Boggs assumerait ses nouvelles fonctions à compter du 1er juin, en remplacement de M. Charles Confort qui a donné

sa démission en juillet dernier. M. W. S. Dale avait depuis démissionné le poste par intérim.

Biographie

Mme Boggs naquit au Pérou de parents canadiens et passa une grande partie de son enfance à Cobourg, Ontario.

Elle a été professeure d'histoire de l'art à l'Université Washington de St. Louis depuis 1964.

Jean Boggs a collaboré à de nombreuses publications américaines et canadiennes avec des séries d'articles sur l'art et elle est également connue des auditeurs radiophoniques pour son programme éducatif "Listening to Pictures" commencé en 1965 sur le réseau national.

Elle fait partie des associations canadienne et américaine de spécialistes en muséologie, et autres sociétés dans le domaine de l'art.

AUBERGE DU VIEUX FOYER

Lac de l'Épinière Bleue
Val-David, Québec

Où vous goûterez la détente, face au vieux foyer, en humant l'odeur du bon pain de ménage qui se fait dorer au four. Quittez la ville et suivez le soleil... pour vous retrouver dans une vraie auberge de montagne, au cœur même des Laurentides. — Plage privée — Monteur pour organiser excursions et sports de plein air. — Chambres confortables — Cuisine de choix, avec bière et vin au repas. — Pain maison. Demandez notre dépliant.

Au tél.: Région 819-322-2686

ETUDIEZ
L'ANGLAIS
AUX ETATS-UNIS
PENDANT L'ETE

Intéressés peuvent
écrire au

Director, Program of English
for Foreign Students,
Box 1, St. Michael's College
Winooski, Vermont, U.S.A.

Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancée et institut pour professeurs, du 20 juin au 12 août. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Conférence annuelle
de l'Ass. du Québec
pour l'enfance
exceptionnelle

L'Association du Québec pour l'enfance exceptionnelle tiendra sa conférence annuelle les 13 et 14 mai prochains à Dorval.

MM. Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, et Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo, traiteront à cette occasion du rapport Parent relativement aux déficients mentaux et des résidences pour les arriérés mentaux.

L'Université Laval publie un
document sur la famille

Les cahiers de Droit publiés périodiquement par la faculté de droit de l'université Laval lancent ces jours derniers un numéro monographique sur la famille. Ce numéro qui est un apport sans précédent à l'étude du problème de la famille au Québec est réalisé conjointement par des spécialistes du droit, des psychologues, des travailleurs sociaux, des psychiatres, des sociologues, des philosophes et des criminologistes.

C'est la première initiative du genre à l'université Laval.

elle montre l'importance et la valeur des relations interdisciplinaires. Au sommaire: La société familiale, c'est-à-dire les éléments constitutifs de la famille, l'autorité dans la famille et le rôle de l'enfant dans la famille. En second lieu, la société et la famille, c'est-à-dire les reflets économiques du droit familial, les nouvelles dynamiques sociales de l'autorité familiale et l'intégration de l'enfant dans les nouvelles dynamiques sociales. On peut se procurer ce numéro spécial des Cahiers de Droit en s'adressant directement à la faculté de Droit de l'université Laval, Québec.

M. Gilles Lacroix
est nommé à
l'Institut Vanier

Le Dr Wilder Penfield et M. Stewart Sutton, respectivement président et secrétaire général de l'Institut Vanier de la famille, annoncent la nomination de M. Gilles Lacroix, de Trois-Rivières, au poste de secrétaire général adjoint de l'Institut.

Diplômé en sciences sociales de l'université Laval de Québec, M. Lacroix est également détenteur d'une maîtrise en service social de cette institution. Il est présentement directeur du Centre de service social de Trois-Rivières et directeur-fondateur de l'Ecole d'Aide sociale de cette même localité. M. Lacroix est président suppléant du Conseil supérieur de la famille du Québec et premier président et fondateur de la Fédération des services sociaux à la famille de la province de Québec. Il est également membre de l'Association canadienne des travailleurs sociaux.

Co-auteur de plusieurs ouvrages traitant de divers aspects inhérents à la famille M. Lacroix possède une longue expérience professionnelle dans le travail social. Il fut pendant trois ans travailleur social (psychiatrie) auprès de l'Institut psycho-social de Québec avant de devenir directeur du service social psychiatrique du Centre médico-social également de Québec.

Natif de Trois-Rivières et âgé de 38 ans, M. Lacroix est marié et père de trois enfants.

Le doyen
des restaurants
français
chez Stien

Le sanctuaire
de la vraie
cuisine française
Diners Tables
d'affaires d'hôtes
\$1.75 \$3.50
Cartes de crédit Stationnement
acceptées gratuits
Licencié Air climatisé
2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.
VI. 2-9139

L'ANJOU
Paradis des vins rosés
vous offre trois types différents:

Pétillant et doux
Code 542-G 26 oz.
Code 543-H 13 oz.
Vin de table pour
hors-d'œuvre, poisson
et fruits de mer. Vin de
célébration. Le plus
populaire de tous les
vins pétillants importés.

Tranquille et sec
Code 543-G 26 oz.
Code 544-H 13 oz.
Vin de table et
aussi de réception.
Le Prince de tous
les rosés du monde.

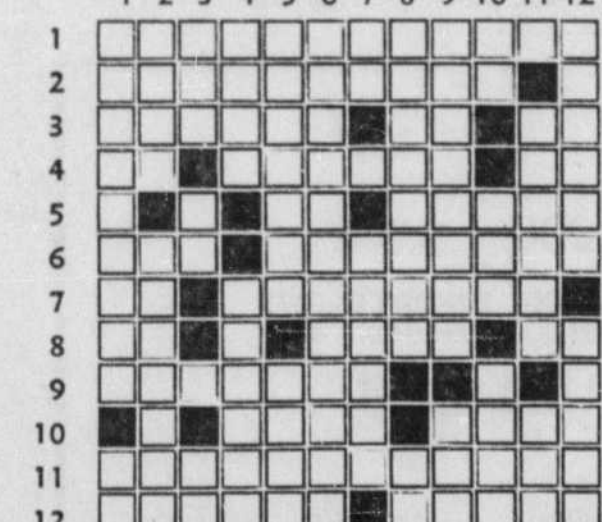
Mis en bouteilles
par les Ets.
DeNeuville - France

Mis en bouteilles
par la Coopérative de Brissac
France

Bien spécifier les Nos de Code lors de vos achats
aux magasins de la R.A.Q.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT
1—Sans aucune importance
2—Caractère généralement la Suisse
3—Meilleur pour la vigne — Qui russe — Note
4—Préposition — Livre de prières — Marque un lieu
5—Pronom — Suite détaillée lée
6—Sélection — Qui se plaisent à faire le mal
7—Voyelles — Engourdissement intellectuel
8—Lui — Audacieuse — Possessif
9—Affligé
10—Milieu du jour — Contrat de location
11—Qui arrive par hasard
12—Instruments d'agriculture — Métal industriel

8—Haute pour certains disques — Possessif
9—Caractère spécial — Arme d'oiseau
10—Voyelles — Vers la Floride — Ville de Colombie
11—Munies — Terre isolée
12—Percés — Se rendre à

Solution d'hier
HORIZONTALEMENT
1—REFRACTAIRES
2—ECRIVAIN
3—TIARE — IVAN
4—IMMACULE — ART
5—CEB — SICILE
6—ESPO — SALETTE
7—RUE — SEL
8—CASSETTE
9—EMET — UREMIE
10—DO — RUE
11—ANALGESIQUE
12—TUE

VERTICALEMENT
1—Sur lequel on ne peut pas compter — Exclamation
2—Gaz publicitaire — Projeté à nouveau
3—Apprit — Grecque — Conseiller de la reine
4—De plus — Excepté
5—Fond à la chaleur — Assiste
6—Qui dégagent des odeurs désagréables
7—Lui — L'avenir qui nous est réservé

VERTICALEMENT
1—RETICENCE
2—ECIMES — AMANT
3—FRAMBOISE — AU
4—RIRA — PUSTULE
5—AVEC — ELE
6—CA — US — ETUDES
7—TIPLIS — EROS
8—AN — ECARTE — IL
9—IL — EM
10—RIVALES — IRUN
11—ARETE — EUE
12—SENT — ELU

TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE
HÔTEL RITZ-CARLTON

Ritz Café at Night...

DINER et SOUPER
Danse au son de
la musique de

Bob Navarro
ET SON ORCHESTRE

alternant avec notre
DISCOTHÈQUE

Dernière ce soir: Soocha Renay
PREMIÈRE SAMEDI SOIR
SUZANNE BERNARD

Réervations: 842-4212

AU PETIT CAFÉ
Dîner d'hommes d'affaires
souper - de 6 à 8 h. p.m.
DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI

FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

VOULEZ-VOUS FAIRE UN
MARIAGE HEUREUX?

Jeunes gens — Jeunes filles
Célibataires — Veufs ou veuves
de 21 à 70 ans

Le Centre François-Vanier possède une méthode unique et des milliers de partis sérieux dans chaque région du Québec

NE PAS CONFONDRE AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"

Vous attendez le hasard d'une rencontre? Il y a grand risque pour vous d'attendre des années. Tandis qu'au C.F.V. les personnes qui vous seront suggérées sont toutes membres du Centre et leur goût, leur préférence, personnalité, physique, niveau intellectuel et social ont été annotés et analysés. Ces personnes nous viennent de toutes les parties de la Province de Québec. Le C.F.V. reçoit des milliers de demandes et ses méthodes uniques et ultra-modernes sont reconnues et employées à travers le monde.

Faites le premier pas vers le bonheur

Remplissez le coupon ci-dessous, et postez. Vous recevrez sous peu une documentation fascinante, gratuite qui changera votre vie. Des milliers de personnes se marient de cette façon nouvelle et moderne.

Une discrétion TOTALE vous est formellement garantie

CENTRE FRANÇOIS-VANIER,
3555 est. boul. METROPOLITAIN, Suite 801,
Montréal 39.

Veuillez m'envoyer (enveloppes discrètes et cachetées) votre documentation sans aucun engagement de ma part. (J'inclus 25 cts pour frais de manipulation).

NOM

RUE

VILLE

PROV.

LD-13-5

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers

Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Morisset Jules Laporte
Luc Sauvé Marguerite Senay

720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Dobush, Stewart, Bourke
Longpré, Marchand, Goudreau
506 est. rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

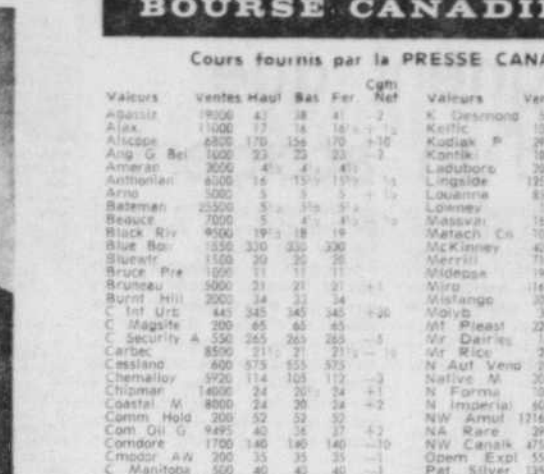
NOMINATIONS AU CN



J.C. Gardiner



R.A. Silk



A.R. Williams



H.W. Craig

Poursuivant la politique de marketing du CN par une plus grande adaptation aux besoins de la clientèle, Monsieur H. Hart, vice-président chargé du service des ventes marchandes, annonce quatre nouvelles nominations à la direction du personnel des ventes et une redistribution des fonctions dans son service.

Monsieur J.C. Gardiner a été nommé directeur général de la tarification et expansion des ventes marchandes. Ses fonctions comprennent l'amélioration de l'équipement, les normes d'entretien et la structure des tarifs marchandes.

Diplômé de l'Université de Montréal, Monsieur Gardiner est licencié en sciences commerciales de l'École des Hautes Études commerciales. Depuis ses débuts au CN en 1946, Monsieur Gardiner occupa plusieurs postes au service de recherche sur les transports ainsi qu'au service des ventes marchandes. Jusqu'à récemment il était directeur général adjoint du service des marchandises.

Monsieur R.A. Silk est nommé au poste de directeur général du service de la planification et de la stimulation des ventes. Il dirigera la coordination générale de la planification des marchés ainsi que de la diffusion des renseignements sur les marchés par l'intégration des services publicitaires, de promotion et des ventes.

Diplômé en génie mécanique de l'Université de Toronto, Monsieur Silk possède sa maîtrise en commerce de l'Université de Western, Ontario. Il quitte le poste de directeur des ventes marchandes pour occuper sa nouvelle position.

Monsieur A.R. Williams sera désormais directeur général du service de la clientèle. Il s'occupera de la coordination entre le siège social et le service interne des ventes. Il s'occupera aussi de l'élaboration des concepts de direction en mise en marché dans la perspective de l'expansion future du CN.

Diplômé de l'Université du Manitoba, Monsieur Williams est membre de l'association du barreau canadien, manitobain et de la Colombie-Britannique. Depuis 1950, il assumait les fonctions de directeur des ventes marchandes jusqu'à sa présente nomination.

Monsieur H.W. Craig est né à Montréal où il fit ses études. Il possède plus de quarante années d'expérience dans le domaine des transports et ses vingt dernières années ont été consacrées au transport marchandises outre-mer. Il occupe maintenant le poste de directeur général au service international des ventes marchandes. Il dirigera aussi l'expansion de l'importation et de l'exportation par l'entremise des agences de ventes du CN au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.	Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2

Consolidated Paper Corporation Limited

Lucien-G. Rolland



Lucien-G. Rolland

G. M. Hobart, président du Conseil et directeur général de la Consolidated Paper Corporation Limited, a annoncé que Lucien G. Rolland a été élu président du Comité exécutif du Conseil lors d'une récente assemblée de ce comité.



Lucien-G. Rolland

La Norwich Union Life Insurance Society est heureuse d'annoncer que Monsieur Gaston Bleau a gagné le Trophée Jim Mclellan pour 1965. Le trophée est décerné annuellement au représentant le plus émérite de la Société au Canada, et c'est la troisième fois que cet honneur lui échoit. Monsieur Bleau a aussi obtenu le Certificat National de compétence annuelle depuis 1960 et il est membre du "Million Dollar Round Table" depuis quatre ans. Toutes ces reconnaissances sont une réalisation magnifique dans le domaine de l'assurance et pour la Société au Canada.

INDICES à TORONTO

Jeudi 13 mai 1966

INDICES à TORONTO	Jeudi 13 mai 1966
100	100.00
200	200.00
300	300.00
400	400.00
500	500.00
600	600.00
700	700.00
800	800.00
900	900.00
1000	1000.00

INDICES à NEW YORK

Jeudi 13 mai 1966

INDICES à NEW YORK	Jeudi 13 mai 1966
100	100.00
200	200.00
300	300.00
400	400.00
500	500.00
600	600.00
700	700.00
800	800.00
900	900.00
1000	1000.00

INDICES à MONTREAL

Jeudi 13 mai 1966

INDICES à MONTREAL	Jeudi 13 mai 1966
100	100.00
200	200.00
300	300.00
400	400.00
500	500.00
600	600.00
700	700.00
800	800.00
900	900.00
1000	1000.00

Indice Dow Jones

Jeudi 13 mai 1966

Indice Dow Jones	Jeudi 13 mai 1966
100	100.00
200	200.00
300	300.00
400	400.00
500	500.00
600	600.00
700	700.00
800	800.00
900	900.00
1000	1000.00

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.	Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.	Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.	Valuers	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2
Alcan	1000	48	47	-1	K. Desnoes	100	40	40	-2

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINCO, CO.

MONTREAL, 1200 rue St-Jacques, 700, 1000, 1200, 1400, 1600, 1800, 2000, 2200, 2400, 2600, 2800, 3000, 3200, 3400, 3600, 3800, 4000, 4200, 4400, 4600, 4800, 5000, 5200, 5400, 5600, 5800, 6000, 6200, 6400, 6600, 6800, 7000, 7200, 7400, 7600, 7800, 8000, 8200, 8400, 8600, 8800, 9000, 9200, 9400, 9600, 9800, 10000

SHELL CANADA LIMITED

Dividendes sur les actions ordinaires

AVIS EST ICI DONNE

que des dividendes sur les actions ordinaires émises par la Compagnie ont été déclarés comme suit:

Actions ordinaires classe "A" -

vingt-cents (20¢) par action

Actions ordinaires classe "B" -

quatre-vingts cents (80¢) par action

Les dividendes seront payables le 15 juin 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 13 mai 1966.

Le Conseil d'Administration.

Toronto, Ontario le 26 avril 1966

J. E. HUGHES

VIREMENT TOTAL: \$220,000.

Lorsque vous l'aurez essayé, vous en voudrez de vous en être passé si longtemps...

Tia Maria LIQUEUR DE CAFÉ

Dégoûtez la telle qualité. Versée en la crème glacée ou le gâteau. Préparez des consommations exotiques. Délicieuses de mille et une façons. Essayez-la vous verrez!

Pour plus de renseignements, communiquez avec

Pitfield, Mackay & Company Limited

235, rue St-Jacques, Montréal 849-9121

Radio-Canada, St-Jacques, N. B., Québec, Ontario, Cornwall, Toronto, Hamilton, Kingston, Sudbury, St-Marie, Winnipeg, Calgary, Medicine Hat, Edmonton, Vancouver, Victoria, New York, Kansas City, London, Bruxelles, Genève.

Bons d'épargne du Québec

Ces bons rapportent 5.25% et, à l'échéance, un boni de 2% exempt d'impôt sera payé afin d'accroître leur rendement à 5.35%. En tout temps encaissables à leur valeur nominale, plus intérêt.

Bourse de Toronto

Faible participation du public dans le marché minier

TORONTO — L'ensemble de la cote s'est effritée à la Bourse de Toronto hier, alors que l'indice des industrielles a cédé 1.71 à 161.92, son plus bas niveau depuis le 4 août 1965.

Le virement a été de 2,909,000 actions au regard de 2,932,000 minier.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la séance de 339 contre 110.

Bell Telephone a cédé un point à 50-1/2, Falconbridge 3-4 à 96 et Hollinger 3-4 à 22.

Aux industrielles, Canadian Pacific a perdu 1/4 à 23-1/2 et Alcan Aluminium 1-3/4 à 39-5/8.

Massey-Ferguson, B.C. Telephone et Chrysler ont baissé de 1 point à 35, 44 et 46-1/2.

Parmi les banques, Royale a cédé 1-1/2 à 73-1/2, Nouvelle-Ecosse 1-2 à 60, Montréal 3-4 à 60, Impériale de Commerce 3-4 à 62-1/2 et Toronto-Dominion 1/4 à 81.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Inco a cédé un point à 96-3/4, Denison 1-2 à 46-1/2 et Noranda 1-2 à 50-3/4.

Aux pétroles de l'Ouest, Suncor a baissé de 1/4 à 28-1/2 et Union Oil a cédé 3-4 à 28-1/2.

Canadian Superior a baissé de 5-8 à 19-7/8 et Home A de 1-2 à 16-1/2.

Parmi les valeurs spéculatives, Place a gagné 23 cents à \$2.48.

VALUEURS DES PLUS ACTIVES

INDUSTRIELLES

C. G. S. 181.51 1/4 1/4 1/4 1/4

Massey-F. 180.7 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Alcan A. 147.5 1/4 1/4 1/4 1/4

Seul Laperrière est désigné au sein de l'équipe de rêve

Une injustice de taille faite à Worsley, J.-C. Tremblay, Béliveau et Rousseau, dans la sélection des étoiles

La Ligue Nationale révèle que quatre joueurs des Black Hawks de Chicago ont été choisis pour le club d'As officiel de la LNH pour 1965-66. Les quatre joueurs du Chicago choisis par les chroniqueurs et les commentateurs des six villes (ceux qui ont droit au chapitre) du circuit, sont le gardien Glenn Hall, le joueur de défense Pierre Pilote, le joueur de centre Stan Mikita et l'ailier gauche Bobby Hull. Le joueur de défense Jacques La-

perrière, du Canadien et l'ailier droit Gordie Howe, des Red Wings de Détroit furent les deux autres joueurs choisis au sein du premier club. Les six joueurs choisis au premier club, ont déjà figuré sur des clubs d'As dans le passé tandis que trois des joueurs du second club font partie d'un club d'Étoiles pour la première fois. Le seul changement dans ce choix final avec celui de la mi-saison a été au centre où Mikita a remplacé Norm Ull-

man, ce dernier ayant été relégué au 3e rang. Voici la liste officielle des joueurs choisis pour le premier et le second clubs pour la saison 1965-66 avec, entre parenthèses, leur total de points amassés lors des deux votes de la saison:

Première équipe
Glen Hall, Chicago (114)
J. Laperrière, Montréal (119)
Pierre Pilote, Chicago (102)
Stan Mikita, Chicago (100)
Bobby Hull, Chicago (180)
Gordie Howe, Détroit (160)

Seconde équipe
Lorne Worsley, Mont. (85)
Allan Stanley, Toronto (77)
Pat Stapleton, Chicago (69)
Jean Béliveau, Montréal (89)
Frank Mahovlich, Tor. (59)
Robert Rousseau, Mont. (113)
Worsley, Stapleton et Rousseau figurent sur un club d'As pour la 1ère fois de leur carrière. Par contre, c'est la 17e fois (un record) que Howe est choisi sur un club d'Étoiles et c'est la 9e fois qu'il figure sur le premier club, un record

également. L'ex-Canadien Maurice Richard détient toujours le record pour le nombre de saisons consécutives où un joueur a été choisi sur un club d'Étoiles (14 saisons) et jusqu'à cette année, il détenait le record pour les présences sur le premier club, avec Howe, soit 8. De son côté, Hall, en étant choisi sur le premier club pour une 6e fois, égale le record qui était détenu jusqu'ici par l'ex-Canadien Bill Durnan. Glenn a déjà été choisi trois fois sur le second club et son total de neuf présences sur un club d'Étoiles lui permet de briser l'ancien record de huit présences, pour un gardien et qui était détenu par l'ex-Bruin, Frank Brimsek. Pilote, Laperrière et Hull avaient

seconde équipe, \$250. Il en sera de même pour les votes ayant trait uniquement à la seconde moitié de la saison et les joueurs qui recevront \$500 à la suite du résultat de ce scrutin sont: Worsley, Stapleton, J.C. Tremblay, Béliveau, Hull et Howe. Ceux qui recevront \$250 pour la seconde moitié seulement sont: Hall, Howell, Stanley, Mikita, Rousseau et Mahovlich.

Voici la liste complète des joueurs qui ont reçu une certaine considération lors du scrutin officiel — on a employé le système de points 5-3-1 comme à l'ordinaire — et on trouvera entre parenthèses les votes pour la 1ère moitié de la saison, ceux de la seconde moitié et le grand total des

Boston (1-0-1); Marcel Pronovost, Toronto (1-0-1); Bert Marshall, Détroit (0-1-1); T. Harper, Canadien (0-1-1).

CENTRE: Stan Mikita, Chicago (57-43-100); Jean Béliveau, Canadien (17-72-89); Norm Ullman, Détroit (63-19-82); Alex Delvecchio, Détroit (3-17-20); Bob Pulford, Toronto (11-9-19); Henri Riihard, Canadien (10-3-13); Dave Keon, Toronto (1-0-1).

AILIER GAUCHE: Bobby Hull, Chicago (90-90-180); Frank Mahovlich, Toronto (8-50-59); Doug Mohns, Chicago

(36-2-38); Don Marshall, New York (15-2-17); Gilles Tremblay, Canadien (7-9-16); John Bucyk, Boston (0-5-5); Norm Ullman, Détroit (3-0-3); Bill Hay, Chicago (0-3-3); Paul Henderson, Détroit (2-0-2); Alex Delvecchio, Détroit (0-1-1).

AILIER DROIT: Gordie Howe, Détroit (80-80-160); Robert Rousseau, Canadien (56-57-113); Bob Nevin, New York (22-20-42); Ken Wharham, Chicago (3-4-7); Eric Teterenko, Chicago (1-0-1); Claude Provost, Canadien (0-1-1).

Le Canada verrait une élimination rapide devant la France (Coupe Davis)

PARIS — Victorieuse de la Roumanie par quatre victoires à un, il y a quinze jours à Paris, au premier tour de la zone européenne de la Coupe Davis de tennis, la France sera opposée, pour le second tour au Canada, à partir d'aujourd'hui, sur le même central du stade Roland-Garros.

Après que certains bruits eurent couru jeudi, à quelques heures du tirage au sort des parties, que Pierre Darmon devrait être exclu de l'équipe française, à la demande de la

Fédération Internationale, le numéro un français était finalement autorisé à prendre part à la rencontre. Ainsi, avec François Jauffret et Pierre Darmon en simple, Patrice Beust-Daniel Contet en double, la France sera favorite devant le Canada, qui alignera Mike Belkin et Harry Fauquier en simple, son équipe de double qui comprendra très certainement Keith Carpenter n'étant pas encore formée.

Il ne faudra peut-être pas attendre la dernière partie du dernier jour (entre Belkin et Darmon) pour connaître l'issue de la rencontre. En effet, François Jauffret, joueur de simple de coupe Davis pour la première année, ouvrira, devant Mike Belkin, numéro un cana-

dien — et 7ème joueur d'Amérique — la rencontre. Le Français, en excellente forme malgré sa défaite à Rome devant le Tchèque Kodes — pourrait mettre fin, dès cette première partie, aux espoirs des Canadiens. En effet, Belkin, solide au fond du court, risque d'être vulnérable si le Bordelais joue avec la même régularité et la même patience que devant le Roumain Gulyas.

Dans le second simple, Darmon — mis en forme par deux excellentes parties avec les professionnels australiens Laver et Rosewall, la semaine dernière — ne devrait pas connaître trop de difficultés pour battre Fauquier. Ainsi, dans la meilleure des hypothèses pour elle, l'équipe canadienne ne pourrait que partager les points à la fin de la première journée. Beust et Contet devraient, de la même façon battre le second jour le double canadien, à la moins bonne cohésion que les Français. Enfin le dernier jour verra probablement Jauffret apporter un nouveau point à la France devant Fauquier, tandis que le dernier simple entre Darmon et Belkin, les deux "numéros un" risque fort de ne pas avoir d'influence sur l'issue de la rencontre.

Les joueurs des Black Hawks de Chicago dominant au sein du club d'étoiles annuel, dont la sélection des membres vient d'être rendue publique, Lorne Worsley, qui a remporté le trophée Vézina, au terme de la saison, après avoir conservé la meilleure moyenne de tous les cerbères du circuit Campbell, pendant la durée des hostilités, a été ignoré au premier choix, et on lui a attribué le poste de gardien au sein du second club d'étoiles. L'injustice qui est commise à son endroit vaut également pour l'absence de quelques-uns de ses coéquipiers et, le moins qu'on puisse dire, c'est que le choix des étoiles déçoit hier, provoquera la surprise des amateurs de hockey.

R. L.

tous trois été choisis sur le premier club en 1964-65 tandis que Mikita, Mahovlich et Howe l'avaient été alors sur le second club.

Lutte serrée

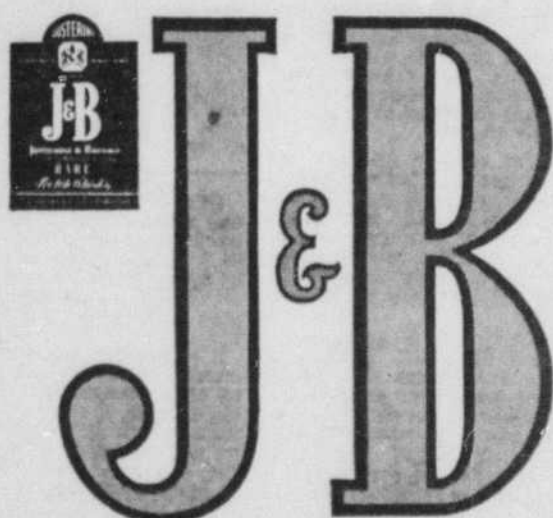
C'est à la défense que la lutte a été la plus serrée. Ainsi, Stapleton n'a obtenu qu'un seul vote de plus que J.C. Tremblay et Harry Howell, du New York a terminé avec tout juste trois points de moins que Stapleton. Comme c'est le cas depuis quelques années, chacun des joueurs du premier club recevront chacun \$1.000 tandis que les joueurs du second club récolteront chacun \$500. De plus, les joueurs qui avaient été choisis sur le premier club lors du scrutin pour la 1ère moitié de la saison ont reçu chacun \$500 et ceux de la

votes reçus pour chacun:

BUTS: Glen Hall, Chicago (84-60-144 pts); Lorne Worsley, Canadien (18-67-85); Crozier, Détroit (54-25-79); Johnnp Bower, Toronto (5-8-13); Ed Johnston, Boston (1-2-3).

DEFENSE: Jacques Laperrière, Canadien (84-35-119); Pierre Pilote, Chicago (64-38-102); Allan Stanley, Toronto (37-40-77); Pat Stapleton, Chicago (1-68-69); J.C. Tremblay, Canadien (10-58-68); Harry Howell, New York (24-42-66); Doug Barkley, Détroit (57-6-63); Tim Horton, Toronto (15-16-31); Matt Ravlich, Chicago (18-2-20); Ted Green, Boston (11-0-11); Gilles Marotte, Boston (0-8-8); Kent Douglas, Toronto (0-3-3); Ted Harris, Canadien (0-3-3); Bob Baun, Toronto (1-0-1); Albert Langlois

JUSTERINI & BROOKS
SYNONYME DE QUALITÉ



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Carré Victoria
Suite 2104, Montréal 1
Maurice Riel, C.R.; Gérard Le Dain, C.R.; A.L. Bissonnette, C.R.; Jean Vermette, Gérard J. Ryan, C.R.; Jaime W. Dunton, Jean-Louis Tétrault.
Adresse téléphonique: RIVERDIN
Tél. 866-6743

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salons de montre sont déménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

ASSURANCES

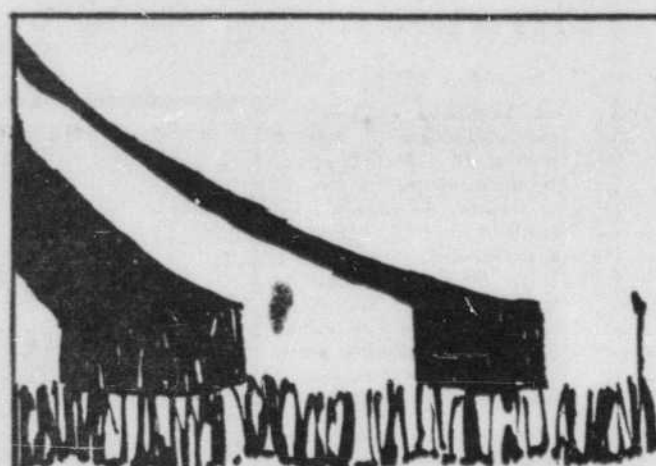
EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

en bref

L'épouse du champion britannique, Henry Cooper, ne peut supporter voir son mari recevoir des coups dans l'arène. Aussi sera-t-elle présente au combat qui opposera Henry à Cassius Clay puisque son mari le lui a demandé, mais elle cachera son visage derrière un programme de façon à ne percevoir que les échecs du match.
Damien Gauthier, gérant du club de golf Municipal, avise les golfeurs qu'aucune réservation ne sera acceptée à compter d'aujourd'hui...
France Moquin, régisseur des piscines au service des parcs, nous informe de la tenue de cours portant sur la plongée sous-marine. Ils débuteront à compter du 17 mai à la piscine Mathieu, rue Ontario...
Ce soir, à lieu le tournoi provincial d'escrime au Centre de l'Immaculée Conception. Deux anciennes championnes provinciales, Fleurette Campeau et Pauline Girard, seront présentes...
James Worsley, le président de l'Association Olympique Canadienne, est convaincu du prochain succès des Premiers Jeux d'hiver canadiens... Les Rifles de Toronto ont maintenant leur fan club: The Rifle Rooters...
L'Allemagne de l'Ouest ambitionne de devenir une force majeure au hockey et la Fédération ouest-allemande de hockey sur glace espère qu'un Canadien âgé de 42 ans, Ed Reigle, l'aidera à réaliser cette ambition...
Jose Torres et Wayne Thornton ont signé leur contrat en vue de leur prochain match du 21... Léo Durocher a eu un long entretien hier avec les propriétaires des Cubs de Chicago de la Ligue Nationale de baseball et il a reçu l'assurance que l'argent nécessaire serait dépensé afin de faciliter le retour des Cubs sur le chemin du succès... Larry Brown qui a subi une double fracture du crâne en venant en collision avec son coéquipier Léon Wagner, lors d'un match que se disputaient récemment les Indiens et les Yankees, se remet lentement de ses blessures. Il a conclu des arrangements qui lui permettront de changer d'hôpital en fin de semaine... Casey Stengel sera honoré par les Mets de New York à l'occasion de la partie annuelle des "Old Timers", qui précédera le match Mets-Cubs, le 30 juillet...
Milt Crain, une ancienne étoile des Alouettes, vient de signer son contrat pour évoluer la saison prochaine avec les Rifles de Toronto...



Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

On demande
Corby
quand on désire
un vrai whisky
canadien possédant
une saveur allechante,
fraîche et légère



Espagne : tension entre le régime et l'Église catholique

PARIS — L'Église catholique, qui lors de la guerre civile et dans les premières années du régime franquiste était apparue comme l'un des principaux piliers du pouvoir est en passe de devenir aux côtés des étudiants l'un des éléments les plus agissants de l'opposition. C'est tout au moins l'impression qui se dégage du dernier et du plus spectaculaire des incidents qui a eu lieu mercredi à Barcelone : pour la première fois dans l'histoire de l'Espagne catholique des prêtres ont été matraqués par la police. Il s'agissait de 200 prêtres qui manifestaient devant le siège de la police catalane pour protester contre les sévices



Mgr Marcos Ussia, quelques heures après avoir été remis en liberté par les anarchistes espagnols.

dont aurait été victime un jeune étudiant Joaquim Boix qui avec plusieurs de ses camarades vient d'être interrogé par la police. L'affaire est grave puisque en vertu du droit canon, quiconque frappe un prêtre doit être automatiquement excommunié.

En fait, la tension entre le clergé — ou tout au moins une bonne partie du clergé —

et les autorités de Catalogne ne date pas d'hier. Déjà au début de mars dernier, la nomination d'un prêtre castillan, Mgr Marcelle Martin-Gonzalez comme coadjuteur de l'archevêque de Barcelone avait provoqué de vifs remous. De nombreux prêtres s'étaient joints aux intellectuels catalanistes pour protester contre cette désignation. Ce n'était encore qu'une affaire purement ecclésiastique. Mais quelques jours plus tard, 500 étudiants qui voulaient se constituer en "assemblée libre" et à qui le recteur refusait les locaux de l'université, obtenaient refuge dans un couvent de Capucins où plusieurs des personnalités intellectuelles les plus célèbres d'Espagne, dont le poète Antonio Tàpies, l'écrivain Augustin Goytisolo, le professeur Tierno Galván devaient les rejoindre. Mais, contrairement aux usages et aux traditions la police pénétrait en force dans le couvent, et procédait à de nombreuses arrestations, suivies de lourdes condamnations.

Les incidents de mars dernier et celui de mercredi ont certes été les manifestations les plus spectaculaires de la tension entre le clergé et le régime en Espagne. Dans les deux cas, ces incidents ont eu lieu à Barcelone. D'autre part, l'agitation actuelle a commencé avec la nomination d'un coadjuteur dont la langue maternelle n'est pas le catalan. Certains observateurs se demandent donc si la tension Église-Etat n'est pas un phénomène uniquement catalan.

Il n'y a pas de doute que dans les événements récents les facteurs catalanistes ont joué et il est difficile de faire une distinction entre les revendications traditionnelles de l'autonomisme catalaniste et la lutte plus générale pour la liberté d'expression dans l'Espagne entière. Il est certain, d'une part, que le conflit a pris un caractère particulièrement aigu en Catalogne, mais d'autre part, que dans le reste de l'Espagne aussi l'Église ne joue plus auprès de l'État le même rôle qu'en 1936. Des avant le concile oecuménique, à qui certains attribuent ce changement d'attitude, les plus hauts dignitaires de l'Église ont plusieurs fois pris position en faveur, soit des revendications ouvrières, soit du mouvement étudiant et de la liberté d'expression.

Depuis le Concile, le clan libéral au sein de la hiérarchie espagnole n'a pu que se renforcer. Il est piquant de constater que le jour même où la police de Barcelone disperse à coups de matraque 200 prêtres qui manifestaient en faveur de la liberté d'expression et contre certains actes du régime à l'égard de détenus politiques, les anarchistes espagnols libèrent un prêtre, Mgr Marcos Ussia qu'ils avaient kidnappé et tenu prisonnier en tant que symbole du régime franquiste pour attirer l'attention sur le sort des prisonniers politiques en Espagne.

Washington ne pourra rétablir en 1966 l'équilibre de sa balance des paiements

Maintien des "directives" aux filiales américaines à l'étranger

WASHINGTON — L'administration américaine semble avoir abandonné l'espoir de rétablir dès cette année l'équilibre de la balance des paiements des États-Unis, estiment les observateurs économiques de la capitale américaine. Cette évidence va obliger les filiales américaines au Canada à observer au-delà de la date prévue (février 1967) les "directives" imposées par Washington, direc-

ti- Ni M. Fowler, ni M. Connor n'ont fait de pronostics sur le bilan des paiements à la fin de l'année. Tous deux tout-

fois, soulignant l'effet défavorable du conflit vietnamien sur la balance des comptes, ont lancé un appel aux milieux

tives qui avaient provoqué les protestations de M. Kierans.

Les dernières déclarations officielles sur cette question sont significatives : ni le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, dans le discours qu'il a prononcé il y a dix jours devant l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce des États-Unis, ni le secrétaire au commerce, M. John Connor, mercredi,

dans le rapport préliminaire sur le programme volontaire de réduction des dépenses à l'étranger (les "directives"), n'ont rappelé que le rétablissement de l'équilibre des paiements extérieurs constitue en principe l'objectif de la Maison-Blanche pour cette année. Ce rappel était jusqu'à tout dernièrement un leitmotiv dans tous les discours des responsables de l'économie américaine.

secrétaire au commerce déclare que la guerre au Vietnam a fait naître "des pressions inattendues sur la balance des paiements," en augmentant les sorties de capitaux pour des raisons militaires et en accentuant les tensions dans une économie travaillant à pleine capacité. "Il est grandement nécessaire de continuer, sinon de redoubler, les efforts pour faire aussi bien que possible en exécutant le programme volontaire cette année," déclare-t-il.

En fait, estiment les observateurs, si les entreprises américaines continuent à respecter les limites fixées par le programme volontaire, les résultats de celui-ci seront sans doute moins spectaculaires en 1966 qu'en 1965. Le rapport de M. Connor fait, en effet, observer que les compagnies participantes prévoient une diminution de l'ordre de 100 millions de dollars de leurs rapatriements de capitaux et une réduction modeste de leurs sorties nettes de capitaux pour investissements à l'étranger.

En revanche, les établissements financiers continuent à réduire sensiblement leurs créances sur l'étranger qui ont baissé de 290 millions au premier trimestre.

Ces résultats ne sont pas négligeables ("nous n'envisageons pas de changer le programme en 1966", a d'ailleurs affirmé M. Connor), mais ils risquent d'être largement annulés par la dégradation enregistrée dans trois autres secteurs.

D'une part, le coût en devises du conflit vietnamien, que l'on décline à chiffrer dans les milieux officiels, devient de plus en plus lourd, et dépasse les prévisions. D'autre part, le déficit touristique (1,800 millions l'an dernier) augmentera probablement plus

qu'en 1965, alors que l'administration prévoyait une croissance plus lente.

Enfin, alors que le département du commerce comptait sur un redressement de la balance commerciale, il est probable que l'excédent continuera à diminuer. Bien que les exportations aient atteint un niveau record en mars, la moyenne mensuelle de l'excédent commercial est tombée à 388 millions pendant le premier trimestre de 1966 contre plus de 400 millions en 1965.

Selon certains rumeurs circulant dans les milieux économiques, le déficit pourrait doubler cette année par rapport au 1,290 millions enregistrés en 1965. Cette spéculation paraît quelque peu exagérée aux observateurs qui estiment qu'on ne peut se livrer à un pronostic sans savoir quel sera l'impact du Vietnam sur les paiements extérieurs. Mais il est pratiquement certain, qu'à moins d'un redressement spectaculaire — et inattendu dans les mois qui viennent, la balance des paiements américaine accusera un déficit de plus de 250 millions de dollars puisque M. Fowler considère que l'équilibre se situe entre un excédent et un déficit de cet ordre.

GENEVE — La 19e assemblée mondiale de la santé a adopté jeudi par 69 voix contre 29 et six abstentions un budget de \$51,515,000 pour financer les activités de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) en 1967.

Il s'agit du budget effectif proposé par le directeur général et recommandé par le conseil exécutif. Il représente une augmentation de \$7,033,200 par rapport au budget effectif de 1966, qui est de \$44,481,800 soit en augmentation de 15,81 p.e.

L'Inde s'engage-t-elle dans la voie de l'arme atomique?

LA NOUVELLE-DELHI — La position tranchée du gouvernement indien à l'égard d'un armement nucléaire semble avoir été quelque peu ébranlée par l'importance des remous provoqués, chez les parlementaires par la récente explosion chinoise. En effet, Mme Indira Gandhi, qui présidait mercredi une réunion du comité exécutif du groupe parlementaire du parti du congrès, n'a dit catégoriquement ni oui ni non à l'"avenir atomique" de l'Inde dans le domaine de la défense.

Les partisans d'un armement nucléaire de l'Inde, qui se sont fait entendre au comité exécutif du parti gouvernemental, ont à nouveau souligné, d'une part, que l'Inde est en train de se laisser distancer par la Chine au nom de principes perimés qui ne lui valent plus la considération de personne, d'autre part, qu'aucun pays qui se respecte et qui veut rester indépendant ne peut dépendre de la protection nucléaire d'un autre pays.

Ce dernier argument semble avoir obtenu l'assentiment du premier ministre qui, tout en réaffirmant la volonté de son gouvernement de poursuivre des recherches scientifiques et techniques, a toutefois déclaré qu'un grand pays ne pouvait abandonner à d'autres le soin de sa défense. Cette affirmation constitue en quelque sorte un rejet du "parapluie nucléaire" offert par les États-Unis aux pays qui renonceraient à se lancer dans la course aux armes atomiques.

Si, aux yeux des observateurs, les déclarations ambiguës faites devant le parlement par le ministre des affaires étrangères, M. Swaran Singh, et par le premier ministre, semblent avoir pour but de gagner du temps, les débats passionnés de ces derniers jours ont cependant abouti à un compromis : l'Inde va poursuivre activement ses recherches pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire mais de telle sorte qu'elle pourra "hâter" vers la production d'armes atomiques au cas où sa défense l'exigerait.

On souligne dans certains milieux que l'Inde se trouve effectivement en position d'être la sixième puissance atomique et ce, grâce à l'appui technique et financier du Canada.

En vertu de l'aide accordée par Ottawa à l'Inde, les spécialistes canadiens ont construit il

y a quelques années, dans la région de la Nouvelle-Delhi, une centrale nucléaire électrique tandis que des techniciens indiens étaient invités au Canada à parfaire leur formation d'atomistes à l'Atomic Energy of Canada.

Certains résidus de pile nucléaire, en particulier le plutonium, sont les éléments de base essentiels de la bombe atomique.

Il s'agit dès lors de récupérer ce plutonium et d'en déterminer la masse critique dans une bombe atomique pour accomplir un grand pas vers l'armement nucléaire, opérations que les savants indiens sont aujourd'hui en mesure de faire.

La centrale nucléaire indienne est alimentée par de l'uranium canadien et si le gouvernement de la Nouvelle-Delhi décidait de se lancer dans la fabrication de la bombe atomique, Ottawa pourrait suspendre l'alimentation de la pile. On souligne cependant que l'Inde pourrait cependant s'approvisionner ailleurs, en Afrique du Sud par exemple.

On espère cependant à Ottawa que le premier ministre indien saura calmer les appréhensions de la population au lendemain de la troisième explosion atomique chinoise et résister à la "tentation" de se doter d'un arsenal égal à celui de son principal voisin, la Chine. — J.T.

Martin n'écarte plus un recours éventuel à la force en Rhodésie

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux affaires extérieures M. Paul Martin, réprovoque l'usage de la force contre la Rhodésie. "Dans les circonstances actuelles, a-t-il dit hier à la Commission de la Chambre des communes sur les affaires extérieures, il ne serait pas heureux, ni souhaitable de recourir à la force".

Il n'a cependant pas écarté carrément toute possibilité d'intervention militaire canadienne en Rhodésie.

Un conservateur, M. Jack McIntosh (Swift Current), le pressait d'assurer la Commission que le gouvernement canadien ne consentirait jamais à une action militaire contre la Rhodésie.

"Il me répugnerait qu'on recoure à la force pour l'instant car j'estime que la situation peut être corrigée à moins", a-t-il dit.

Tel recours n'interviendrait, selon lui, que si le Conseil de sécurité des Nations unies décidait d'imposer des sanctions obligatoires contre la Rhodésie. Le Conseil de sécurité est l'objet de beaucoup de pressions dans ce sens, a-t-il dit, mais le Canada a jusqu'ici exercé une influence contraire.

En réponse à M. Wallace Nesbitt (PC-Oxford), M. Martin a exprimé l'avis qu'il ne serait ni sage, ni souhaitable que le Conseil de sécurité impose des sanctions obligatoires. Il a expliqué que les sanctions volontaires et la sanction obligatoire partielle portant sur le pétrole commencent à produire leur effet sur la Rhodésie, mais qu'il faudrait encore un peu de temps pour qu'elles soient complètement efficaces. Des sanctions obligatoires susciteraient éventuellement des sanctions contre les voisins de

la Rhodésie et pourraient conduire à un conflit armé. M. Martin faisait naturellement allusion à l'Afrique du Sud et à la colonie portugaise du Mozambique.

Le secrétaire d'État a dit craindre, en outre, qu'une intervention plus impérative des Nations unies n'influence adversativement des pourparlers de Londres entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie et ne renforce l'emprise des extrémistes blancs de l'ancienne colonie anglaise.

M. Martin a rejeté la suggestion de M. Robert Thompson, chef du Crédit social, en vue de dépêcher une mission d'observation de la Chambre des communes en Rhodésie et dans les autres pays d'Afrique. "Une telle mission, a-t-il dit, risquerait d'être mal interprétée. Elle serait inopportune et regrettable".

Impatience des Africains

A LONDRES — Le haut commissaire du Canada à Londres, M. Lionel Chevrier, présidera aujourd'hui une autre séance du comité des sanctions du Commonwealth cependant qu'en Afrique et à l'ONU l'impatience croît et menace de rendre inutiles les efforts britanniques en vue de trouver un compromis acceptable sur la Rhodésie avec le régime blanc de Ian Smith.

Cette nouvelle séance du comité des sanctions se réunit une semaine après que M. Chevrier ait contribué à persuader les membres africains du Commonwealth de ne pas insister pour obtenir l'illisible tenue d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth qui étudierait l'achec de la Grande-Bretagne face au gouvernement rebelle rhodésien.

Depuis lors, la Zambie s'est agitée et son président, M. Kenneth Kaunda, pourtant considéré comme un modéré, a demandé jeudi qu'on intervienne militairement en Rhodésie.

Cet élargissement du fossé entre les positions britannique et africaine au sujet du problème rhodésien apparaît également dans le projet de résolution déposé hier par les membres africains du Conseil de sécurité. Mali, Ouganda, Nigéria sur le problème.

Ce projet présente deux caractéristiques essentielles :

1—En invoquant le chapitre sept de la charte de l'ONU, celui des sanctions applicables par les armes au besoin, il demande à la Grande-Bretagne d'empêcher le ravitaillement en carburants de la Rhodésie en instituant contre ce pays un véritable blocus mettant en œuvre des forces aériennes, navales ou terrestres. Le blocus est, en droit international, un acte de belligérance.

2—Le projet de résolution africain traduit une intention de peser lourdement sur les négociations engagées entre le gouvernement britannique et les autorités de Salisbury. En substance, ce texte stipule que, du point de vue des pays africains indépendants, ces négociations sont au départ, entachées de vice parce que des représentants des partis politiques du peuple zimbabwe de Rhodésie n'y participent pas.

DUPUIS OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES



Élégance estivale de 'Forsyth'

Des chemises d'une fine élégance en tissu suisse ajouré, à fines rayures blanc sur blanc. Modèle raffiné à manches courtes, col à pointes courtes et poches de poitrine. Tailles: 14 à 17.

Prix Dupuis : 8.95 \$.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

DUPUIS
POUR

100

DECLARATION PUBLIQUE DE LA SHIPPING FEDERATION OF CANADA AU SUJET D'UNE GREVE ILLEGALE EN COURS

Au cours des quelques dernières semaines, il y a eu des arrêts de travail au port de Montréal et, plus récemment, aux ports de Québec et de Trois-Rivières des membres de l'Association Internationale des débardeurs qui ont entravé la marche du commerce au détriment du bien public. Ces arrêts constituent des grèves illégales.

La première question avait trait à des privilèges de stationnement pour les débardeurs du port. Ce problème relève entièrement du domaine des autorités du port et n'est pas de la juridiction de la Shipping Federation of Canada. Nous avons collaboré et continuerons de le faire, cependant, à trouver une solution raisonnable au problème.

La deuxième question qui a été soulevée récemment dans les journaux est celle des négociations du contrat entre l'Association Internationale des débardeurs et la Shipping Federation of Canada. La dernière entente entre l'Association Internationale des débardeurs et la Shipping Federation était censée prendre fin le 31 décembre dernier, mais elle est restée en vigueur en attendant le résultat des procédures de conciliation. La Shipping Federation avait l'intention bien arrêtée de conclure un nouveau contrat avant le 31 décembre et, à cette fin, avait demandé à l'Union en août dernier de soumettre les conditions qu'elle projetait pour le nouveau contrat. L'Union n'a pas fait, cependant, de propositions avant la mi-janvier 1966.

Des pourparlers sérieux entre l'Association Internationale des débardeurs et la Shipping Federation ont commencé à la table des négociations le 17 février de l'année en cours et depuis ce jour, quelque 24 assemblées ont été tenues qui n'ont, malheureusement, donné aucun résultat.

A la clôture des assemblées de négociations, au début d'avril, l'Association Internationale des débardeurs a demandé les services d'un conciliateur du ministère fédéral du Travail. Après avoir étudié les questions débattues, le conciliateur a immédiatement recommandé l'établissement d'un conseil de conciliation. Conformément à cette recommandation, le ministère du Travail a convoqué un tel conseil et les nominations à ce conseil ont été confirmées seulement cette semaine. Nous apprenons que le conseil de conciliation a l'intention de commencer les auditions sans délai et de poursuivre promptement son enquête. En vertu de notre législation fédérale du travail le contrat qui expire demeurera en vigueur tant que le rapport du conseil de conciliation n'aura pas été transmis et nous espérons qu'un règlement mutuel satisfaisant, en résultera, ce qui permettra la marche continue du commerce maritime du Canada, l'engagement des débardeurs et la circulation des navires.

La Shipping Federation regrette que ces grèves illégales aient causé des ennuis au bien public et encourage les membres de l'Association Internationale des débardeurs à se conformer à la loi et à retourner au travail d'ici à ce qu'une solution ait été trouvée.